

MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ
COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 5 FEVRIER 2019

ORDRE DU JOUR

I.	Débat d'orientation budgétaire 2019	7
II.	Désignation d'un représentant de la Ville de Villeneuve d'Ascq au sein du Conseil d'administration de l'ADÉLIE (Association pour le développement local de l'insertion et de l'emploi)	7
III.	Société Publique Locale Euralille - Rapport annuel de gestion - Années 2014, 2015, 2016 et 2017.....	45
IV.	Accompagnement du projet de solidarité internationale au Bénin	47
V.	Présentation du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes	50
VI.	Octroi de la protection fonctionnelle à M. Gérard CAUDRON, Maire.....	64
VII.	Octroi de la protection fonctionnelle à Mme Véronique DESCAMPS, Conseillère municipale.....	66
VIII.	Modalités de mise à disposition du matériel municipal et des moyens logistiques.....	66
IX.	Tarifs des séjours de vacances été 2019	67
X.	Contrat entre la Ville de Villeneuve d'Ascq et le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) pour la réalisation de copies internes professionnelles.....	68
XI.	Open data - Utilisation du portail de la Métropole européenne de Lille.....	68
XII.	Première affectation de crédits destinés aux associations sportives au titre de l'année 2019 Coupe d'Europe des clubs de foot fauteuil	68
XIII.	Sectorisation scolaire du premier degré.....	69
XIV.	Conventions de partenariat entre la Ville de Villeneuve d'Ascq et les Instituts Médico Educatifs (IME) Lelandais et Le Recueil	69
XV.	Adhésion de la Ville de Villeneuve d'Ascq au réseau PIVA (Points d'Information Vie Associative).....	70
XVI.	Transfert du domaine public de la Ville au domaine public de la MEL d'une parcelle de terrain rue des Tilleuls	71

XVII.	Grand-Angle - Projet de Centre Social du Centre-Ville - Conditions de cession des terrains et droits à construire rue des Vétérans	71
XVIII.	Acquisition du nouveau centre social du Centre-Ville en Vente en État Futur d'Achèvement par la Ville auprès de la société Vinci Immobilier	72
XIX.	Vente par la Ville de deux immeubles d'habitation sis 14 et 16 rue Henri-Ghesquières	72
XX.	Dénomination de voies nouvelles au Grand-Carré à la Haute-Borne et à la Maillerie à FlersBreucq	72
XXI.	Rétrocession de concession - Cimetière d'Ascq	73
XXII.	Tarifs 2019 des banquets pour les aînés	73
XXIII.	Avenant n°1 à la convention avec la Métropole Européenne de Lille pour la mise à disposition du service Enjoy MEL.....	74
XXIV.	Travaux d'effacement des réseaux aériens de la rue Jean-Jaurès	74
XXV.	Adhésion de la commune au dispositif métropolitain de valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE).....	75
XXVI.	Présentation du rapport annuel 2018 sur la situation de la Ville en matière de Développement Durable	76
XXVII.	Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.....	80

Gérard Caudron, Maire, ouvre le Conseil municipal à 18 heures 50.

Gérard CAUDRON, Maire

Mes chers collègues, si vous voulez prendre place. Nous aurons un Conseil municipal non pas difficile, mais qui sera certainement un peu long. On peut commencer si chacun veut bien s'asseoir. C'est le premier Conseil municipal de l'année 2019. Ai-je besoin de vous renouveler tous mes vœux de bonheur, de santé, de pérennité ?

Je salue le Collectif climat qui est présent parmi nous ce soir dans le public. Je souhaite à la planète nos meilleurs vœux. Vous savez, que ce soit pour des individus, des collectifs ou la planète, ce ne sont que des vœux. L'important c'est que derrière ceux-ci, il y ait des actions et des volontés. Je sais que ce collectif, que nous rencontrons régulièrement, n'en reste pas aux vœux, mais aux volontés d'action. C'est pour cela que je voulais leur adresser un salut tout particulier.

Je voulais également signaler que vous aviez sur les écrans, avant le début de la séance, un petit diaporama. Celui-ci a été présenté lors de l'Assemblée générale de l'Office de Tourisme. Il reprend l'ensemble de ses activités. Je salue son Directeur, Daniel MENU et son Président, Philippe SERT, ainsi que l'ensemble de leurs équipes.

Je veux une nouvelle fois redire que nous avons partagé la peine des Tourquennois qui ont enterré leur Maire samedi. Il était très malade depuis longtemps. Le cancer du pancréas est quelque chose de particulièrement dur. Cela ne l'a pas empêché de se battre et de travailler pour sa ville. J'ai eu l'occasion de le dire, de l'écrire et je voulais le renouveler ce soir devant vous.

Je voulais aussi parler quelques instants de tous ces drames qui frappent ici ou là, comme aujourd'hui à Paris avec un incendie criminel. Dix personnes sont décédées dans leur appartement. Les pompiers sont dévoués, mais l'immeuble n'était pas accessible par les engins. Il fallait accrocher des échelles pour monter. C'était dans une cour. Ce n'était pas un immeuble apparemment dégradé, mais datant des années 70 comme il y en a beaucoup à Paris. Il y a aujourd'hui encore beaucoup de familles en deuil. Cela relativise bien d'autres choses.

Avant de faire l'appel et de passer à l'ordre du jour, je veux, comme en début de chaque Conseil, rappeler un certain nombre d'événements qui se sont déroulés depuis le dernier Conseil municipal, qui a eu lieu le 18 décembre 2018.

Rappel des événements passés

- Mardi 18 décembre : repas de Noël de l'EHPAD du Moulin d'Ascq.
- Mercredi 19 au samedi 22 décembre : les marchés fêtent Noël. Je veux, avec

Lionel BAPTISTE, redire l'importance et la pugnacité de ces commerçants qui viennent s'installer sur nos places. C'est une vie pas facile pour eux ; il faut monter, démonter, pour des chiffres d'affaires qui ne sont pas toujours extraordinaires. On parle souvent de la vie de quartier de nos villes, de nos villages, les marchés sont un élément essentiel de leur animation.

- Mercredi 19 décembre : concert de Noël de l'école de musique ; goûter de Noël de la Ménie. C'est un établissement d'accueil de jour pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Celles-ci restent dans leur famille mais, quelques heures par semaine, elles peuvent se rencontrer et rencontrer nos personnels. L'expérience montre que cela ne guérit pas mais que cela permet de moins mal vivre et même de freiner l'évolution de la maladie. Il est donc important de le redire.
- Lundi 31 décembre : réveillon organisé par le service municipal des aînés à l'espace Concorde.
- Dimanche 6 janvier : présentation des vœux de l'Amicale laïque Pasteur-Jean-Jaurès à la maison de quartier Pasteur.
- Dimanche 13 janvier : cérémonie des vœux du Maire aux Villeneuvois à l'hôtel de ville. Nous avons également eu pas mal d'invités extérieurs ; bal de Vienne à l'espace Concorde.
- Mardi 15 janvier : vœux au personnel communal à l'hôtel de ville.
- Vendredi 18 janvier : vœux à la Maison des Genêts.
- Samedi 19 janvier : cérémonie de vœux Ajvah au château de Flers.
- Mercredi 23 janvier : vœux à la Maison de quartier Jacques-Brel.
- Jeudi 24 janvier : vœux de la Fédération nationale des Mères pour la paix.
- Vendredi 25 janvier : vœux du centre social de Flers-Sart.
- Samedi 26 janvier : vœux de l'office de tourisme ; soirée dansante familiale organisée par l'Amical laïque Pasteur - Jean-Jaurès à la salle Dequesnes ; bal folk de l'association des Danses du Bourg.
- Mardi 29 janvier : remerciements aux bénévoles du Téléthon 2018 à l'hôtel de ville.
- Vendredi 1^{er} février : inauguration de l'église d'Ascq (Saint-Pierre en Antioche) en présence de Monseigneur Ulrich, évêque de Lille.
- Samedi 2 février : job dating organisé par le service enfance de la Ville.

- Dimanche 3 février : vide-greniers solidaire de l'association Évasion ; Festivals du VARS gymnastique rythmique et sportive à la salle Cerdan.

Manifestations à venir

- Jeudi 7 février : colloque sur les violences conjugales et la santé des femmes organisé par l'association Louise-Michel.
- Samedi 9 février : tournoi du Grand prix des jeunes organisé par le club sportif de Brigode ; 15e édition de la Nuit du jeu organisée par la Ville. Elle a toujours un succès assez phénoménal ce qui oblige à filtrer, à pré-inscrire pour éviter d'être complètement débordé. Ce sont, pour l'essentiel, des jeux traditionnels ; comme quoi, l'ancien monde n'est pas aussi à décrier que le disent certains.
- Dimanche 24 février : après-midi dansant organisé par l'association des Donneurs de sang d'Annappes-Ascq.
- Samedi 2 mars : 5^e édition de maternité en musique à la maternité de Villeneuve d'Ascq.
- Samedi 2 et 3 mars : Salon du chocolat à l'espace Concorde.
- Dimanche 3 mars : randonnée de l'Amicale laïque d'Ascq ; 8 km au profit des Restos du cœur.
- Dimanche 10 mars : concert de l'orchestre de chambre à l'église de Saint-Pierre en Antioche d'Ascq. J'aime l'appellation totale. Beaucoup l'ignoraient, même moi, et avaient l'impression que c'était une église relativement récente or les premiers éléments de cet édifice remontent à 1128 ; il y a donc 990 ans. Ce sera un peu compliqué de faire le millième anniversaire. Ce sera pour nos successeurs.
- Mardi 19 mars : journée nationale du souvenir et du recueillement au monument du cimetière du Breucq. C'est la date anniversaire des accords d'Évian signés par le général De Gaulle mettant fin pour partie à la guerre d'Algérie puisqu'il y a eu encore beaucoup de morts après. C'était une étape importante qui avait été négociée à Évian.

Gérard CAUDRON, Maire

Voilà pour le calendrier. Je vais procéder à l'appel.

Présents :

Gérard CAUDRON, Maryvonne GIRARD, Sylvain ESTAGER, Pascal MOYSON,
Olfa LAFORCE, Farid OUKAID, Chantal FLINOIS, André LAURENT,

Françoise MARTIN, Christian CARNOIS, Florence COLIN, Jean-Pierre FOURNIER, Claire MAIRIE, Vincent VERBEECK, Lahanissa MADI, Patrice CARLIER, Saliha KHATIR, Daniel DUBOIS, Yvonne WILLEM, Monique LEMPEREUR, Jean-Michel MOLLE, Jean PERLEIN, Jean-Antoine ROSSIT, David DIARRA, Daniel THUILLIER, Roselyne CINUS, Valérie QUESNE, Didier MANIER, Nathalie FAUQUET, Laurence DUBOIS, Lionel BAPTISTE, Grégory PARIS, Sébastien COSTEUR, Victor BURETTE, Florence BARISEAU, Christophe BONNARD, Vincent BALEDENT, Corinne AUBER, Véronique DESCAMPS jusqu'au point n°3, Christophe LEMIERE.

Absents :

Dominique FURNE a donné pouvoir à Gérard CAUDRON ; Claudine SARTIAUX a donné pouvoir à Maryvonne GIRARD ; Yvelyne VAN CAENEGHEM a donné pouvoir à Sylvain ESTAGER ; Fadila BILEM, excusée ; Stéphanie LEBLANC, excusée ; Jean-François HILAIRE a donné pouvoir à Florence BARISEAU ; Sophie LEFEBVRE a donné pouvoir à Christophe BONNARD ; Véronique DESCAMPS a donné pouvoir à Christophe LEMIERE à partir du point n°3 ; Nicolas BANDOY.

Gérard CAUDRON, Maire

J'ai vu Saliha KHATIR arriver.

J'ai oublié de dire qu'un collectif avait ramené une corbeille avec des produits bio. Je n'ai pas bien compris si c'était une corbeille par élu ou pour tout le Conseil... Ceux qui souhaiteront se servir tout à l'heure pourront le faire, m'a-t-on dit, afin de goûter ces produits bio.

Je connais le talent publicitaire des écolos, mais, croire qu'à Villeneuve d'Ascq, nous avons attendu cela pour connaître les produits bio, c'est un peu nous sous-estimer. Cela fait d'ailleurs partie de nos grands projets que j'espère vraiment collectifs, au-delà des partis et des listes qui seront présents aux prochaines élections municipales, sur la dimension Villeneuve d'Ascq ville nourricière, afin d'utiliser au mieux et au maximum toutes les terres agricoles que nous avons conservées sur Villeneuve d'Ascq. Elles sont aujourd'hui propriétés de la MEL et sont un peu gaspillées pour ne pas dire galvaudées. Je pense que ce sera un enjeu collectif extrêmement important. Au-delà des discours sur les cultures bio et les circuits courts, si on veut le faire et l'avoir, il faut les cultiver. Il faut garder des terres. Nous n'avons plus de baux puisque les terrains ont fait l'objet d'expropriation à l'époque de la ville nouvelle, mais il faut au moins des cahiers des charges et des contrats qui conditionnent leur mise à disposition à des agriculteurs dans des conditions financières intéressantes, qu'il s'agisse du type de produits cultivés, des méthodes de culture et de la commercialisation en circuits courts.

Ce sera donc un des grands enjeux de l'année qui vient. Nous avons près de 300 ha disponibles sur Villeneuve d'Ascq. Ils auraient dû être urbanisés, mais nous les avons conservés pour pouvoir faire de l'agriculture. Chacun sait que dans 10 ans, 20 ans, 30 ans à venir, le premier problème sur la planète, après l'eau et avant la

respiration, sera l'alimentation. Il faut, dès maintenant, se donner les moyens. Nous en avons un certain nombre et il faut donc les mettre en œuvre.

Le quorum est atteint et nous pouvons valablement délibérer.

Je rappelle que toutes les personnes devant partir en cours de séance, pour quelque raison que ce soit, doivent donner pouvoir. Il y a des formulaires vierges disponibles à la table de l'administration auprès de Jean-Baptiste LEGRAND et de Stéphanie HEZETTE, qui n'est pas là.

À l'ordre du jour de ce soir, nous avons vingt-sept délibérations, dont le débat d'orientation budgétaire et la présentation du rapport d'observation définitif de la chambre régionale des comptes. Il y a aussi une délibération portant sur l'octroi de la protection fonctionnelle au Maire et à Mme DESCAMPS sur laquelle ni elle ni le Maire ne voteront. Il y a la présentation du rapport annuel 2018 sur la situation de la Ville en matière de développement durable.

Ont été déposés sur table l'état des présences des élus dans les commissions et le PV de la séance du 18 décembre 2018. Je pense que chacun a pu faire ses observations. Nous pouvons le voter tout de suite. Il n'y a pas de problème sur le PV, il est donc adopté.

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

On me dit que les pages 12 et 13 du rapport sur le développement durable ont été mises à jour suite à la réception de dernières données transmises par mail le mercredi 30 janvier. Il y a également une délibération actualisée portant sur l'accompagnement du projet de solidarité internationale au Bénin. Elle a été, elle aussi, transmise par mail. Ce projet concerne des jeunes du collège Camille-Claudé.

Concernant la désignation du ou de la secrétaire de séance, comme Sophie LEFEBVRE n'est pas là, le plus jeune est Victor BURETTE.

Victor BURETTE est désigné secrétaire de séance.

I. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019

Gérard CAUDRON, Maire

Je passe, sans plus tarder, la parole à Sylvain ESTAGER pour la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2019 avec projection d'un diaporama.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Bonsoir à toutes et tous. Merci Monsieur le Maire. Effectivement, nous allons

démarrer la séquence budgétaire 2019 avec la présentation traditionnelle du rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui donnera lieu à un débat.

D'emblée, je voudrais rappeler ce qu'est l'exercice du jour. De façon réglementaire et lorsque l'on remet un rapport d'orientation budgétaire tel que celui qui a été transmis dans les dossiers, on doit présenter une série de données sur les ressources humaines, les engagements pluriannuels, la dette et les grands choix budgétaires. Celles-ci vont structurer la consolidation et la préparation du budget primitif (BP) qui sera présenté le mois prochain. L'objet est bien de débattre ici de ces orientations en présentant un bilan de la situation budgétaire, financière de la Ville pour que chacun puisse s'approprier pleinement les enjeux, les contraintes et les forces qui sont celles de la collectivité afin de préparer un budget solide. Cela explique notre souci d'avoir une présentation la plus claire possible. Vous savez que nous sommes attachés à la chose à la fois dans le rapport en lui-même qui, bien qu'il traite parfois de données assez austères, arrive à être assez facilement lisible, et dans le diaporama qui est présenté ici.

Comme à chaque fois, je tiens très sincèrement à remercier les services pour le travail réalisé, aussi bien dans la préparation de ce rapport d'orientation budgétaire (ROB), que dans l'illustration des données, et tout particulièrement Monsieur Denis TRINEL qui s'efforce à chaque fois de rendre le document de plus en plus pédagogique. Très sincèrement, un grand merci. Chacun l'appréciera.

Nous allons procéder ici de façon assez classique, en trois temps. Nous allons suivre la structuration du rapport qui vous a été remis. Je vais d'abord faire un rappel du contexte financier qui préside à l'élaboration du budget. Je zoomerai ensuite sur la présentation de la situation à Villeneuve d'Ascq en termes de finances, de budget, d'équilibre, puis je livrerai les éléments de programmation et de préparation du BP en l'état, puisque nous terminons de le préparer. Nous avons déjà les éléments saillants. Des décisions ont déjà été prises et d'autres sont soumises à arbitrage. Je m'efforcerai d'être le plus clair possible de façon à ce que vous puissiez pleinement saisir la situation aujourd'hui, à quelques semaines des décisions qui nous permettront de présenter un budget prévisionnel.

❖ **Contexte général**

Je vais commencer par rappeler le contexte général. Vous avez, sur la diapositive suivante, deux éléments que vous avez déjà vus à plusieurs reprises retraçant les contraintes budgétaires et financières qui ont été imposées aux collectivités, et à la nôtre en particulier. Je vais faire assez court car le propos a déjà été tenu. Vous savez quelles ont été ces contraintes, mais il est important de les rappeler car il ne faut pas perdre de vue que nous vivons depuis 2014, au niveau de nombreuses collectivités et de la nôtre en particulier, sous une contrainte imposée par l'État avec une espèce de double coup qui a été porté.

Première contrainte : sur la période 2014–2017, la présidence Hollande a été marquée par la demande aux collectivités de participer au redressement des finances publiques. Très concrètement, pour Villeneuve d'Ascq, nous avons perdu, à travers l'évolution de la dotation forfaitaire, 5,1 millions d'euros soit, peu ou prou, un tiers de son montant. Cela s'est passé dans le cadre d'un plan d'économies de 11 milliards d'euros imposés aux collectivités. À l'époque, la présidence avait été très claire : elle nous demandait un effort conséquent, mais nous avions l'assurance de la part de l'État que cet effort, qui nous était imposé pour trois années, ne serait pas reconduit à l'issue de la période 2017 et que nous pourrions ensuite souffler un peu dans la préparation de notre budget. Nous allions faire des efforts conséquents. Nous allions faire avec moins pour alléger la dette de l'État et participer au redressement des finances publiques qui étaient considérées comme étant dans une dérive extrêmement inquiétante.

Quelles que soient les évolutions politiques, il y a un principe républicain qui préside au fonctionnement et au rapport à l'État : la continuité de l'État. En 2017, on devait pouvoir souffler. Sous la présidence Macron, l'État n'a pas tenu ses engagements. Un nouvel effort a été demandé à hauteur de 13 milliards d'euros aux collectivités dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques. La donne a toutefois changé : la nouvelle contrainte n'est plus un coup de rabot sur les dotations données aux collectivités, mais le principe de la contractualisation financière. On en a déjà longuement parlé. La méthode est extrêmement intelligente. J'aurais même tendance à la qualifier de sournoise dans son efficacité et dans la contrainte qu'elle impose aux communes. Finalement, les choses sont présentées de façon extrêmement habile. Sous la présidence Hollande, on a dit : vous ferez avec moins ; on vous donne moins et vous ferez avec, c'est à vous de vous adapter. Sous la présidence Macron, on ne dit pas vous ferez avec moins, mais nous allons vous interdire de dépenser davantage. Vous allez vous-même vous autocontraindre et en aval de cette méthode que nous allons contractualiser, nous allons déployer des politiques nationales et des réformes qui intégreront l'effort que vous avez fait.

Très concrètement, cela veut dire que les collectivités ont eu comme consigne de ne pas augmenter, d'une année à l'autre, les dépenses de fonctionnement de plus de 1,2 %. Il s'agit d'une moyenne nationale. Le dialogue a été construit avec les préfetures. À Villeneuve-d'Ascq, nous avons eu une contrainte supplémentaire puisque nous sommes sur un seuil de 1,1 %. À partir de l'année 2017, nous n'avons plus le droit de dépenser plus de 1,1 % de dépenses de fonctionnement supplémentaire soit 900 000 € en 2018. Idem pour 2019 et 2020. C'est donc extrêmement contraint. De plus, il n'y a pas de report possible. Si d'une année à l'autre, vous avez réussi à ne pas dépenser en plus, vous ne pouvez pas reporter ce que vous n'avez pas dépensé l'année N + 1 sur l'année N + 2. Les seuils ont été fixés de façon contractuelle. Dans l'hypothèse où on aurait une rentrée d'argent ou une recette exceptionnelle (une donation) entièrement exogène et qu'on voudrait la dépenser en fonctionnement, ce serait considéré comme un dérapage, même si c'est entièrement financé, parce que les seuils ont été fixés. Pour nous, il faut retenir

1,1 % soit 900 000 € supplémentaires par an.

Je vous donne simplement un chiffre pour saisir la difficulté : l'inflation pour 2019 est annoncée à 1,3 % ou 1,4 %. Cela veut dire qu'à périmètre de politique constant, nous ne pourrions pas reproduire la même politique et respecter le contrat. Nous ne pourrions pas tenir la situation, si nous ne diminuons pas nos dépenses. C'est donc une véritable contrainte qui s'additionne à celles de la période 2013–2017 et il a fallu faire avec.

Dans les cadres macrobudgétaires qui président à la constitution d'un budget, on a aussi les questions afférentes à la loi de finances 2019 qui a été votée au Parlement et qui va structurer notre BP. Que retenir de cette loi de finances ? J'allais vous dire pas grand-chose dans la mesure où il n'y a pas d'application majeure. Je vais la détailler après, car il y a quelques petites choses à préciser.

Avant de rentrer dans le détail de cette contrainte, je voulais tout de même souligner une chose : si on se replace dans la perspective 2013–2019, l'objectif était de redresser les finances publiques au niveau de l'État. Ce que l'État n'a pas réussi à faire, il a demandé aux collectivités de le faire afin d'appuyer le redressement de ses propres comptes. Est-ce que cela a été concluant ? Est-ce que cela a été réussi ? Si les collectivités avaient participé à l'effort et que celui-ci avait été concluant, il y aurait, quelque part, un élément de satisfaction. En réalité, vous le savez, la perspective d'une dette qui atteindrait 100 % du produit intérieur brut (PIB) est toujours d'actualité. Les finances publiques au niveau de l'État n'ont pas été assainies. En 2019, le déficit budgétaire annoncé a été relevé à 3,2 % du PIB, c'est-à-dire que le dogme des 3 % de déficit par rapport au PIB ne sera même pas tenu pour l'année qui s'annonce. Nous avons donc fait des efforts, nous avons été contraints, nous avons tenu le choc, mais l'État n'a pas réussi à tenir son objectif par rapport aux contraintes qu'il a imposé à l'ensemble des collectivités dans le pays. Il est important d'avoir cela en tête parce qu'on ne peut pas s'imaginer que cette double série de contraintes s'achèvera en 2020. La situation n'a pas été assainie et on aura, à terme, encore des efforts à produire. On ne peut pas construire un budget sereinement en 2019 si on est dans une approche court-termiste. Nous aurons encore à passer sous les fourches caudines de ce que l'État nous imposera. C'est quelque chose, hélas, que nous devons avoir en permanence en tête, car les jours meilleurs en termes de santé financière ne s'annoncent pas forcément pour les collectivités.

Il y a quelques éléments importants que je souhaitais souligner ici par rapport au cadre spécifique de 2019. J'ai déjà parlé de l'inflation. Il faut toutefois intégrer qu'elle avait été de 1 % en 2017, 1,8 % en 2018, 1,4 % en 2019. Qui dit inflation, dit à périmètre constant de politique, des coûts afférents qui augmentent à proportion. Il y a donc une contrainte. On reste dans un contexte de taux d'intérêt qui demeurent historiquement bas. Il y a un effet salvateur qu'il est important de souligner. Il est évident que des taux d'intérêt extrêmement bas produisent un effet conjoncturel dans

l'investissement des collectivités. Dans un contexte à nouveau inflationniste, leur relèvement probable à terme conduira sans doute nombre de collectivités à une véritable catastrophe. Pas la nôtre, puisque nos finances sont saines à ce niveau-là. Pour l'instant, des collectivités ont tenu le coup par rapport à l'investissement en utilisant de l'argent disponible par l'emprunt qui ne coûte pas cher mais, quand on rentrera dans une phase où l'emprunt coûtera à nouveau, le report des intérêts sur les dépenses de fonctionnement aura une incidence beaucoup plus forte pour nombre d'entre elles. C'est un élément à intégrer.

Autre élément très important : la disparition programmée de la taxe d'habitation. La réforme fiscale qui est en cours n'est pas sans incidence. À l'heure où je vous parle, il s'agit d'une disparition totale de la taxe d'habitation. Si vous avez suivi un peu les errements du gouvernement sur la question, on a eu une taxe d'habitation qui allait disparaître pour 80 % puis pour tout le monde puis finalement, elle allait peut-être revenir pour les 20 % restants et finalement on est sur une disparition totale. Je ne vais pas alimenter les réflexions sur le psychodrame. Concrètement, pour nous, cela veut dire quoi ? Sur l'année qui vient, par rapport à 2018, ce sont 2,1 millions de dégrèvements. Les trois quarts des ménages villeneuvois sont concernés. Nous aurons une compensation c'est-à-dire que l'État s'est engagé à compenser intégralement ce qu'on ne touchera pas via la taxe d'habitation.

En revanche, le problème de fond est durable. Quand vous avez une compensation sur la base de l'existant actuel, qu'en sera-t-il dans cinq ans ? Est-ce que cette compensation aura été relevée à mesure que l'inflation suit ? Est-ce qu'on intégrera une redéfinition ? Est-ce qu'elle va, comme la taxe professionnelle, être donnée à un moment et ne pas évoluer ? À un moment, on va perd davantage que ce que l'on aurait dû encaisser si la taxe d'habitation avait été maintenue. C'est probable. Nous sommes à peu près convaincus que cette compensation de l'État se traduira, à terme, par une diminution propre de nos ressources. La compensation est valable les premières années mais à mesure qu'on avance dans le temps, il y a de grandes chances, malheureusement, qu'elle ne soit pas à la hauteur de ce que nous aurions perçu sur la taxe d'habitation. Je ne préjuge pas de la réforme fiscale qui pourrait redonner quelque chose à la collectivité et aux communes en particulier puisque, aujourd'hui, on n'y voit toujours pas clair.

Deuxième élément important sur cette disparition programmée de la taxe d'habitation : la véritable disparition d'un levier de recette. Quand nous construisons un budget, nous avons des variables, des leviers pour alimenter nos recettes. Nous avons toujours défendu, ici, l'imposition comme élément correcteur des inégalités sociales, comme élément de levier pour financer des politiques ambitieuses. Nous n'avons jamais condamné l'impôt en soi dans ce Conseil municipal. On avait un levier que nous pouvions activer au besoin. Monsieur le Maire, vous l'avez rappelé à plusieurs reprises, il était très clair pour nous que si nous avions eu besoin d'augmenter les impôts, nous l'aurions fait plutôt que de diminuer les services publics ou la solidarité. Le levier fiscal est un levier opérant. La disparition de la TH le rend

moins opérationnel et ce, pour une période assez longue.

Dernier élément : la stabilité des dotations. Si vous avez suivi le discours que le président Macron répète à l'envi lors de ses grands débats avec les Maires, il s'arrange toujours à un moment pour dire qu'il n'a pas baissé les dotations et qui les a stabilisées. C'est vrai. Avec lui, elles sont stables. Je ne parlerai pas du conseiller Macron qui avait encouragé le président Hollande à les baisser. Le président Macron dit : elles sont stables. Attention : stabilité dans un contexte inflationniste, cela veut dire en réalité régression de nos moyens. Très clairement, depuis 2007, on est à plus 15 % d'inflation. Quand on nous annonce que l'électricité pourrait augmenter, cette année, de 6 % et que le prix de la molécule de gaz a augmenté de 46 %, la stabilité des dotations est forcément une contrainte. Quand le gouvernement parle d'une stabilité, il s'agit bien, pour nous, d'une contraction des moyens disponibles. Si on raisonne à l'échelle d'un particulier, d'un ménage, d'un foyer, on appelle cela une perte du pouvoir d'achat. Si on raisonne à l'échelle d'une collectivité comme la nôtre, on peut parler d'un assèchement des collectivités qui se poursuit doucement mais sûrement, année après année.

Voilà pour les contraintes qui nous sont imposées et que nous avons subies. Je tenais à les remettre en perspective car on ne peut pas raisonner sur un débat d'orientation budgétaire sans intégrer tout cela.

❖ **La situation à Villeneuve d'Ascq**

Dans un contexte qui n'est pas des plus optimistes, il faut souligner que nous avons une chance à Villeneuve-d'Ascq, une véritable force de frappe : nos finances sont extrêmement saines. Nous avons des marges pour résister, pour déployer des politiques, pour encaisser le choc. Cette chance ne doit rien au hasard. Le sérieux et la rigueur de la gestion municipale sont anciens. Nous n'avons pas augmenté les impôts depuis 11 ans. Nous n'avons pas eu de dérapage de nos dépenses. Au contraire, elles ont été rigoureusement maîtrisées. Cette vertu, cette rigueur s'inscrivent, depuis 2008, dans une logique parfaitement responsable. On était dans une logique républicaine où on n'engageait pas l'avenir et on gérait avec une rigueur qui n'était pas synonyme d'austérité.

Je le dis parce que cette vertu, en termes de morale, de valeur de gestion budgétaire, est finalement assez pénalisante en termes de pratique. Quelque part, ceux qui ont de la chance dans la réforme, avec les baisses de dotation et la contractualisation, ce sont finalement ceux qui n'ont pas contraint leurs dépenses avant et qui ont laissé un peu déraiper. Plus vous avez laissé déraiper, plus vous avez de marge. Si vous avez contraint vos dépenses depuis 10 ans, ce qui est notre cas, vous avez moins de marge. De la même façon, ceux qui ont lourdement augmenté leurs impôts il y a trois ans bénéficient de la compensation de la TH sur la base de cette augmentation d'impôt. Nous qui ne les avons pas augmentés depuis 11 ans,

nous subissons le fait de ne pas l'avoir fait. On ne regrette pas de ne pas l'avoir fait. On ne pouvait pas savoir ce qui allait se passer. On ne pouvait pas jouer les Cassandra il y a 10 ans par rapport à cela. La méthode gouvernementale a été particulièrement injuste car elle a traité les collectivités exactement de la même façon : une collectivité qui n'avait pas fait d'effort et qui a lourdement augmenté ses impôts voit la même règle s'appliquer que celle qui a fait des efforts et n'a pas augmenté ses impôts. Il y a une forme d'injustice par rapport à cela qu'il faut rappeler.

Pour autant, comment avons-nous réussi, avec rigueur et vertu, à maîtriser les choses depuis plus de 10 ans ? Regardez l'évolution de l'ensemble des dépenses de fonctionnement sur la diapositive qui vous est présentée. Si vous prenez la période 2013–2014, vous voyez que nous n'avons pas attendu pour limiter nos dépenses et véritablement les contraindre. Dans le livret, vous avez un ensemble de synthèses qui démontrent la chose domaine par domaine, chapitre par chapitre. Je ne vais pas tout détailler ici car ce serait un peu rébarbatif et que nous avons déjà tout présenté. Je vais juste zoomer sur les dépenses de personnel car cela représente peu ou prou 63 à 64 % de nos dépenses globales. Vous voyez que les charges de personnel ont été fortement stabilisées depuis 2014. C'est extrêmement important. Évidemment, si vous devez pressurer votre budget, c'est sur ce chapitre qu'il faut travailler. Je le rappelle à chaque fois : nous avons une mobilisation de toutes nos équipes, de tous nos agents municipaux, des élus pour, au sein de la collectivité, chercher des solutions pour préserver les politiques publiques, interroger les dispositifs, optimiser les dépenses ; chaque poste est interrogé, chaque politique est à chaque fois discutée et réinterrogée elle-même d'où l'importance d'une gestion humaine et d'un dialogue avec l'ensemble du personnel au quotidien parce qu'il est évident que la demande de rigueur qui a été portée de longue date n'aurait pu être opérationnelle s'il n'y avait pas une mobilisation générale de l'ensemble de la collectivité. Je tiens à chaque fois à le souligner. C'est ce qui vous explique qu'à Villeneuve d'Ascq, on maîtrise de longue date nos dépenses de fonctionnement.

Concernant les recettes, ce que j'expliquais tout à l'heure s'illustre par le premier élément de la diapositive sur l'évolution des recettes de fonctionnement hors cessions. Elle illustre parfaitement le changement d'époque dans la gestion des finances publiques pour les collectivités. Jusqu'à 2013, les recettes de fonctionnement, issues principalement des dotations, augmentaient année après année ; on compensait l'inflation, on avait une respiration supplémentaire chaque année qui nous permettait de déployer des politiques et d'encaisser les dépenses supplémentaires. Vous voyez qu'à partir de 2013, ça s'arrête. On rentre dans une nouvelle époque, dans une nouvelle ère de stagnation. Le bât blesse évidemment sur la DGF. C'est à travers ces histogrammes depuis 2014 que vous retrouvez l'effet des 5,1 millions d'euros qui nous manquent, qui nous ont été prélevés et qui ne nous ont pas été rendus depuis. Je ne veux pas en dire beaucoup plus. Vous voyez sur cette diapositive que c'est la DGF qui voit fondre son montant. C'est ce que nous avons dû subir, contrer, par une politique de rigueur vertueuse qui a tout de même

réussi à porter ses fruits. C'est ce qui nous singularise de nombreuses collectivités.

Sur la diapositive suivante, vous allez voir l'évolution de notre autofinancement. Nous avons choisi de le renforcer, de le consolider en sachant que c'est une force de frappe indispensable aujourd'hui pour pouvoir efficacement investir, moderniser, rénover, entretenir la ville. Les chiffres ne trompent pas. On n'est pas dans du conjoncturel mais dans du structurel. L'autofinancement a été consolidé : d'un peu plus de 8 millions en 2008, on est monté à plus de 13 millions depuis les années 2015. On est à un niveau élevé parce que la stratégie d'économie, la mobilisation de l'ensemble de la collectivité, a porté ses fruits. Nous faisons partie de ces rares collectivités qui ont été non seulement capables de faire monter à un moment l'autofinancement à travers ce travail et cette stratégie d'économie mais de le faire perdurer dans le temps et de le consolider de façon durable. Ce n'est pas une fin en soi. Le but n'est pas d'avoir un autofinancement qui s'améliore pour avoir un autofinancement qui s'améliore. C'est dans un but stratégique extrêmement clair : pouvoir adosser sur cet autofinancement une montée en puissance de nos investissements avec la perspective de réaliser à l'horizon 2018–2019, et pour une durée assez longue, un investissement historique sur la ville. Pendant ce mandat, nous avons posé l'objectif d'un investissement de 100 millions avec une moyenne de 16,5 millions d'euros par année de mandat. C'était un objectif en soi déjà assez ambitieux. Mais, l'objectif portait sur une période qui a commencé l'an passé et qui va se déployer en 2019 jusqu'à l'horizon 2022–2023. Avoir un bel autofinancement, c'est la base d'une réflexion pour pouvoir investir massivement dans la ville en plus d'une logique classique de cycle de l'investissement.

La logique de cycle d'investissement : si vous prenez le mandat 2008–2014, vous voyez comment, de façon classique pour une collectivité, l'investissement progresse à mesure que le mandat se déroule. C'est logique : vous êtes élu en 2008, vous avez un programme, vous préparez les dossiers, vous instruisez, vous consultez, vous lancez les marchés puis vous montez en puissance. Les principales réalisations opèrent à la fin du mandat soit en 2013–2014. Les dépenses d'équipement augmentent considérablement. Nouveau mandat, nouvelle respiration, vous repartez sur une base où il y a un étiage de l'investissement en 2015–2016 (plus en 2016 qu'en 2015 puisqu'il y a les reports de 2014) puis, vous montez en puissance. C'est le cycle classique de l'investissement.

Je vous le dis tout de suite, on est en 2019, sur la fin du mandat donc on retrouve cette logique de cycle d'investissement qui fait qu'en 2018 et en 2019, on investit plus. Mais, on va se projeter tout de suite. On n'aura pas cette respiration avec un investissement qui redevient plus souple et léger. Nous allons dérouler 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et même 2023 car toute la stratégie qui a été la nôtre depuis 10 ans de constituer des réserves, une force de frappe, n'avait de sens que si véritablement nous pouvions la déployer. Aujourd'hui, nous y sommes. Nous allons la dérouler. Vous allez le voir à travers les éléments de préparation du budget que je vais vous présenter maintenant.

❖ Les éléments de préparation du budget 2019

Début février, nous venons de terminer le marathon de la préparation budgétaire. Nous avons épluché 40 domaines avec autant de réunions avec les services. C'est extrêmement lourd. Les derniers arbitrages sont en cours. Je souligne qu'il y a ici une culture de la collectivité, une culture du territoire, dans la contrainte et dans la recherche systématique de stratégies d'économie, de rigueur budgétaire. Construire un budget comme celui que nous allons construire, pourrait sembler difficile et cela le serait, si nous n'avions pas une collectivité qui est entièrement mobilisée sur cette question. Tous les services ont joué le jeu. Ils ont intégré la contrainte et nous proposent des solutions. Je les remercie bien évidemment très sincèrement. Cela se fait sous l'autorité de Madame Marie-Christine HUGUET, Directrice générale des Services. Je la remercie également car c'est elle qui pilote tout cela et qui cadre. C'est un travail, si ce n'est hebdomadaire, quotidien au travers de nombreuses réunions et d'interrogations multiples. Il faut vraiment le souligner. C'est une force. Nous avons une Mairie qui sait faire. Ce que la contractualisation impose aux collectivités aujourd'hui, nous le faisons depuis 10 ans. Nous n'avons pas attendu l'État pour cela. Nous savons faire. Nous sommes toujours dans une stratégie de rigueur. Je le dis bien : c'est une stratégie de rigueur dans le refus absolu de l'austérité. Le principe : la rigueur dans la gestion budgétaire est une vertu. Politiquement, nous ne défendons pas l'austérité ; au contraire. Rigueur, dans le refus de l'austérité. Il y a un vrai esprit derrière cela, une vraie mission de service public à adosser à cette préparation budgétaire. Nous sommes une Ville qui revendique la chose et cela nous range parfois dans ce que Monsieur le Maire a désigné comme étant l'ancien monde. Nous en sommes extrêmement fiers et nous l'assumons parfaitement.

Au niveau de la préparation du budget, je vais aller extrêmement vite sur le fonctionnement car les données sont simples.

- La section de fonctionnement
 - *Les recettes de fonctionnement*

De BP à BP, 2018–2019, les recettes sont stables. Nous aurons une augmentation comprise entre 0,5 % et 0,8 % c'est-à-dire pas grand-chose. Nous allons faire avec un budget qui ne verra pas ses recettes flamber ; c'est une évidence. Nous avons, une nouvelle fois, choisi de ne pas augmenter les impôts. Un point d'impôt nous aurait ramenés 357 000 € dans le budget. On a choisi de ne pas le faire pour conserver ce levier même si je l'ai dit, celui-ci est, de fait, rendu moins opérationnel du fait de la suppression de la TH.

Les dotations de la MEL sont stables. Il n'y a pas de changement. Je rappelle tout de même que nous avons notamment de grosses inquiétudes sur l'évolution de

l'attribution de compensation des dotations de la MEL. Une réforme avait été tentée par certaines communes qui voulaient que l'on redistribue davantage et que l'on prenne pas mal à Villeneuve. On avait une crainte de perdre plus d'un million d'euros. Je rappelle que ce que l'on appelle les dotations MEL, ce n'est ni plus ni moins qu'une compensation d'un transfert de recettes qui a été opéré à la Métropole de la taxe professionnelle. Nous sommes tout à fait disposés à discuter avec la MEL de l'évolution de cette attribution de compensation mais uniquement à la hausse. Du fait du déploiement de l'activité professionnelle sur Villeneuve d'Ascq et des contraintes qui vont avec, si on touchait aujourd'hui la taxe professionnelle, on percevrait bien plus que ce que l'on reçoit au titre de ce qui a été transféré en 2002 à la MEL. Donc, discuter de la chose, pourquoi pas mais pour nous, la base la discussion, c'est uniquement le montant de l'augmentation. Il n'est pas question de discuter d'une baisse. Il faut être bien clair. Jusqu'en 2020, on est tranquille. Ne doutons pas un instant, en fonction des évolutions politiques, de la gouvernance à venir de la MEL, que ce sujet reviendra et il importera à la majorité en place après 2020 d'être extrêmement vigilante, extrêmement percutante, extrêmement combative dans ce qui pourrait arriver dans le dialogue avec la Métropole européenne de Lille.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) sera stable. On aura une centaine de milliers d'euros supplémentaires. Ce n'est pas ce qui fera sauter la banque. Je vous propose simplement de figer les choses en disant que nous misons sur une atonie des recettes. On reste dans l'existant. Je rappelle que c'est une contrainte : des recettes stables sont des recettes qui ne permettent pas à périmètre constant de déployer la même politique que l'année précédente.

- *Les dépenses de fonctionnement*

Nous avons évoqué le nouveau cadre : pour trois années, la contractualisation nous limite à ne pas dépenser plus de 900 000 € supplémentaires que l'année précédente. Je l'ai dit : c'est une contrainte qui nous semble injuste car elle n'intègre pas les efforts que nous avons faits. Toutes les collectivités ont été traitées avec la même règle à calcul et c'est quelque chose qui nous pénalise. Nous avons été vertueux et quelque part nous avons presque eu tort de l'être trop tôt et avant les autres. L'inflation sera importante.

Je vais livrer l'état de nos réflexions en fonction de ce qui est ressorti des réunions de préparation du budget. Nous avons déjà globalement des données fiables.

Les charges à caractère général vont augmenter d'un million. Ce sont elles qui augmenteront à hauteur de 5,6 %. Il s'agit principalement, presque pour la moitié, des fluides. Réformer sur la consommation de fluides se fait sur une politique à long terme et non pas au coup par coup. Nous sommes engagés de longue date là-dessus. Vous savez les efforts qui ont été faits et heureusement que nous les avons faits depuis longtemps. Heureusement que sur l'éclairage public, nous consommons

presque moitié moins que ce que l'on consommait il y a encore quelques années. C'est quelque chose qui se situe dans une logique de développement durable qui est extrêmement saine mais, il y a aussi un intérêt purement financier. Évidemment, nous allons poursuivre cela.

Les autres charges sont quasiment stables : charges de gestion courante, charges liées aux ressources humaines ou aux finances.

Au final, nous serons sur une augmentation de nos dépenses de l'ordre de 1,3 % (1,2 million d'euros) avant arbitrage. Il nous reste donc, en gros, d'ici la présentation du BP à gratter 300 000 € ici et là. Comme tous les ans, cela va se faire ; ce n'est pas ce qu'il y a de plus compliqué. Nous allons tenir la contractualisation. Nous serons dans la limite des 900 000 € supplémentaires. La Ville va tenir le cap.

À ce stade de la démonstration, je vais insister sur le chapitre essentiel : les charges de personnel. Je reviens dessus car la clé pour réussir cette performance, année après année, c'est la maîtrise de nos charges de personnel. Nous avons choisi de ne pas diminuer le service public, de ne pas affaiblir le monde associatif sur la ville. Nous faisons des efforts au quotidien, année après année. Vous le voyez par rapport à l'évolution de ces dépenses. Rapporté aux autres collectivités territoriales, vous voyez que le delta entre l'ensemble des collectivités territoriales, des communes et Villeneuve d'Ascq ne fait que s'accroître depuis 2008. Nous maîtrisons nos dépenses. Ces données sont extrêmement démonstratives et elles illustrent la capacité de la Ville à avoir réussi à faire des économies année après année.

Il faut savoir que nous avons encore des contraintes. Cette année, les dépenses de personnel sont une nouvelle fois très largement maîtrisées alors que nous avons recruté pour la police municipale et pour nos Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), alors que le glissement vieillesse technicité va augmenter de 250 000 €, que l'accord sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations afférentes va nous faire une dépense de plus de 270 000 €. Le travail réalisé au quotidien porte ses fruits puisque nous avons une nouvelle fois maîtrisé nos dépenses de personnel. Regardez le deuxième élément de la diapositive sur l'évolution des dépenses de personnel à Villeneuve d'Ascq : depuis 2008, une cinquantaine d'équivalents temps pleins ont été sortis des effectifs sans avoir recours à des vacataires ou à de la précarisation ; ce que nous refusons. Nous avons réussi à interroger nos politiques et à les optimiser. Cela passe par toute une série de choses assez subtiles mais, une fois encore, les résultats sont là. Tenir cette performance dans le temps procède d'une véritable prouesse. Je tenais à le dire une nouvelle fois et à insister sur ces éléments de dépenses.

Pour terminer les éléments de présentation du BP, je ne vais pas, au niveau du fonctionnement, décliner toutes les politiques qui seront déployées. Nous faisons cela au moment du budget primitif qui aura lieu le mois prochain. Je vais juste

dégager deux choses importantes qui sont déjà cadrées. Je ne voudrais pas couper court au débat qui aura lieu après la présentation mais celles-ci sont déjà décidées.

La feuille de route programmatique 2014–2020, sera tenue. Je le rappelle, il s'agissait de maintenir le service public voire de le renforcer quand c'était possible. C'est ce que nous avons fait, par exemple, avec la police municipale, le service des aînés. Nous sommes sur un modèle de très haut niveau de service public à Villeneuve d'Ascq et nous allons le préserver. C'est la force du modèle villeneuvois. Il est hors de question d'en faire une variable d'ajustement.

De la même façon, le soutien extrêmement fort qui est porté par la Ville au monde associatif a été maintenu lui aussi. Nous n'avons pas diminué les subventions en leur disant : l'État nous demande de serrer nos finances, jouez le jeu vous aussi, nous allons vous amputer un petit peu. Pas du tout. Ce n'est pas une incapacité de notre part à diminuer les subventions au monde associatif, c'est une volonté farouche, déterminée, de ne pas le faire. C'est un choix politique parfaitement assumé. Pourquoi ? Ces services publics, au sens large, que ce soit une association qui œuvre sur le territoire ou un service public véritablement municipal, sont un patrimoine commun, la force du modèle villeneuvois, c'est l'élément-clé de l'attractivité de la ville. Quelque part, c'est un outil au service des solidarités du quotidien. Je le répète : nous refusons d'en faire une variable d'ajustement. Dans le contexte difficile que nous connaissons d'une crise sociale multiforme, d'une colère qui s'exprime, je pense que ce choix prend toute son importance car on saisit à quel point aujourd'hui les difficultés du quotidien existent et à quel point le rôle de la puissance publique, dans sa capacité à accompagner nos concitoyens, est essentiel. À Villeneuve d'Ascq, nous le faisons au quotidien. Ça, c'est quelque chose que nous ne discuterons pas. Nous y sommes attachés. Cela faisait partie de notre feuille de route programmatique et ce sera tenu.

Deuxième élément très important qui ne se discutera pas non plus : la volonté, lors de cette dernière année du mandat qui verra un exercice budgétaire complet se dérouler, de déployer un renforcement extrêmement significatif de nos politiques à destination du domaine du développement durable et de la transition écologique. Monsieur le Maire, vous avez salué tout à l'heure la présence du collectif dans la salle. Nous dialoguons au quotidien avec de nombreuses associations extrêmement actives sur la ville. Vous le savez, nous sommes une Ville qui a été innovante et qui l'est encore. Elle a une image assez singulière dans la Métropole du fait de cette dimension quasi génétique de technopole verte et bleue.

On aurait pu dire, on termine l'année 2019 et on engage un programme extrêmement ambitieux pour la période 2020–2026 par rapport à ce qui sera soumis à nos concitoyens lors des élections. Dès 2019, nous voulons marquer le coup très fortement. Pourquoi ? Parce qu'une urgence a été portée par différents acteurs (des collectifs, des manifestations dans le pays et à l'étranger). On voit qu'il y a une mobilisation très importante qui monte et c'est une bonne chose. Ces mobilisations

mettent les collectivités sous contrainte et ça aussi, c'est une bonne chose. On l'assume parfaitement. Nous allons avoir en fonctionnement, dès 2019, un objectif de diffuser des expérimentations qui sont assez remarquables sur la ville. Vous les connaissez si vous parcourez le territoire et que vous connaissez ce domaine du développement durable. André LAURENT en parlera quand il présentera le rapport détaillé tout à l'heure dans le Conseil. En matière de gaspillage alimentaire, de rénovation, de déplacement, nous avons plein de petites expérimentations qui ont déjà été diffusées et qui ont vocation à être, si on y arrive, généralisées. C'est un objectif dès 2019. Nous allons poursuivre, évidemment, nos rénovations énergétiques, de bâtiments, d'isolation, pour consommer moins. Nous sommes aussi dans une recherche d'optimisation des ressources et des fluides. Je vous ai rappelé que ces derniers représentent, à périmètre constant de politique et si la météo reproduit en 2019 ce qui s'est produit en 2018, plus de 400 000 € de dépenses. Il faut maîtriser cela à la fois par rapport à une logique strictement budgétaire mais aussi dans une logique de transition écologique. Vous savez que l'énergie la plus saine, la plus propre, est avant tout celle que l'on ne dépense pas. C'est la règle. Nous allons continuer à rénover la ville, nos bâtiments dans cette optique qui est, aujourd'hui, systématisée.

De la même façon, nous aurons à réfléchir sur une mobilisation, une sensibilisation des opérations de communication via les écoles notamment. C'est évident qu'il y a une transformation culturelle à opérer dans le pays. À notre modeste échelle, celle de la commune, le levier du monde associatif, de la scolarisation est important et nous allons réfléchir afin de voir comment nous pouvons encore participer à une éducation collective, populaire, multiforme qui visera à diffuser un changement de modèle, de valeurs. C'est un enjeu extrêmement important et vous en avez conscience.

De plus, nous mobiliserons également nombre d'acteurs avec lesquels nous travaillons depuis longtemps, nombre de nos services, autour d'axes forts et de projets notamment autour du déploiement d'expérimentations sur la biodiversité en ville. C'est important de renaturer l'espace urbain, de redéployer des éléments à une échelle extrêmement fine parfois à celle de l'individu, d'un logement, d'une habitation, d'un espace public. On peut faire de toutes petites choses très ambitieuses. M. le Maire l'a dit : il faut faire de Villeneuve d'Ascq une ville nourricière dans une logique de circuits courts et de productions locales extrêmement importantes. Nous allons généraliser cela. Nous allons essayer de voir comment les expérimentations qui existent et qui sont parfois mal connues sur la ville peuvent être diffusées. Bref, nous allons essayer, sur un jeu d'échelle constant et avec les moyens qui sont les nôtres, d'agir très vite, très concrètement dès 2019.

Je le dis clairement, la coloration globale de ce budget sera structurée par la défense du service public, par la défense de notre modèle de solidarité, de vivre ensemble et par un signal très fort qui sera envoyé en direction de la transition écologique et qui sera un prélude à une dynamique encore plus forte qui structurera, je l'espère, le

prochain mandat en fonction du choix des électeurs. En tout cas, nous savons ce que nous présenterons et quels seront les axes forts qui seront ceux de la majorité et que nous soumettrons au vote de nos concitoyens en mars 2020.

- Les données en investissement

Il nous reste un point très important à voir : l'investissement. C'est finalement le changement structurel le plus conséquent de cette fin de mandat au niveau du débat d'orientation budgétaire (DOB). C'est là que vous allez voir apparaître une véritable inflexion de nos politiques avec une réalité qui s'impose : la concrétisation, la consécration, je pourrais dire, des choix qui ont été opérés depuis le début du mandat. Je rappelle simplement quelle était notre stratégie en matière d'investissement : stratégie d'économie dans un premier temps. On économise, on a une gestion rigoureuse. Cela consolide l'autofinancement. Celui-ci monte en puissance. Il est stabilisé à un bon niveau. On conserve le levier de l'emprunt pour l'activer selon les besoins. Nous allons l'activer. Nous avons déjà commencé à le faire en 2018 et nous allons l'activer en 2019. La diapositive suivante montre à quel point nous avons des marges à ce niveau-là. Il n'y a aucune ambiguïté sur la situation de la dette à Villeneuve d'Ascq. Celle-ci est extrêmement saine. Il n'y a aucun emprunt toxique. Elle est parfaitement maîtrisée et surtout parfaitement modeste. Regardez les différents indicateurs qui font autorité : nous sommes deux fois moins endettés (en euro par habitant) que la moyenne des villes de la strate Villeneuve d'Ascq. Nous avons un encours de dette qui est deux fois inférieur à la moyenne de la strate et un ratio de désendettement qui est extrêmement faible. Pour rembourser la moitié de notre dette, il nous faudrait 3,1 années. Nous sommes une ville très peu endettée. Ce n'est pas un dogme. Ce n'est pas un fantasme de gestion vertueuse, rigoureuse. Il s'agit de conserver une force de frappe. Il y a de la dette saine. Il y a de la dette qui doit être utilisée, mobilisée. Lorsqu'on investit et qu'on mise sur l'avenir, évidemment qu'on investit, évidemment qu'on emprunte, évidemment qu'on s'endette. Nous avons choisi de le faire de façon raisonnée pour pouvoir déployer, le moment venu, ce que nous avons à déployer.

Nous avons une interrogation sur le degré d'engagement de nos partenaires (Département, Région, MEL). Ces collectivités sont, elles aussi, contraintes. Il y a une tendance au désengagement. Nous avons voulu nous engager lorsque nous avons l'assurance sur un nombre de dossiers assez conséquent de pouvoir avoir l'engagement de nos partenaires. Nous avons eu avec la visite de Xavier BERTRAND des engagements fermes de la Région sur le Palacium, par exemple, sur le soutien à la rénovation de la Rose des vents. Nous avons également des engagements de la MEL. Maintenant que nous avons des engagements consolidés de nos partenaires, nous y allons parce qu'il y a un risque moindre pour la Ville. Si nous avons été maître d'ouvrage sans assurance de ces partenaires, nous aurions pris le risque de devoir dépenser davantage. Nous y sommes. Nous l'avons dit en 2018 : nous montons en puissance et nous allons dérouler une période d'investissement historique pour la Ville.

La première moitié du mandat a été une période où l'investissement a été raisonnable, en attente. Il monte en puissance et va se dérouler et s'étaler de façon très conséquente. Vous allez trouver aux pages 19 et 20 du ROB une série d'investissements qui donnent la coloration de notre politique. Je vais les passer assez vite car nous n'allons pas faire les choses de façon trop rébarbative ce soir et je vais essayer de ne pas être trop long. Vous allez voir une série d'investissements qui sont programmés soit dans le cadre d'opérations pluriannuelles soit dans le cadre d'opérations plus spécifiques. Je vais simplement prendre trois symboles presque totémiques qui peuvent illustrer la philosophie qui est la nôtre et la coloration de nos choix budgétaires en matière d'investissement.

M. le Maire, vous l'avez évoqué au moment de certains vœux à la population ou dans le quartier, l'opération Grand-Angle, qui a été présentée la semaine dernière aux habitants du quartier, se déploie. Il y a un acte fort que vous retrouvez ici dans les opérations pluriannuelles, un symbole qui sera extrêmement important dans le déploiement de ces investissements : un des premiers éléments d'investissement qui sortira de terre sera un centre social ambitieux. On commence effectivement pour un centre social. Le symbole est là. Je n'ai pas besoin de le détailler. La solidarité a du sens. Un des investissements et un des bâtiments qui deviendra un signal fort dans le quartier, sera ce centre social. À lui seul, il est un symbole pour l'ensemble du territoire.

Deuxième symbole que je pourrais prendre : vous savez que nous allons rénover de façon très ambitieuse le Pont de Bois. C'est une véritable transformation dans ce quartier fragile. Nous connaissons les nombreuses fragilités de ce quartier qui n'a jamais été oublié ni délaissé. Il n'a jamais plongé comme certains ont pu le faire dans des villes voisines. Le symbole qui est le nôtre et qui a déjà été présenté en Conseil municipal est un groupe scolaire qui est déjà sorti de terre et qui va s'achever en 2019. C'est un magnifique symbole avec une école extrêmement ambitieuse, moderne, qui sera une des plus belles de toute la Métropole. Symboliquement, nous avons lancé pour le groupe scolaire qui sera inauguré à la fin de l'année, le dispositif orchestre à l'école. Vous avez un quartier qui va miser sur sa jeunesse, son éducation en faisant quelque chose d'extrêmement ambitieux. Comme pour le centre social, vous retrouvez la couleur politique des choix qui sont les nôtres en matière d'investissement.

Troisième élément très important que je rappelle aussi : pour illustrer notre choix d'appuyer la transition écologique, un investissement sera déployé sur le développement durable à travers une série d'opérations qui vont alimenter les enveloppes budgétaires pour des programmes annuels. Je les présenterai lors du BP. André en dira peut-être un mot tout à l'heure lorsqu'il parlera du développement durable. Nous allons mettre des enveloppes dédiées sur des opérations qui visent à la promotion de la biodiversité, d'un maraîchage urbain, d'une culture urbaine, de déplacements doux, de promotion du vélo afin qu'elles soient, dès 2019, visibles et lisibles car c'est quelque chose qui doit colorer et envoyer un signal extrêmement

clair et fort. Plus qu'un signal, ce doit être un véritable engagement. Nous l'écrivons au BP. Cela y figurera.

Je résume les trois symboles : l'action sociale, l'éducation, la jeunesse et la transition écologique. Nous envoyons un signal extrêmement fort à nos politiques au niveau des dépenses de fonctionnement et de l'éducation-jeunesse.

Nous aurons des symboles forts et nous aurons l'occasion d'en reparler plus longuement au moment du BP.

Pour terminer cette présentation, je vais revenir très sommairement à la magie des chiffres. Ils ne sont pas si austères que cela :

- les programmes pluriannuels pour 2019 : 16,4 millions d'euros ;
- les opérations annuelles récurrentes : 10,1 millions d'euros dont 7,3 millions pour les besoins patrimoniaux, d'entretien... ;
- les opérations diverses : 1,1 million d'euros. Je ne vais pas les détailler.

Cela nous fait un total de 27,7 millions d'euros à investir cette année. On change d'échelle. C'est extrêmement important. C'est une somme qui va être intégrée dans une mise en perspective par rapport aux années qui vont suivre puisque le projet Grand-Angle et la rénovation du Pont de Bois, s'inscrivent dans un périmètre, une temporalité qui nous conduit à 2022–2023.

La programmation de l'investissement s'établit comme suit :

- 2019 : 27,7 millions ;
- 2020 : plus de 30 millions ;
- 2021 : 33,9 millions ;
- 2022 : ça commence à atterrir un petit peu mais on reste sur un niveau encore très élevé avec 25 millions.

Pour la période 2019-2022 : il y aura un total de près de 120 millions d'investissement. La ville va être transformée. Nous avons un investissement historique sur la ville. Je précise que sur ce total, nous attendons 24 à 25 millions de recettes d'investissement liés au fonds de compensation de la TVA (16 % de ce qui a été investi sur une année sont compensés en année N+1) et les investissements de partenaires sur certains dossiers. Nous allons en reparler. Nous aurons 95 millions d'investissement propre à dérouler sur quatre ans. C'est extrêmement conséquent. C'est une étape majeure de l'histoire de la ville. Pour son cinquantenaire, nous allons avoir de vraies transformations urbanistiques.

Quelles incidences sur nos finances ? Regardez la programmation avec les

diapositives suivantes. Vous retrouvez tout ce qui a été exposé en termes de recettes, de dépenses réelles d'investissement, de dette à rembourser, de fonds de compensation de la TVA, de subventions qui viendront avec l'engagement des partenaires. Je vais aller à l'essentiel. Est-ce que nos finances vont se dégrader ? Est-ce que l'on investit en empruntant et en dégradant nos finances c'est-à-dire, quelque part, en précarisant l'avenir ? Absolument pas. Regardez ces données telles qu'elles sont déployées avec des indicateurs extrêmement fiables. Le fonds de roulement (exprimé en jours de fonctionnement), dont je reparlerai tout à l'heure lorsque j'évoquerai le rapport de la chambre régionale des comptes : en 2019, on est à 58 jours. On demande aux collectivités comme la nôtre de tenir 30 jours. Nous allons légèrement dégrader cet indicateur. Fin 2022, nous aurons un fonds de roulement qui sera suffisant pour tenir ce qui est demandé aux collectivités soit 30 jours.

La dette va passer de 42,5 à 64 millions. Est-ce que cela veut dire qu'on sera lourdement endetté ? Absolument pas. Notre capacité de désendettement va monter de 3,1 années à 5,6 ; ce qui reste un ratio de désendettement extrêmement sain. Nous n'allons pas obérer nos finances. Il y aura une dégradation des indicateurs mais ceux-ci étaient excellents et ils resteront très bons. Nous restons sur une tradition de responsabilité, de rigueur. Nous faisons avec les moyens qui sont les nôtres. Nous n'engageons pas de façon irresponsable l'avenir. Nous l'avons dit : nous nous attendons à des temps qui seront extrêmement durs. Il serait irresponsable de le faire de cette façon. Nous le faisons de façon maîtrisée, de façon extrêmement saine. Les indicateurs, à l'issue de cette évolution, resteront très positifs et ils continueront de singulariser Villeneuve d'Ascq parmi les collectivités et notamment les communes appartenant à notre strate.

Je vais conclure. Vous m'excuserez d'avoir été un peu long mais c'était extrêmement important de préciser les choses avec beaucoup de clarté. C'est ce que je me suis efforcé de faire. Nous avons fait face aux contraintes qui nous ont été imposées par l'État sans augmenter les impôts, en conservant un très haut niveau de service public, notre soutien multiforme au monde associatif. Nous avons consolidé la bonne santé financière de la Ville et nous avons, passez-moi le barbarisme, stratégisé un investissement qui devait porter ses fruits en fin de mandat. Nous y sommes. Nous tenons ces engagements et notre feuille de route a été parfaitement tenue. La stratégie n'était pas sans risques. Nous aurions pu dire à un moment que nous n'y arrivions pas et qu'il fallait diminuer l'investissement. Non. Non seulement, nous ne le diminuons pas par rapport à ce que nous avons en tête mais, en réalité, nous avons réussi à le renforcer et à aller au-delà de certaines espérances.

Dans un contexte périlleux, les résultats sont là. La feuille de route est tenue. La stratégie a été efficace, plutôt habile. Il ne faut pas hésiter à le dire. Elle va porter ses fruits. Nous tiendrons jusqu'au bout. Je le répète, c'est principalement grâce à la mobilisation de tous les acteurs du territoire que ce soit nos concitoyens, le monde associatif, les services de la Mairie, les élus qui m'accompagnent dans l'élaboration

des budgets. Nous avons une ville en mouvement. C'est la petite devise totémique qui circule et qui s'impose jour après jour.

Mais, c'est aussi une ville qui vit une nouvelle étape, qui ne renonce pas, qui va connaître un déploiement historique qui la transformera en profondeur. C'est à rebours de pas mal de dynamiques rencontrées dans pas mal de collectivités. Là aussi, Villeneuve d'Ascq est originale, elle se singularise. Elle est un peu à part. C'est le résultat d'une culture de territoire et de beaucoup de choses. Pour ce qui me concerne, c'est le résultat une stratégie parfaitement réfléchi et aboutie. Voilà ce que j'avais à vous dire. Je vous remercie pour votre attention.

Gérard CAUDRON, Maire

Un grand merci, Sylvain. Tu as fait preuve de beaucoup de brio, de talent, de précision, comme d'habitude. Je sais tout ce que tu peux nous apporter avec les services, Marie-Christine HUGUET, Stéphane BÉLEMBERT, Corinne BERGERET, Denis TRINEL. Tous les élus ainsi que les cadres et les services ont parfaitement intégré toutes ces contraintes. Si nous n'avions pas réussi à intégrer toutes les contraintes qu'on nous impose et qui s'imposent, nous n'aurions pas pu tenir cette feuille de route comme nous le faisons et comme nous continuerons à le faire. Je mets un « nous » collectif, quels que soient ceux ou celles qui seront désignés par les Villeneuvois en mars 2020 pour continuer cette aventure villeneuvoise.

Pour suivre toutes les semaines, les réunions de direction, je peux dire que de ma vie, dans ma vie et par comparaison à ce que je peux constater dans des assemblées d'élus ou de collectivités, il est assez rare d'arriver à cette osmose, à ce partenariat entre tous les partenaires dans une parfaite loyauté ; même si chacun peut avoir d'autres rêves, d'autres idées, cela passe toujours au second plan.

Je ne vais pas revenir sur tout ce que tu as dit. J'insiste sur le fait que le 25 février 2020, ce sera les 50 ans de Villeneuve d'Ascq. Ce ne sont pas les 50 ans de notre ville puisqu'elle est composée de Flers, Annappes et Ascq qui ont des histoires qui remontent aux Gaulois et même avant. J'évoquais tout à l'heure la longue histoire de l'église d'Ascq mais on doit se rappeler qu'il y a eu un village gaulois dans le quartier des Prés que l'on a découvert lors des travaux de la ville nouvelle. On ne peut pas changer la date : 25 février 1970 - 25 février 2020. Cela tombe à quelques semaines d'une élection. Cela peut poser problème. Pour moi, le moyen d'éviter que cela soit utilisé, y compris par moi-même et la majorité en place, c'est d'essayer d'en faire une affaire de toute la ville et en particulier des citoyens au travers des associations. Je vais essayer de monter un comité entre tous les groupes.

Il y a 50 ans, l'état dans lequel nous étions au moment de la fusion n'était pas bien brillant. Toutefois, les élus de l'époque ont fait preuve d'un immense courage en décidant d'une fusion car c'était le seul moyen de faire face au poids de l'État et des établissements publics. Il y avait 150 personnes qui travaillaient ; on n'était quasiment pas autant à la Mairie à l'époque. On peut donc mesurer le chemin

parcouru. J'ai été élu en 1977 et il n'y avait pas de budget parce qu'en 1976, il n'y avait pas de majorité dans le Conseil municipal précédent pour le voter. Pour cause, il y avait, entre autres, la charge cumulée des remboursements d'investissement que la Ville faisait via l'Établissement public d'aménagement de Lille-Est (EPALE) en garantissant les emprunts contractés par l'EPALE pour faire les équipements de la ville nouvelle. Avec un différé de quatre ans, on avait une charge prévisible en 1980–1981 qui était supérieure à la totalité du budget 1976 ; imaginez de où on vient. Quand on a été, comme moi, en responsabilité, on ne boudera pas son plaisir ou on ne jouera pas les faux modestes de n'avoir eu aucune importance dans cette transformation. Très honnêtement, si tout le monde ne s'y était pas mis, si tous les Villeneuvois ne s'y étaient pas mis dans toute leur diversité, on ne serait pas arrivé à ce résultat. Je souhaite donc vraiment que l'on prépare ces 50 ans dans cet esprit et qu'on n'en fasse pas, dans un sens ou dans un autre, un élément de campagne électorale.

Deuxième point que je voulais évoquer en complément : j'ai pu en saluant tout à l'heure les amis qui nous ont rejoints ce soir au niveau de l'environnement, de l'écologie et de la défense de la planète, dire en complément de ce que Sylvain a précisé sur les investissements « développement durable » qu'à chaque fois que nous faisons des bâtiments, que nous les transformons, nous faisons en sorte de faire des économies de fluides et d'énergie. Mais, si nous nous en tenons là, nous arriverons à un moment où nous ne pourrons pas aller au-delà. Les seules marges que nous avons, c'est l'usage ; la manière dont on les utilise que ce soit dans une école où il y a un seul utilisateur ou dans des salles de sport ou des salles des fêtes où il y en a de multiples et dont le premier souci, a priori, n'est pas de fermer la lumière ou de baisser le chauffage lorsqu'il est trop fort parce qu'on a l'impression que c'est naturel et que personne ne paie. Je pense qu'il faut que nous travaillions sur l'usage.

Le meilleur moyen est de faire ce que nous avons déjà fait avec André LAURENT et Françoise MARTIN dans certaines écoles c'est-à-dire de partager le bénéfice des efforts faits. Si on dit simplement aux utilisateurs, vous allez réduire votre chauffage et cela nous permettra de contenir notre budget, les gens nous diront que tout cela ce sont des histoires qui ne les concernent pas directement. En revanche, si on trouve le moyen – et on peut le calculer – à chaque fois que nous faisons une économie d'énergie de faire en sorte qu'une partie vienne en réduction de nos dépenses et qu'une autre soit utilisable, par le biais de subventions, par les utilisateurs qu'ils soient scolaires ou multiples comme dans les salles de sports. Ce n'est pas simple à mettre en route mais, on doit pouvoir y arriver. Lorsqu'on aura nos débats sur la démocratie participative, on pourra peut-être avoir à ce moment des conseils d'utilisateur par équipement ; c'est ce qu'on avait fait il y a 10 ou 15 ans avant que cela ne se plante car nous n'étions pas dans l'esprit. Il s'agit, au sein d'un même équipement, comme une salle de sport où il y a plusieurs utilisateurs, de se fixer des objectifs de meilleur usage et de dire, lorsqu'on aura fait le compte des économies faites, la Mairie en prend une partie et le reste sera réparti entre les utilisateurs et les clubs.

Voilà les deux éléments que je voulais rajouter. Je parle toujours d'innovation architecturale, technologique, universitaire, de grandes écoles, d'entreprises. Mais, l'innovation humaine, dans sa manière de vivre que ce soit l'alimentation ou l'usage en termes de gaspillage, de chauffage, d'eau, d'électricité, est quelque chose que nous devons réussir dans cette ville. Nous avons été des pionniers en la matière. Chacun viendra avec ses solutions, débattrà. Les citoyens voteront ou choisiront. Si on arrive à conserver ce même type d'objectif, je pense qu'on sera à la hauteur de ces 50 ans pour la nouvelle période qui s'ouvrira.

Voilà ce que je voulais dire. Je vais prendre les inscriptions : Mme DESCAMPS, Mme BARISEAU, M. BURETTE et M. MOYSON.

Véronique DESCAMPS, groupe Les Patriotes

Merci M. le Maire.

M. le Maire, mes chers collègues, un grand merci déjà à M. ESTAGER, ainsi qu'aux services qui nous ont fourni comme d'habitude des documents très clairs qui nous ont permis l'analyse de ce débat d'orientation budgétaire ou plutôt de ce rapport d'orientation budgétaire.

Notre commune a une gestion saine même dans ces temps difficiles où la prudence doit être de mise. Mais, nous souhaitons cependant attirer votre attention sur quelques petits points. On peut, malheureusement, constater dans ce rapport – même s'il n'y a rien de dramatique – une augmentation des dépenses de fonctionnement d'à peu près 1,4 % pour 2019 et non pas 1,3 % comme indiqué dans vos tableaux. Cette dernière est donc supérieure de 16,66 % à la contrainte imposée par l'État qui est de 1,2 %. On peut rappeler que dans le cadre de la contractualisation, l'État sanctionnerait notre commune en minorant de 75 % du dépassement ses futures dotations. Il serait donc pertinent de ne pas dépasser ces 1,2 %. Ceci dit, nous attendons l'arbitrage qui sera rendu lors de l'élaboration du BP.

Lors du dernier DOB, nous avons déjà insisté sur le fait que de sérieuses économies pouvaient être réalisées sur les dépenses de fonctionnement et, au-delà de la simple critique stérile, nous avons donné des pistes d'économie sur trois ans. Or, quelle déception de constater que les charges à caractère général, donc les charges courantes liées au fonctionnement de la Mairie, augmenteraient de 5,6 %. Nous sommes persuadés que nous pouvons mieux faire au moins sur ce poste.

Point appréciable : nous constatons une constante des charges de personnel malgré l'embauche d'ASVP supplémentaires et de policiers municipaux.

Nous observons également que le DOB 2018 prévoyait une baisse des charges financières de 8,6 % alors qu'apparemment, elle n'a pas eu lieu puisqu'elle serait restée constante si on se réfère à vos tableaux par rapport à 2017. Ceci dit, le DOB 2019 prévoit une forte baisse de 7,6 % des charges financières, une situation en matière d'emprunts qui reste donc favorable et un autofinancement conséquent,

comme vous l'avez dit, qui permet de bénéficier de conditions de financement satisfaisantes, de limiter le poids des annuités pour l'équilibre du budget et de disposer de réelles marges de manœuvre en matière d'endettement et donc d'investissement. D'ailleurs, vous avez engagé un programme d'investissement extrêmement important et vous avez raison. On ne peut qu'à nouveau vous encourager dans cette voie.

Il reste malgré toute une petite piste majeure d'économie : celles liées aux charges à caractère général et en matière de dépenses d'intervention. Nous vous rappelons nos anciennes propositions à ce sujet : les prestations de service peuvent être en partie reprises en régie par les services. Elles doivent être mises en concurrence dans un cadre de recherche d'économies nouvelles. Certains crédits budgétaires sont remis en question partiellement car moins utiles comme les postes réception, relation publique. Nous savons que vous continuez à mutualiser certains postes et à organiser des groupements d'achats. Nous vous encourageons, bien entendu, à continuer dans ce sens : mise en place de budgets par service avec des objectifs d'économie et, pourquoi pas, un intéressement des agents à la réalisation de ses objectifs.

En matière de dépenses d'intervention – et nous pensons qu'il s'agit là d'une économie de très grande importance –, les interventions des collectivités couvrent notamment des domaines aussi variés que l'économie, la culture, le sport, la politique de la ville, etc. De nature fortement politique, un examen minutieux de ces interventions doit être engagé par les assemblées et leurs commissions sous l'égide de notre commission des finances afin de réexaminer les dispositifs d'aide en rapport avec leur efficacité à l'aide des rapports annuels d'activité.

En conclusion, nos observations démontrent que des bassins d'économie sont encore possibles sans dégrader les services publics ; bien au contraire, en les performants, en les rendant responsables et associés aux résultats avec un personnel motivé parce que responsabilisé. Comme l'année dernière, nous vous encourageons à continuer dans ce sens : une gestion saine, de la prudence, de la rigueur sans austérité. Je vous en remercie.

Gérard CAUDRON, Maire

Mme DESCAMPS, merci. Je proposais, pour ne pas faire du macronisme qui prend 60 questions pour plus ou moins répondre à chacune, d'avoir une nouvelle gouvernance pour chacun c'est-à-dire que Sylvain réponde à chaque intervenant. Je ne vais donc pas le faire à sa place. Je pense que certaines questions sont pertinentes mais, les réponses sont tout aussi évidentes.

Quand on regarde dans la durée. Pourquoi avons-nous réussi à tenir la contrainte des 1,1 % et pourquoi nous réussissons et nous nous engageons sauf si on nous charge la barque à nouveau en permanence ? J'entendais en suivant les débats dans les banlieues, les représentants du gouvernement dirent que les classes ont été dédoublées et que la scolarité sera obligatoire à trois ans. Très bien. Sauf que

c'est nous qui payons. Le dédoublement des classes, des personnels d'accompagnement, la nécessité de créer de nouvelles classes pour les enfants de trois ans, c'est nous qui payons cela. Quand on dit que l'État met les enseignants ; oui mais, souvent il les prend en fermant des classes quand elles sont juste à la limite des effectifs. Je voulais dire, par rapport à la ligne que l'on se fixe depuis des années, que lorsqu'on fait un budget, on part des recettes et on aligne les dépenses sur celles-ci et pas l'inverse. Souvent, on fait l'inverse. Souvent on additionne les rêves et ensuite on voit comment on peut équilibrer. Nous, on voit ce qu'on va avoir.

Aujourd'hui, ce n'est pas le budget. Sylvain va répondre. Même si, aujourd'hui, dans un certain nombre de projections, on est au-dessus de la limite, il est bien évident qu'au moment du budget, on n'y sera plus. On ne va pas se permettre, même si on conteste la politique gouvernementale, d'être sanctionné quels que soient les reproches que l'on peut faire sur la manière de nous garrotter ; je ne dirais même pas de nous menotter.

Sylvain, sur ces quelques points.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

M. le Maire, vous avez déjà apporté quelques éléments de réponse. Mme DESCAMPS, il y a une confusion dans votre propos sur l'histoire des 1,4 % de dépenses supplémentaires. Nous ne sommes pas au moment du BP mais du DOB. Ce n'est pas un souci pour nous de le dire en toute transparence : on ne truque pas les chiffres. Je vous ai dit qu'il fallait que l'on aille gratter 200 000 à 300 000 € pour passer sous le seuil des 1,1 %. Je le dis clairement et c'est exprimé page 14 du document où il est écrit qu'il faudra « *limiter le volume budgétaire ci-dessus d'un montant voisin de 200 000 €* ». On le dit clairement. Nous avançons en toute transparence. Si nous avons souligné cet état de réflexion et de travail actuel, c'est pour vous dire en toute sincérité à quel point les services ont intégré cette culture de la rigueur. On pourrait s'attendre, dans une contrainte telle que la nôtre aujourd'hui, d'avoir à opérer des arbitrages à hauteur de plus d'un million voire deux millions d'euros en allant sabrer dans ce qui nous a été proposé mais, ce n'est pas le cas. Nous allons travailler finement et nous allons discuter sans problème. Je n'ai pas de gêne à vous dire que nous allons tenir sans problème le non-dépassement des 1,1 %. La question ne se pose même plus à ce jour. Nous allons tenir.

Véronique DESCAMPS, groupe Les Patriotes

C'est bien ce que j'ai dit.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Il ne faut pas qu'il y ait de confusion. Vous soulignez le fait que nous n'y étions pas encore. Non, nous sommes encore en train de travailler. Nous n'avons pas bouclé le BP.

Véronique DESCAMPS, groupe Les Patriotes

Je sais bien. Je suis restée sur le débat d'orientation budgétaire uniquement.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Concernant les dépenses de fonctionnement, il ne faut pas être complètement masochiste. On finirait par intégrer le fait que la moindre augmentation d'une dépense serait un échec. Non, c'est normal. Je pense que chacun chez soi espère, dans le budget du foyer, année après année, pouvoir dépenser un peu plus et avoir les ressources correspondantes. Une Ville, ça vit. Une société, ça vit. On est à 5,6 % de dépenses de fonctionnement en plus sur les charges à caractère général. On l'a déjà explicité à mesure que l'on a évoqué les marchés : les deux tiers de cette augmentation, ce sont des dépenses contraintes par rapport aux nouvelles normes qui nous sont imposées sur les études, sur la qualité de l'air dans les lieux publics, c'est lié au fluide avec un nouveau marché qui apparaît. Ce sont des dépenses à périmètre constant. Nous faisons le choix d'assumer ces dépenses en disant que nous n'allons pas contraindre en 2019 le monde associatif ou certains services publics mais, ce n'est pas du coup par coup. Il n'y a pas d'ambiguïté là-dessus : nous savons très bien que nous devons contraindre ces dépenses mais, dans une logique souple, longue. Ce qui nous permet de tenir, c'est le travail énorme qui est fait sur la masse salariale et sur les charges du personnel.

Lorsque vous nous parlez de régie qui pourrait se substituer à des dépenses de charges à caractère général, je dis attention. Si vous dépensez moins sur un soutien au monde associatif et que vous prenez tout en régie, il y a du personnel à mettre. Celui-ci ne travaille pas gratuitement. C'est un jeu d'équilibre. Vous ne pouvez pas dire on va diminuer tel chapitre de dépenses en augmentant tel autre ou alors, il faut l'assumer.

J'anticipe peut-être sur d'autres interventions. Quand vous nous dites que l'on pourrait faire des économies supplémentaires, je passe mon temps à dire de ne pas hésiter à nous présenter des choses sur du très concret : quelle politique identifiable dans tous nos documents budgétaires vous souhaitez voir diminuer, cela se traduit par quelle économie, par quelle diminution de dépenses, par quel personnel en moins ? Chiffrez-nous tout cela, proposez-le, on en débat, on en discute. Il n'y a évidemment pas de souci par rapport à cela. Je vous invite à préparer des amendements au budget primitif qui sera présenté le mois prochain ; sans préjuger de leur acceptation. On est bien d'accord : vous proposez, nous disposons.

Gérard CAUDRON, Maire

Mme BARISEAU.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Merci. Globalement, nous avons effectivement eu une présentation très pédagogique

et très technique. Nous avons un budget en stabilité et en reconduction.

Sur la partie fonctionnement, vous l'avez dit, nous allons atteindre les 1,1 % donc les + 900 000 €. Je vous rejoins sur le fond de l'iniquité de cette nécessité à contractualiser mais pas nécessairement tout à fait sur la méthode. Je crois que nous l'avons dit l'année dernière, je pense qu'il aurait été préférable d'instaurer un bonus/malus c'est-à-dire reconnaître que des collectivités, comme c'est le cas pour Villeneuve d'Ascq, ayant fait des efforts depuis plusieurs années auraient pu avoir le droit à un peu de souplesse.

Sur le fonctionnement, il est à noter la hausse des charges à caractère général. Les charges de personnel sont stables. C'est plutôt un bon indicateur. Je vous rappelle que lorsque nous proposons un plan pluriannuel d'économie (PPE), nous avons dit à charges de personnel stable. C'est le cas.

Je ne m'étendrai pas sur la taxe d'habitation. C'est encore suffisamment flou pour éviter certains commentaires.

La dotation globale de fonctionnement est simple. Vous avez également rappelé le combat que nous avons mené, tout élu villeneuvois confondu, à la MEL contre le projet de réforme qui avait été proposé. Je l'avais dit, je l'ai fait et c'est vérifié : j'avais voté contre ce projet.

Un mot concernant la hausse des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement. Nous l'avons évoqué en plénière. Il est vrai que c'est un indicateur d'attractivité pour notre ville mais c'est aussi la preuve que les prix de l'immobilier montent à Villeneuve d'Ascq. Quand vous êtes à Villeneuve d'Ascq, vous êtes dans un marché, vous achetez cher et vous vendez cher ; c'est moins grave. Ce qui est plus préoccupant, c'est pour les primo-accédants puisque les prix s'envolent. L'attractivité c'est bien. Veillons toutefois à maintenir une forme d'attractivité pour tous.

On aurait pu avoir un point de lutte, M. ESTAGER, lorsqu'en plénière, vous avez dit : s'il n'y avait pas la contractualisation, nous aurions lâché sur le fonctionnement en nous posant la question du levier fiscal. Ce n'est pas le cas. Nous n'allons donc pas épiloguer.

Sur l'investissement, c'est clair : il est boosté en 2018 même si pour cela il faut reconnaître une baisse de la capacité d'autofinancement. Franchement, elle est bonne. Nous avons toujours dit qu'elle est bonne. Pour moi ce n'est ni un sujet ni un problème.

Vous avez rappelé le partenariat nécessaire des autres collectivités. Vous avez cité la MEL et la Région. Vous avez cité le Palacium, la Rose des vents ; Dinah-Derycke, c'est voté même si je dois encore me battre pour que le calendrier soit plus clair que ce qu'il est. Je vous promets que c'est mon combat actuel. En tout cas, c'est voté. Ce matin, a également été voté en commission permanente un accompagnement au projet de la ressourcerie des centres sociaux de Villeneuve d'Ascq. Ça a été, pour

moi, un projet coup de cœur.

Il s'agit donc d'un budget de reconduite, de stabilité. Finalement, pour ce ROB 2019, je trouve que tout est posé dans la page 22 dans la conclusion qui synthétisait bien les choses mais surtout dans les options. Vous en avez formalisé trois. Je vous cite :

« La première consisterait à terminer ce qui est engagé et à valider que le bilan en fin de mandat respecte le programme municipal pour 2014/2020.

La deuxième option serait, dès à présent, d'anticiper pour s'engager sans retard pour la période 2020/2026 :

- *en redéfinissant les politiques publiques menées ;*
- *en renforçant les actions dans le domaine du développement durable ;*
- *en mesurant les enjeux financiers que ceci impliquerait.*

Cela pourrait être une manière de répondre, à notre mesure, à la colère populaire qui s'exprime aujourd'hui.

La troisième option serait de se poser la question de la possibilité réelle de faire face aux contraintes imposées par la contractualisation. »

Lors de la commission plénière, vous aviez rajouté un 3 bis qui était l'option du levier fiscal.

Je vous dirai quelle option je choisis mais vous allez le deviner dans la suite de mon propos.

Le ROB 2019 n'est pas ordinaire et ce n'est pas une séance ordinaire car il y a un contexte qui ne l'est pas. Il y a un contexte qui fait que beaucoup de gens qui se croient à tort ordinaire crient une colère et une injustice. Nous aussi, élus locaux, nous devons écouter cette colère. Dans la colère, il y a bien sûr les débordements de foule qui doivent être sanctionnés et condamnés mais, il y a surtout la majorité silencieuse qui demande à être entendue et même, je crois, considérée. Face à cela, il y a les sourds, les aveugles et, pire, ceux qui savent avant même d'avoir entendu, les donneurs de leçons et le populisme qui, je crois, est aux portes de notre démocratie. Cela doit nous préoccuper, même ici, ce soir en séance de débat d'orientation budgétaire. Il y a ce cri presque sourd de cette majorité silencieuse, de cette classe dite moyenne qui finalement finit par ne plus avoir de moyenne que le sens mathématique du terme. C'est notre devoir, en débat d'orientation budgétaire, de contribuer à résoudre ce problème. C'était dans la deuxième option.

Si on regarde l'ensemble du contexte français, nous sommes dans une France fragmentée pour ne pas dire fracturée. Il y a une fracture interne aux villes et une fracture urbaine et rurale. Nous le voyons dans le cadre de nos politiques régionales. Pourtant, il faut se réinventer, refonder peut-être la notion de projet commun et de destin commun.

Pour moi, il y a deux enjeux : le premier – et c'est là où la France est en panne –, c'est la mobilité sociale et intellectuelle. Traduction : emploi et pouvoir d'achat. Le deuxième enjeu, c'est l'environnement. L'explosion, l'allumette des Gilets jaunes, c'est ce choc entre emploi et pouvoir d'achat c'est-à-dire entre notions économiques et nécessité de s'attacher à l'environnement et donc aux notions écologiques. Il faut trouver un moyen de les réconcilier. Cela a un nom : ça s'appelle l'économie positive c'est-à-dire trouver de nouvelles façons de créer de la valeur ajoutée qui ont un sens, qui sont respectueuses de l'environnement pour éviter ce choc. Nous devons à la fois résoudre le problème de l'emploi et du pouvoir d'achat ainsi que celui de l'environnement.

De cela, je déduis quatre grands objectifs :

- mobilité sociale et intellectuelle - emploi et pouvoir d'achat ;
- environnement ;
- démocratie renforcée ;
- cohésion sociale.

Finalement, nous pouvons répondre à notre débat au travers de ces quatre questions parce qu'elles touchent nos politiques publiques. Par rapport aux options qui étaient posées dans la conclusion page 22, je choisis la deuxième. Vous avez d'ailleurs commencé à l'esquisser sans aller jusqu'à la formalisation autour des quatre enjeux. Nous pouvons le faire concrètement.

- Emploi et pouvoir d'achat. Que peut faire une Ville à ce niveau ? C'est la question des tarifs sociaux, des tarifs de cantine, de comment favoriser la découverte de l'entreprise. Cela touche à l'éducation, l'accessibilité aux transports, l'aide au permis de conduire, l'aide au BAFA, à une mutuelle communale, au soutien au commerce, au territoire zéro chômeur.
- L'environnement. Il y a eu plusieurs expressions sur le sujet : agriculture urbaine, circuits courts, production et achat local, l'éclairage public, plan zéro déchet. Nous en reparlerons sûrement au travers du rapport de M. LAURENT.
- Démocratie renforcée : vous connaissez notre vision qui diffère de la vôtre, en tout cas pour cette année, sur les conseils de quartier. C'est le rôle que nous donnons à tous les espaces de concertation qui peuvent à l'échelle d'une ville contribuer au débat.
- Cohésion sociale : c'est le sport, la culture, la vie associative et la sécurité.

Ce sont des compétences municipales. Ce sont des services publics. Je vous fais une proposition de présentation pour le budget primitif. Je trouve qu'il serait intéressant que chaque adjoint puisse, en quelques minutes, présenter ses grands chantiers de 2019 ou sa grande vision de sa délégation, quelques chiffres clés et comment au travers de ces quatre enjeux, la politique de sa délégation tente d'y répondre. On peut dire ce qui est fait et ce qui est prévu de faire. Je trouve que ce

serait une présentation intéressante. C'est finalement la notion de ville ressource – j'ai entendu ville nourricière – : les ressources pour inventer, impulser, entreprendre mais aussi des ressources pour protéger les plus fragiles et pour répondre aux plus désespérés, leur donner le sentiment qu'on est là et qu'il faut y croire encore.

En conclusion, je ne suis pas un fan du grand débat parce que je trouve que les élus locaux sont considérés comme des courroies de transmission alors que nous sommes des représentants de la nation à part entière et légitimement élus. Vous l'avez compris, notre réponse aux trois options, c'est cette façon de réinterroger, de rebalayer, de refonder, de recentrer un certain nombre de nos politiques publiques au travers de ces quatre enjeux que j'ai pu développer.

L'académicien Orsenna a dit lors d'un lancement d'une manifestation touristique : « *Il faut casser le "ce n'est pas pour moi"* ». Je trouve que c'est vraiment ça le défi. Cela rejoint la notion de mobilité sociale et intellectuelle. Il faut peut-être refonder à travers ce grand défi Crayons rouges, Gilets jaunes, Foulards rouges, avant tout Villeneuvois pour ne pas dire Villeneuvois avant tout ; pour finir avec un petit trait d'humour. Il y a peu de temps, quelqu'un m'a dit que c'est face aux crises que l'on se révèle ou non. Je trouve qu'il est de notre responsabilité ce soir de tenter de nous révéler pour tenter de nous relever. Je vous remercie.

Gérard CAUDRON, Maire

Avant que tu répondes, Sylvain, si tant est qu'il y ait matière à le faire, je vais dire quelques mots. Cela ne veut pas dire que l'intervention était mauvaise mais il s'agissait plus d'une contribution que de questions. Dans les suggestions que j'ai notées, il y avait un petit rappel de nos débats sur les conseils de quartier. Je veux tout de même dire que nous ne sommes pas sourds. Nous savons très bien que ce n'est pas simple. Avant même d'attendre les projets, que je crois nécessairement multiples, à développer dans le cadre d'un prochain mandat sur la démocratie participative, il n'y a pas de raison, avec toutes les technologies et toutes les réactions citoyennes, que l'on se contente d'avoir un Conseil municipal élu tous les six ans et un Conseil de quartier qui n'est pas élu mais avec des volontaires qui sont actés et point à la ligne. Je pense que le débat existera quoi qu'il arrive.

Mais, pour ne pas attendre, nous avons mis en œuvre dès le dernier renouvellement une chose qui fonctionne bien et qui d'ailleurs a été conditionnée par un rôle plus important des élus dans la préparation des Conseils de quartier : à chaque fois qu'il y a un projet urbain d'importance – même moyenne ; pas petite, on ne va pas soumettre au conseil de quartier une demande de permis de construire de quelqu'un qui veut grandir sa maison –, il doit avoir été présenté au conseil de quartier et aux riverains du projet, avant toute délivrance de permis de construire. Cela s'est fait pour les différents projets à Ascq, à la Cousinerie, cela va se faire au Triolo sur deux projets liés à la fermeture de la Ferme Parent, de l'endivier et aussi du transfert d'Orange dans ses nouveaux locaux.

Pour tous les projets immobiliers, les promoteurs sont tenus de venir débattre pour

recueillir l'avis des conseillers de quartier et des riverains. Nous avons d'ailleurs un petit problème. Compte tenu des délais serrés de délivrance des permis, le conseil de quartier de la Cousinerie a pu être consulté mais pas les riverains. J'ai donc demandé de convaincre le promoteur de reporter sa demande pour que la date limite de délivrance ne soit pas considérée comme un accord tacite sinon, je refuserais le permis purement et simplement quitte à avoir des problèmes juridiques – nous ne sommes pas à un près – pour que le projet puisse être présenté aux riverains. Dorénavant, nous les présenterons en même temps puisque faire une première réunion avec les Conseils de quartier puis une deuxième avec les riverains, c'est un peu lourd dans le calendrier.

Au Triolo, en particulier, vous avez sûrement été alertés par des riverains. Rien n'a été décidé à notre niveau. Je dirais même que je ne vois pas ces projets avec beaucoup d'enthousiasme, même si certaines choses sont tout de même intéressantes dans certains d'entre eux. Cela sera systématiquement présenté. Je voulais le dire car c'est un renforcement des pouvoirs des conseils de quartier qui n'est pas négligeable puisque c'est systématique. Le permis ne peut pas être délivré s'il n'y a pas eu cette réunion.

Concernant la suggestion sur les adjoints et leurs délégations, je vous invite tout de même à y réfléchir avant car cela risque d'être extrêmement lourd. Nous avons une tradition. Il y a énormément de délégations puisqu'il n'y a pas que des adjoints ; il y a des élus délégués, des conseillers de la MEL qui ont des délégations municipales. Il faudra qu'on y regarde. Vous pouvez dire que c'est simple car il suffit de les regrouper, mais il faudra ensuite désigner celui qui chapeautera. J'en vois au moins deux devant moi qui, dans le domaine des aînés, auront du mal à partager ainsi qu'un autre dans le domaine de la voirie. Ce n'est pas si simple. Je ne vous promets pas qu'on y arrivera. Mais, l'idée, comme va le faire André LAURENT tout à l'heure et comme on le fait régulièrement sur différents projets, de présenter les politiques ne nous dérange pas. Nous sommes fiers de nos politiques ; cela ne nous dérange pas. Il faut réfléchir aux modalités. J'en parlais avec Chantal FLINOIS hier, au niveau du centre communal d'action sociale. Cela rejoint les critiques en forme de question sur les dépenses de fonctionnement, la subvention au CCAS pèse et augmente de 11 %. Cela veut dire que si l'on veut faire face à une aggravation de la précarité et de la misère, quoi qu'en disent les partisans du ruissellement, et ne pas réduire nos aides qui sont légales, étudiées par des commissions – elles ne sont pas du fait du prince, de la princesse ou de qui que ce soit –, il faut les subventionner notamment pour tenir le fonctionnement des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Toutes ces subventions s'additionnent à nos charges. La totalité fait 11 %. Cela veut dire que lorsque vous voulez être à 1,1 % sur la masse globale, il faut réduire d'autant ces 300 000 ou 400 000 € que nous avons mis en plus au CCAS des autres dépenses. Or, Sylvain l'a rappelé tout à l'heure, la marge de manœuvre que nous avons d'une année sur l'autre est de 900 000 €. Vous avez des dépenses contraintes sauf à ne plus chauffer les salles de sports, les piscines et les écoles. Il y a aussi le CCAS, sur lequel on est obligé de mettre des subventions, pour que les EHPAD fonctionnent bien et que l'on ne refuse pas des aides

alimentaires à ceux qui en ont besoin. Quand vous avez pris cela, vous avez déjà quasiment mangé la totalité des 900 000 €. De plus, il peut y avoir quelques dépenses supplémentaires qui tombent sur l'année comme, par exemple, le 75^e anniversaire du massacre d'Ascq ou les 50 ans de Villeneuve. Même si nous n'allons pas faire des dépenses excessives, il y aura un minimum dans l'organisation, dans la communication. Il faut vraiment prendre tout cela en compte. Peut-être que la solution serait de proposer le jour du budget, des interventions sur ce qui bouge pour avoir un cadrage un peu plus explicatif et non pas des bilans de délégation car nous le faisons à d'autres occasions. Nous allons y réfléchir. Nous entendons bien la demande. Sylvain.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

En complément de votre réponse Monsieur le Maire...

Gérard CAUDRON, Maire

Tu peux me tutoyer.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Cela nous arrive, c'est vrai. Rappelez-vous, Madame BARISEAU, les présentations budgétaires qui avaient lieu lors du début de mandat régional où nous siégeons ensemble dans des groupes différents, sous la présidence de Daniel PERCHERON. Nous avons une présentation du budget domaine par domaine : 14 VP, 14 présentations. C'était lourd. Ce n'était tout de même pas très suivi. Nous avons fini par arrêter dans un consensus des différents groupes en disant qu'il serait peut-être plus serein d'avoir une présentation plus globale. À l'arrivée, c'était tout de même plus efficace. Comme Monsieur le Maire, je retiens votre proposition. C'est quelque chose que nous avons déjà commencé à intégrer pour illustrer le BP par des politiques qui se déploient domaine par domaine, en en mettant à l'honneur, et en complétant dans les présentations à mesure que nous passons les délibérations. Nous avons parfois des délibérations techniques. Il est vrai que si on veut prendre le temps d'avoir des respirations, il ne faut pas tout passer le jour du BP car c'est déjà très long. Comme nous avons des Conseils municipaux mensuels, c'est assez souple. À chaque fois que nous avons une délibération et que nous avons une respiration, nous pourrions en profiter pour faire des points d'étape. C'est extrêmement important.

Je propose que l'on ait effectivement des exercices budgétaires qui se déclinent sur toute l'année, afin de ne pas avoir simplement les grandes messes DOB, BP et éventuellement budget supplémentaire (BS) mais cette intégration. C'est ce que je proposerai, je pense, à chaque adjoint. Quand Farid OUKAÏD propose, par exemple, une délibération sur le sport, il faudrait que les enjeux plus larges liés au débat budgétaire afférent à ce domaine soient présentés. Idem sur l'éducation ou la voirie ou autre. On peut le faire vivre de façon multiforme tout au long de l'année. C'est quelque chose qui effectivement permet de s'approprier pleinement ces débats.

Aujourd'hui, pour le dire de façon très prosaïque, les questions budgétaires sont le nerf de la guerre. Elles président quasiment tous les choix et toutes les stratégies politiques. On ne finira donc pas de faire de la pédagogie encore et encore pour que chacun s'approprie ces débats.

Concernant votre intervention, je suis tout à fait d'accord sur l'histoire du bonus/malus. C'est ce que nous aurions voulu ; que nous ayons un bonus. La méthode était injuste. Elle a été vertueuse, mais sanctionnée dans sa pratique par l'État. On ne peut que le déplorer.

Sur le fait que la ville soit hyper attractive et que nous sommes en train de devenir, sur l'immobilier ancien notamment, peut-être la commune la plus chère de la Métropole à terme. Dans les classements du monde privé, nous sommes actuellement en deuxième ou en troisième position. C'est effectivement une vraie réflexion, une vraie difficulté. Vous êtes Villeneuvois, vous aimez votre ville, vous êtes un jeune ménage, vous voulez vivre et investir sur Villeneuve d'Ascq, c'est plus que compliqué. On est sur des logiques macroéconomiques. On est sur des logiques compliquées. La solution passe effectivement par une diversification de l'offre. Même lorsque nous avons de petits projets sur de petits volumes, le prix de vente au mètre carré sur Villeneuve d'Ascq sur des logements neufs est délirant. Sur les anciennes maisons, qui peuvent sembler très modestes, on est également sur des prix délirants. Cela pose un vrai problème d'où l'importance de réfléchir à tout cela sur un temps long. On est victime de notre attractivité. C'est une réalité.

Concernant les grands axes que vous avez évoqués : mobilité sociale et intellectuelle. Je suis tout à fait d'accord et c'est pour cela que j'ai pris ces figures totémiques de l'investissement. Quand on fait un groupe scolaire de première ambition à Pont-de-Bois avec l'installation d'une classe orchestre, on est en plein dedans. Quand vous nous parlez de cohésion sociale et qu'on a pour symbole un centre social qui sort et qui sera un signal fort et vertueux au cœur de l'hôtel de ville, c'est extrêmement prégnant et démonstratif. Nous avons également parlé de la transition écologique ; c'est un enjeu.

Je terminerai sur ce que vous avez dit sur les crises puisque vous avez davantage fait un discours de politique générale qui peut se faire au moment d'un DOB. C'est vrai que les crises économiques, politiques, géopolitiques, ont toujours été, d'une façon très large, des moments où l'humanité se réinvente. Ce sont des accélérateurs d'innovation. Nous l'avons toujours su.

Aujourd'hui, sur l'enjeu environnemental, il est évident que la crise actuelle qui est actée, décrétée, qui appelle une mobilisation générale, va accélérer les choses à condition qu'on en prenne pleinement conscience et qu'on décide de le faire. C'est pour cela que nous avons choisi d'envoyer un signal très fort dès 2019 pour dire que cela se joue maintenant. À notre échelle modeste, mais ambitieuse, des choses peuvent être réalisées dès 2019. D'autres passeront par une base programmatique pour le mandat 2020–2026 notamment pour la ville nourricière car cela ne se fait pas

du jour au lendemain. Nous allons jouer sur les échelles ; échelle de temporalités : dès 2019, on déploie et on y va ; échelle plus longue : échelle de l'individu, ce que chaque citoyen peut faire dans ses pratiques du quotidien, dans sa pédagogie, dans ses usages et sa propriété propre et ce que collectivement nous pouvons faire sur l'espace public et sur ce qui nous est propre.

Vous reconnaîtrez que je n'ai jamais dramatisé, dans ces débats budgétaires, la fonction politique qui est la nôtre. Elle est au contraire stimulante. Nous ne baissons pas les bras. Nous y allons. C'est ce que nous essayons de démontrer au quotidien. Nous avons fait face. Nous n'avons pas renoncé. Nous ne nous sommes pas repliés sur nous-mêmes car la colère que vous avez évoquée, cela fait longtemps que nous l'avons anticipée et que nous l'accompagnons. Aujourd'hui, elle éclate au grand jour. C'est une réalité. Mais, le sens de nos politiques sociales est de dire que lorsque cela va mal, c'est à ce moment qu'il faut déployer la solidarité, l'investissement, les dépenses. Celles-ci doivent être accrues lorsque ça va mal. C'est dans les périodes plus fastes au niveau économique, quand la société respire, que l'on peut faire preuve de plus de resserrement car les populations sont moins en attente.

Aujourd'hui, vous l'avez dit, on est sur un modèle qui interroge jusqu'à notre modèle démocratique. Il y a une tentation antirépublicaine qui monte. C'est vrai que dans ces moments, la dimension du pouvoir national est importante. On peut parfois se poser beaucoup de questions sur l'amateurisme auquel nous avons été confrontés dans les réponses immédiates et à moyen terme, telles qu'elles ont été malheureusement proposées.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci. Victor BURETTE.

Victor BURETTE, groupe Parti Socialiste

Merci Monsieur le Maire. Chers collègues. Si je voulais être taquin, je dirais que la longueur de ce débat d'orientation budgétaire n'est certainement pas étrangère à ce climat d'année préélectorale.

Gérard CAUDRON, Maire

C'est pour ça que tu seras court.

Victor BURETTE, groupe Parti Socialiste

Exactement. Certainement plus court...

Ce débat annuel s'effectue dans un contexte nouveau pour notre Ville avec le premier débat d'orientation budgétaire qui intègre la contractualisation imposée par l'État en juin dernier.

Cette contractualisation constitue à notre sens une régression au regard de la décentralisation. Elle constitue également un carcan financier qui contraint les possibilités d'action de notre Ville alors que les besoins exprimés sur le terrain sont croissants comme cela vient d'être dit. C'est pourquoi nous nous sommes opposés à la contractualisation sur son principe lors du débat que nous avons eu en juin dernier.

Pour rappel, même en net recul par rapport à 2017, l'INSEE table sur une croissance à 1,4 % en 2018 et certainement équivalente en 2019. À Villeneuve d'Ascq, le taux contractualisé s'élève à 1,1 %. Cela signifie qu'avec ce dispositif, l'État nous contraint à une progression des dépenses de fonctionnement plus faible que celle de l'inflation.

L'exercice est donc périlleux et nous oblige dans la construction budgétaire à une grande rigueur et à une inventivité de tous les instants pour assurer aux Villeneuvois le maintien d'un haut niveau de service public.

En parallèle et comme Sylvain ESTAGER l'a évoqué, une autre menace se profile avec la suppression de la taxe d'habitation et la réforme de la fiscalité locale plus globale qui se fera cette année. Le premier effet de cette suppression de la taxe d'habitation est de supprimer aux communes un levier fiscal mais, l'effet le plus pervers, est de nous priver de la dynamique de cette recette qui augmentait mécaniquement du fait de la revalorisation annuelle des bases ou de la bonne forme de notre marché immobilier.

En 2019, l'impact pour la Ville restera neutre puisque le dégrèvement opéré est compensé par l'État. Mais qu'en sera-t-il réellement lorsque la taxe d'habitation sera définitivement supprimée et remplacée par une dotation qui sera, au mieux fixe ou au pire, comme c'est souvent le cas avec les dotations de l'État, dégressive d'année en année ?

Ces deux mesures, la contractualisation et la suppression de la TH, ont donc des conséquences lourdes sur nos finances. Elles sont à rebours de l'esprit de la décentralisation et de la libre administration des collectivités.

Tout cela forme ce que le Gouvernement appelle un « Pacte de confiance », comme si la confiance pouvait être imposée et unilatérale.

Dans ce contexte, notre Ville tente de maintenir le cap pour ce qui sera le dernier exercice plein de la mandature 2014-2020.

Les contraintes imposées par l'État impliquent, une nouvelle fois, pour maintenir la spécificité de notre modèle villeneuvois, que les élus et services municipaux devront faire l'objet d'une grande ingéniosité et d'un engagement sans précédent.

Pourtant, nous sommes loin de la gabegie avec une évolution prévisionnelle des dépenses de personnel limitée à 0,1 % en 2019. Tout cela avec un périmètre de

l'action municipale qui demeure très étendu après, faut-il le rappeler, la création en 2018 d'un service des aînés, le déploiement de la vidéoprotection, le renforcement de la police municipale ou bien encore la municipalisation du Musée du Terroir et du Mémorial d'Ascq.

En matière d'investissement, les choses sont également claires. Malgré les contraintes, je tiens ici à saluer la poursuite d'un objectif élevé d'investissement qui dépassera les 100 millions d'euros sur la durée du mandat et qui, sur la période à cheval sur les deux mandats (2018-2022), atteindra les 117 millions. La liste des programmes pluriannuels présentés dans le ROB est, à cet égard, éloquente.

In fine, pour l'élaboration du budget 2019 et dernier exercice plein de notre mandature, notre Groupe valide les deux priorités :

- dégager les marges de manœuvre nécessaires pour assurer la réalisation d'un niveau inédit d'investissements avec 27,70 M€ de crédits ouverts ;
- maintenir le haut niveau de service public qui participe à la forte attractivité de notre ville et qui reste au cœur de nos préoccupations.

Faire cela, c'est permettre à notre Ville de préserver sa qualité de vie et de demeurer un pôle d'attractivité majeure au sein de la Métropole.

Pour autant, je m'interroge ici sur la capacité pour l'avenir, et ce malgré tous nos efforts en matière de gestion rigoureuse des deniers publics, à rester dans les clous de la contractualisation. Comment répondre aux attentes de nos concitoyens en comprimant sans cesse nos budgets ? Ne sera-t-on pas amené à s'affranchir à l'avenir de cette contractualisation ? Je m'interroge sur cette dynamique en court qui consiste à compresser sans cesse les budgets de nos collectivités territoriales alors qu'elles ont des besoins croissants. Nous, élus locaux, nous nous retrouvons pris en étau entre les besoins des citoyens et les contraintes de plus en plus imposées par le haut.

Ces questions sont pleinement d'actualité dans le contexte social et « Macron-économique » actuel.

Enfin, je voudrais terminer cette intervention en remerciant très sincèrement les personnels de la ville qui ont concédé des efforts importants ces dernières années pour maintenir en bonne santé notre Ville.

Pour 2019, je voudrais insister en particulier sur les services techniques dont la charge de travail est croissante avec le foisonnement des projets sur notre ville et qui doivent adapter en permanence leur rythme et leur méthode de travail. On oublie parfois un peu sur qui repose notre administration municipale. Je pense que notre Conseil doit les saluer à la hauteur de ce que cela représente en termes d'efforts.

Je vous remercie de votre attention, mes chers collègues.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci M. BURETTE. Vous, vous ne faites pas de politique.

Victor BURETTE, groupe Parti Socialiste

Non.

Gérard CAUDRON, Maire

Ni municipale, ni autre... Plus sérieusement, si on prend la question de la contractualisation : quand vous dites qu'il faudra peut-être en sortir, on se le dit tous. Le problème, c'est que si ce n'est pas la loi qui nous permet d'en sortir, le jour où on en sortira, on aura encore des recettes réduites. Non seulement on aura dépensé plus, puisqu'on ne sera pas dans les clous, mais on aura moins de moyens c'est-à-dire qu'on ne pourra équilibrer que par des impôts or, on aurait plus la taxe d'habitation, et on serait, vous serez, qui que ce soit serait obligé d'étrangler par le foncier bâti. Il faudrait y aller fort vu la part que cela représente. Autant, on est meilleur qu'ailleurs au niveau de la taxe d'habitation, autant on est plutôt dans les normes en termes de foncier bâti. Faites donc bien attention.

On n'a pas signé la contractualisation par enthousiasme, mais parce que c'était la loi et parce que si on ne le faisait pas, on avait des sanctions. J'ajouterai tout de même que nous l'avons fait parce que jusqu'à présent, nous avons réussi, même sans contractualisation, à rester à peu près dans la même enveloppe. Cela aurait été un acte politique un peu curieux et je ne connais pas beaucoup de mairies qui l'ont fait, de refuser. Ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas allées en préfecture pour signer qu'elles ne l'ont pas fait. Il ne faut pas se raconter d'histoire en la matière. Il n'empêche que si nous n'avions pas signé, nous aurions perdu des moyens et pour autant, on aurait tenu les objectifs de la contractualisation.

Le problème qui se pose et ce sera un des enjeux des mois d'avril et mai prochains, est de savoir ce que vont faire le président et le gouvernement face aux expressions d'insatisfaction et de colère recueillies dans ce « grand débat ». S'ils disent simplement nous allons réduire le nombre de députés et les indemnités des anciens présidents de la République, cela ne répondra pas aux besoins de pouvoir d'achat ou aux appels de pouvoir d'achat. Que diront-ils à cette époque-là ? S'ils bottent en touche sur les collectivités, il y aura une révolte des Maires et des communes qui fera exploser cette contractualisation. Si on nous demande de faire plus, beaucoup plus, que ce que l'on nous demande déjà de faire en plus, on ne pourra pas tenir les 1,1 % ou les 1,2 % actuellement imposés.

Je pense que ce débat sur la contractualisation, sur le rapport entre les princes qui nous gouvernent et les communes, est en train de changer. Au départ, ils n'en avaient rien à cirer ; il fallait nous écrabouiller. Là, on en appelle aux communes pour organiser le grand débat. Entre parenthèses, s'il y a des gens qui ont des idées à Villeneuve d'Ascq alors que personne ne veut venir défendre la politique de l'État, je

suis prêt à donner quelques locaux que ce soit à condition qu'il y ait un représentant du préfet ou ministériel voire un Gilles PARGNEAUX quelconque ou un MARCHAND ou quelques autres... Je ne vais pas me fâcher avec les voisins ou les voisines.

Si quelqu'un vient, qu'il le fasse mais, qu'on me le dise. Je ne voudrais pas qu'à un moment donné, on nous dise que nous n'avons pas organisé le grand débat. Je ne vais tout de même pas organiser un grand débat où c'est moi qui défendrai la suppression de l'ISF. Trouvez-moi des défenseurs, ils auront l'hôtel de ville, des salles, ils pourront venir défendre la politique gouvernementale. Trouvez en moi. Cela étant dit, quoi qu'il arrive, cela changera le cadre et peut-être les éléments de la contractualisation. C'est une réalité.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Ne cherchez pas très loin, M. le Maire, vous en avez dans votre majorité.

Gérard CAUDRON, Maire

Ah oui ? De l'ancienne ou de la prochaine ?

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

De l'actuelle.

Gérard CAUDRON, Maire

De l'actuelle ! Il paraît... Mais, ils sont discrets. Je ne peux pas les obliger, y compris parce qu'ils ont voté à un moment où qu'ils ont fait des choix que nous sommes d'autres à avoir fait pour des tas de raisons, à défendre des choses avec lesquelles ils ne sont pas d'accord. Mais, s'ils veulent le faire, ma porte est ouverte.

On va encore dire qu'on fait de la politique, qu'on fait les municipales mais ce n'est pas le cas. On les prépare. Il y a deux manières de le faire : soit en termes de projets, d'idées et d'équipes, soit à la règle à calcul. Je n'ai jamais été un partisan de la règle à calcul.

Mme BARISEAU.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Effectivement, nous faisons tous de la politique mais, il ne faut pas en avoir honte. Je trouve qu'en période de crise, on a besoin de politique. On peut faire de la politique intelligemment, M. BURETTE. Je n'ai pas honte du tout de faire de la politique surtout lorsqu'on est des élus locaux. Nous sommes sans doute les derniers garants de la cohésion sociale. Oui, je fais de la politique et j'en suis fière, M. BURETTE.

Gérard CAUDRON, Maire

Moi aussi, même si je dis parfois que je n'en fais pas... Sylvain

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Je ne vais pas rajouter grand-chose. Deux ou trois choses ont été dites. Il faut tout de même s'interroger sur la finalité à moyen terme. C'est ce que disait Victor sur la dynamique perdue au niveau de la TH : cela participe de l'affaiblissement de la sphère politique sur sa capacité à intervenir sur le quotidien et à mettre en œuvre des politiques. La question de la contractualisation est redoutable parce que si face à la crise des Gilets jaunes et à l'issue du grand débat, le gouvernement lâche des choses, il présentera la facture, in fine, à quelqu'un. Il la présentera à qui ? Aux collectivités. Il dira : vous voyez, vos Maires sont incapables de maîtriser leurs dépenses. Les Conseils départementaux, les Conseils régionaux, ça dérape. Ce n'est pas l'État. A un moment, il y aura un discours qui ira de façon convergente vers la mise en cause de ce pacte républicain. C'est effectivement quelque chose qui peut être redoutable à terme.

La question qu'il y a derrière cela est de savoir s'il s'agit d'un étouffement lent, programmé de certaines sphères politiques, de certaines collectivités pour tout refondre. Est-ce qu'à terme, la finalité n'est pas de préparer l'opinion publique au fait que les communes doivent bel et bien disparaître, fondues dans une intercommunalité ? Pour préparer l'opinion publique, sachant que celle-ci est très attachée à la figure de leurs élus locaux et du Maire en particulier, il faut un travail de sappe méthodique. Actuellement, on est dedans. On assèche. On explique que ce sont des strates qui ne sont pas si opérationnelles que cela, qui ne mutualisent pas assez, qui ne pressurent pas assez, qui ne maîtrisent pas assez et qu'il faut aller vers une espèce de bon sens qui participera à la destruction de l'échelle la plus fine, du maillage le plus fin.

Quelque part, le dérapage que nous avons aujourd'hui sur les Gilets jaunes, c'est une crise sociale mais c'est surtout une crise de territoire ; une crise de personnes qui ne se sentent pas représentées. C'est une piqûre de rappel pour ceux qui veulent aller très vite sur cette hypothèse. Malheureusement. À notre échelle, nous résistons. Nous y allons. Nous n'arrêtons pas de le dire. Mais, je pense effectivement que le paysage politique dans 10 ans sera très loin de celui qu'il est aujourd'hui et pas seulement dans la dimension des forces partisanes traditionnelles mais aussi dans celle de la structuration.

Je n'ai jamais considéré que le millefeuille territorial était un handicap. Au contraire, c'est la marque d'un État qui était capable d'être efficace. Évidemment, qu'il faut évoluer et qu'il y a des choses à changer. On n'est pas sur la base de la départementalisation de la Révolution française. On est bien d'accord. Ça a évolué. Pour autant, le désengagement de la sphère politique est une tendance lourde de la société occidentale en général et en France, on y vient doucement mais sûrement sur la base d'autres modèles qui existent à l'étranger. Hélas.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci. Pascal MOYSON pour conclure.

Pascal MOYSON, Adjoint au Maire

Monsieur le Maire, chers collègues, la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les semaines qui précèdent le vote de leur budget par les collectivités territoriales, correspond à une exigence de la loi. Alors oui, c'est une obligation légale à laquelle nous devons nous conformer, mais le DOB est d'abord un moment clé du processus de préparation budgétaire. Préalable et prospectif, il est le temps où l'on pose les jalons qui guideront nos actions.

Cet instant de la vie communale est double :

- D'une part, à travers un dialogue approfondi mené avec les services et les élus, il dessine l'épure de ce que sera le budget primitif de l'année 2019 ;
- D'autre part, il est l'occasion de réfléchir sur les politiques communales dans le contexte de mutations institutionnelles que nous connaissons.

Il est avant tout un exercice prospectif et jette les bases des budgets futurs en s'appuyant sur les fondements de notre politique budgétaire et financière.

La crédibilité d'une stratégie budgétaire et financière se construit dans la durée et le rapport d'orientation budgétaire qui nous a été présenté, s'inscrit dans la poursuite inlassable de nos objectifs de saine gestion.

Les robustes fondamentaux de la Ville nous ont permis de faire face aux nombreuses contraintes auxquelles nous avons été confrontés.

Chacun d'entre vous les connaît et je ne vais pas y revenir dans cette courte intervention.

Ce sur quoi je veux insister, c'est sur le fait que ce DOB maintient fermement ce cap pour nous permettre de continuer à investir pour notre territoire et les Villeneuvois.

Depuis le début du mandat, la majorité municipale s'est assignée des objectifs très clairs :

- Mener de façon permanente un effort soutenu pour rationaliser les dépenses et ainsi faire face aux contraintes sur les recettes ;
- Capitaliser cet effort pour ne remettre en cause, ni les services proposés à la population, ni notre soutien sans faille au milieu associatif villeneuvois ;
- Consolider l'autofinancement pour poursuivre le développement de l'investissement, sans dégradation problématique de notre situation au regard de la dette.

Ces objectifs tendent en fait vers une seule finalité : permettre à la commune de Villeneuve d'Ascq de demeurer maître de son destin, de conserver une capacité à agir et à investir pour ses habitants.

En montrant que notre action s'inscrit dans la durée, le DOB présenté ce soir ne

dévie pas du chemin tracé et démontre que les objectifs que nous nous sommes fixés sont financièrement réalisables sans qu'aucun indicateur ne passe au rouge.

De plus, les conditions de financement sur les marchés financiers sont telles que nous pourrions les saisir et recourir à plus d'emprunt sans pour autant remettre en cause la construction des budgets à venir.

Le DOB 2019 s'inscrit donc dans les traces de ceux qui l'ont précédé. Dans le respect des engagements pris, il favorise l'investissement sans aucune remise en cause des missions qui incombent à notre collectivité.

C'est pourquoi le groupe EPVA approuve sans réserve les éléments qui y sont détaillés.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci Pascal. Je n'ai rien à ajouter, car il intervient au nom du groupe majoritaire et de la majorité qui est à la tâche au quotidien. Il n'y a pas de critique à faire du travail effectué par les collègues. Sinon, que dire ? Que l'on peut toujours mieux faire. C'est ce que nous essayons année après année. Je ne sais pas si Sylvain a quelque chose à rajouter.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

La stratégie a été rappelée et servira de conclusion. J'ai retenu l'expression « robustes fondamentaux ». Nous avons effectivement de robustes fondamentaux. Cela me rappelle quelqu'un... Robustes fondamentaux, c'était joliment dit.

Gérard CAUDRON, Maire

Tout le monde s'interroge. C'est toujours mieux que dinosaure ou fossile, n'est-ce pas Victor ? Je ne parlais pas de lui ; je lisais dans sa pensée. Il n'y a pas de vote. C'est un débat. Nous prenons acte et nous essayerons de prendre en compte les différentes remarques. D'ailleurs, aucune n'est illégitime. C'est une affaire de calendrier ou d'analyses plus générales, mais aucun de ces éléments n'est illégitime.

II. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADELIE (ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI)

Gérard CAUDRON, Maire

Je vous rappelle, si nécessaire, la disparition cruelle de Martine CARETTE. Un siège s'est libéré. La majorité vous propose de désigner David DIARRA à l'ADELIE en sachant que j'ai demandé à Claire MAIRIE de candidater pour en prendre la présidence. Elle est déjà dans l'ADÉLIE donc, nous n'avons pas à la désigner. Je ne pense pas que qui que ce soit s'y opposera vu les talents que Claire MAIRIE nous a montrés depuis qu'elle est élue à nos côtés.

Il s'agit donc d'une délibération pour laquelle nous désignons David DIARRA. Est-ce qu'il y a des observations ? Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Véronique DESCAMPS, groupe Les Patriotes

M. le Maire, s'il vous plaît.

Gérard CAUDRON, Maire

Mme DESCAMPS.

Véronique DESCAMPS, groupe Les Patriotes

Excusez-moi, je vous avais dit que je devais partir vers 21 heures. Je voulais m'excuser auprès de tous mes collègues car je vais devoir y aller. Merci beaucoup.

Gérard CAUDRON, Maire

D'accord. Vous avez laissé un pouvoir à M. LEMIERE.

III. SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE EURAILLIE - RAPPORT ANNUEL DE GESTION - ANNEES 2014, 2015, 2016 ET 2017

Gérard CAUDRON, Maire

J'en reviens à la Société Publique Locale Euralille (SPL Euralille). Rapport de gestion des années 2014, 2015, 2016 et 2017. No comment. Vous l'avez lu ? Je peux faire une interrogation écrite. Qu'est-ce que je peux dire sans ne rien dire ?

D'abord, je voudrais tout de même rappeler, pas pour moi ni pour nous, qu'Euralille est tout de même l'outil principal, en particulier à l'époque de Pierre MAUROY, qui a permis de passer la Métropole lilloise et Lille, de l'état de petite ville moyenne « de province » à une Métropole européenne.

C'est vrai que cela a été un élément. Cela n'a pas été simple. J'ai vécu tout cela puisque je suis le doyen de la MEL en termes d'années de mandats. J'ai donc pu voir que ce n'était pas simple. On ne peut pas dire que cela n'a rien coûté à l'ensemble de la Métropole. On peut en mesurer le résultat. Ajoutez à cela le croisement des

TGV à Lille, la gare de Lille Europe. Quand Pierre MAUROY était Premier ministre, c'est vrai que cela a été un élément essentiel avec des équipes à Euralille, et maintenant à la SPL, qui ont fait un très gros travail pendant ces décennies. Je n'en dirais pas plus à ce stade.

Pour ce qui est de Villeneuve d'Ascq, la Haute-Borne est mentionnée page 22. Je vais tout de même redire un mot sur ce point. Vous savez que la société d'économie mixte de la Haute-Borne que je présidais avant, que Jean-Michel STIEVENARD a présidée pendant son mandat et que j'ai présidée ensuite, a achevé sa tâche d'aménagement et de commercialisation de ce que l'on appelle maintenant la Haute-Borne 1. La société a donc été dissoute. Presque miraculeusement, quand on la compare à d'autres sociétés d'aménagement, elle a fait des bénéfices qui ont été redonnés aux actionnaires y compris à la Ville de Villeneuve d'Ascq et à la Métropole européenne de Lille. Suite à cette dissolution et à cette fin dans les meilleures conditions possibles, restait posé le problème de ce qu'on appelait le Grand Carré et qu'on appelle maintenant la Haute-Borne 2. Je rappelle, non pas pour les plus anciens mais pour ceux qui ont connu les années 2000, qu'à cet endroit-là, il y avait un projet du Gouvernement Jospin d'y installer un synchrotron. Cela ne s'est pas fait parce que les Parisiens, bec et ongles et toutes étiquettes confondues du parti communiste jusqu'à l'UMP, l'UDR et les LR, étaient arc-boutés pour garder l'outil. Nous ne l'avons donc pas eu. Nous avons tout de même pu négocier avec le ministre de la Recherche de l'époque, SCHWARTZENBERG – pas le cancérologue mais celui qui était Radical de gauche –, afin d'avoir des contreparties. Nous en avons tout de même eu pas mal en termes de renforcement de notre potentiel de recherche. Ce n'était pas aussi visible qu'un synchrotron mais, quand on interroge l'université, elle nous dit bien tout ce que les apports du gouvernement Jospin ont permis. Là aussi, comme pour Lille avec Euralille, cela a permis de faire passer un certain seuil aux universités lilloises devenues maintenant, un peu de ce fait, l'Université de Lille. Il faut rappeler cela. Même si on ne l'a pas dit tous les jours, il y a eu de la part du gouvernement un rattrapage quand on avait des retards foncièrement importants de moyens de recherche.

La Haute-Borne 1 est terminée. On avait le choix de conserver le Grand Carré dans l'attente de l'implantation d'un très grand équipement, ou de le continuer avec la Haute-Borne 1 puisqu'on avait des carnets de commandes pour des milliers d'emplois. Je rappelle que plus de 8 000 emplois sont installés sur Haute-Borne 1 et plusieurs milliers sont prévus sur la Haute-Borne 2 ; ce qui fait de Villeneuve d'Ascq une des villes – pour ne pas dire la ville de la Métropole même si Lille est encore devant nous – où nous avons plus d'emplois que d'habitants. Il est important de le dire et de le rappeler.

Nous avons décidé, dans le cadre d'un travail partenarial de qualité avec la Ville de Lille et connaissant bien la SPL – j'en suis membre du conseil d'administration et je sais la qualité de leur travail – de confier l'aménagement et la commercialisation du Grand Carré et de la Haute-Borne 2 à la SPL Euralille. Nous avons gardé une cellule locale dédiée à la Haute-Borne sur le territoire de la Haute-Borne. Bien nous en a

pris puisque, aujourd'hui, le Grand Carré est déjà commercialisé aux deux tiers avec les laboratoires Boiron. Page 22, on vous dit que suite à un appel, deux promoteurs ont été sélectionnés : Woodtime Aventim et Tereneo. On vous parle des prévisions. Nous sommes en 2019. C'est en cours.

Il ne reste plus qu'un tiers du Grand Carré à commercialiser avec déjà des touches importantes. D'ici trois ans, quatre au maximum, l'ensemble du parc d'activités de la Haute-Borne sera commercialisé. Cela nous permet, parallèlement avec Christian CARNOIS dans le cadre sa délégation économique, de nous attaquer à la rénovation des anciens parcs d'activités. Les plus visibles sont les Prés mais aussi la Pilaterie et le Triolo qui va se lancer. Les demandes pour s'implanter à Villeneuve d'Ascq sont là. La modernisation la plus remarquable est celle des Prés à côté d'une station de métro. Christian y a joué un très grand rôle. Quand on regarde le schéma, il y a un parc avec une station de métro. On est avec la Haute-Borne pas loin des Quatre-Cantons. Et, s'il prenait l'envie aux décideurs de demain de transformer l'essai réussi de l'expérimentation des navettes autonomes, on pourrait à la fois relier tout le secteur de la Haute-Borne voire, si on travaille avec la Région pour refaire Pont-de-Bois, Ascq, Orchies, à partir de la gare de Tressin, avoir un bouclage jusqu'aux Quatre-Cantons via la Haute-Borne. On pourrait aussi avoir après, à partir de la station des Prés, en descendant le boulevard de l'Ouest jusqu'à Pont-de-Bois, un bouclage qui évite de passer, entre les deux lignes de métro, par la gare de Lille qui est un peu embouteillée.

Victor nous dira qu'on fait de la politique. Oui. De plus, nous avons tous collectivement (entreprises, élus, Jean-Michel STIEVENARD, moi) bien travaillé. S'il y a bien un dossier sur lequel je ne me suis pas trop opposé à Jean-Michel STIEVENARD c'est bien celui de la Haute-Borne. Ça se remplit avec la SPL Euralille. Maintenant, nous continuons sur les autres parcs d'activités y compris en lien avec celui de la Plaine qui est un parc privé qui marche très bien et qui va être le plus relié à la Haute-Borne y compris par une zone d'habitat. Avec le petit élément commercial qui va se faire avec Bernard TOULEMONDE, et le siège de Match, on aura un bouclage urbain et économique plus des transports de très bonne qualité. Pour cela, il fallait au moins réussir le passage avec la SPL. Je peux dire qu'il est réussi et qu'on s'en satisfait. C'est la chose, en dehors du rappel historique du rôle d'Euralille, que je voulais rappeler à l'occasion de ce rapport de gestion sur les années écoulées.

Des questions ? Pas de question. Nous prenons acte.

IV. ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AU BÉNIN

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Merci M. le Maire. Bonsoir à tous. Nous parlons de ce projet depuis un an et demi. Il est porté par le collège Camille-Claudé. Quatre jeunes de troisième partiront au Bénin, à Ouidah et à Zé, du 9 au 24 mars.

Ces quatre jeunes se sont constitués en junior association. Le 29 mai dernier, nous avons voté une subvention de 1 500 € pour leur départ. Nous l'avons attribuée à l'OMJC puisqu'il s'agit d'un partenariat avec cette structure. Nous amenons un accompagnement supplémentaire par la présence d'un éducateur. Ce projet a été fait avec le service de prévention de la délinquance et de promotion de la santé de ma collègue Claire. Nous leur mettons à disposition la présence d'un éducateur spécialisé du service prévention.

Je peux vous dire exactement ce qu'ils vont faire là-bas. Il y aura trois garçons et une fille qui seront accompagnés par l'éducateur et par l'infirmière du collège Camille-Claudé. En partenariat avec l'association béninoise Action pour la santé et l'éducation (ASE), ils vont s'investir dans la réfection du sol de l'espace extérieur couvert d'animation du centre de lecture et d'animation de la commune de Zé en s'associant à une entreprise du bâtiment. Ils vont investir dans l'achat de trois ordinateurs et d'une imprimante pour remplacer les « vieilles bécasses ». Ils vont proposer des temps de lecture et d'animation pour les enfants fréquentant le centre de lecture et d'animation sur la base d'échange et de partage de nos cultures sous la forme de jeux, de contes, de chansons du Nord de la France. Ils vont également faire des actions de santé avec de l'initiation aux gestes de premiers secours en direction des jeunes fréquentant le centre de lecture et d'animation de Zé.

Comme je vous l'ai dit, ils s'en vont du 9 au 24 mars.

C'est un beau projet. Nous en parlons depuis un an et demi, n'est-ce pas David, Claire, Françoise ? Voilà ce que je peux vous dire.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions ? Pas de question ? Pas d'opposition ? Si. Pardon, Françoise.

Françoise MARTIN, Adjointe au Maire

Maryvonne, tu n'as pas pensé à dire que ce sont quatre décrocheurs scolaires. Ce sont des jeunes qui étaient extrêmement éloignés du collège.

Il faut bien évidemment financer ce projet. Cela coûte extrêmement cher. Ces jeunes vont participer financièrement mais de façon extrêmement modique. Il a donc fallu aller chercher des sous. Ils ont fait des actions. La dernière était la carbonnade flamande. Pour y être allée, j'avoue qu'elle était vraiment excellente.

Je voudrais dire que ce sont des jeunes qui s'investissent. C'était des jeunes qui ne communiquaient pas. J'avoue que, lors des premières actions, nous n'avions pas de dialogue. Ce sont des jeunes qui retournent au collège et qui font de gros efforts. Je

trouve cette action absolument formidable surtout lorsque je vois l'évolution de ces jeunes. Ce n'est peut-être pas gagné mais, on voit réellement de nets progrès.

De plus, ils ont réussi à avoir un très gros financement du ministère des Affaires étrangères. Je crois qu'ils ont encore besoin de 1 000 ou de 2 000 € pour boucler leur budget. Je voulais tout de même saluer leur travail et surtout celui de l'éducateur et de l'infirmière du collège ainsi que de l'OMJC qui accompagnent ce projet.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci Françoise. Mme BARISEAU.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Merci de ces précisions. Au-delà de l'intérêt du projet en lui-même, j'ai été interpellée par le fait qu'ils se sont constitués en junior association. Cela veut donc dire qu'il y a tout un accompagnement et une appréhension de la gestion de projet.

Du coup, j'ai été un peu déçue par l'article 2 de la convention présentant les objectifs pédagogiques du partenariat car ce n'est pas mis en valeur. On voit qu'ils sont décrocheurs, etc. Mais, au-delà du fond du projet en lui-même, je trouve que la façon de se constituer en junior association et ce qu'on y apprend quand on le fait, méritaient d'être soulignés. J'ai lu trois fois l'article sur les objectifs pédagogiques du partenariat mais c'est peut-être un problème de mobilité intellectuelle...

Gérard CAUDRON, Maire

Pas d'autre remarque ? Pas d'autre question ?

C'était un peu la discussion que nous avons hier soir au Conseil d'administration du CCAS dont je regrette toujours l'absence du représentant de l'opposition. Il va être inscrit au livre des records. Il ne sera pas venu de tout un mandat.

Quand on parle de travail en direction des jeunes en situation de décrochage, quand on aide des familles ou des hommes ou des femmes qui sont dans une descente, dans le trou, je crois que dans ces cas-là, il ne faut pas faire comme trop souvent notre société le fait, de la comptabilité car cela coûte un « pognon de dingue ». Si ces quatre jeunes en revenant ne sont plus du tout ou plus tout à fait comme ils étaient quand ils sont partis, ça valait déjà la peine. Et si, parmi eux, il y en a qui s'en sortent dans l'avenir, ça valait vraiment le coup. Quelqu'un qui est en plein échec, écrasé de partout, coûte plus cher à la société que ce qu'il aurait coûté avant pour l'empêcher de rester au fond. Humainement, c'est comme la santé, cela a un coût mais cela n'a pas de prix ; le fait de transformer des personnes ou d'aider à la transformation de personnes en très grande difficulté en être humain à part entière avec une vie, des rêves, des espoirs, des réalisations.

J'ai regardé ce dossier de très près. Chapeau ! Je ne vous cacherai pas quand la

question s'est posée de l'éducateur spécialisé, ce n'était pas aussi simple juridiquement. Nous avons trouvé les solutions et j'ai pris mes responsabilités car on ne peut pas se permettre de rajouter de l'échec à l'échec. Comme je l'ai dit, on ne peut pas se permettre de rajouter de la pagaille à la pagaille. Mais ça, c'est un autre débat...

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des avis contraires ? Des abstentions ?
Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

V. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Deuxième gros dossier d'analyse budgétaire du jour. On pourrait s'interroger sur le fait qu'il était judicieux de le passer en même temps que le DOB mais, nous n'avions pas le choix : quand on reçoit le rapport définitif de la chambre régionale des comptes, on doit passer le rapport et son examen lors de la prochaine séance du Conseil municipal. Nous l'avons reçu en janvier et nous le passons donc en février.

Cela mettra, quelque part, en perspective ce que nous avons évoqué au moment de la présentation du DOB. La chambre régionale des comptes a analysé sur la période 2013 - 2017 une série d'éléments de la gestion municipale. Le contrôle a été ouvert en janvier 2018, des observations provisoires ont été dispensées en juin et un rapport définitif a été remis à la Ville le mois dernier. Entre-temps, il y a eu plusieurs échanges avec nos services et avec vous, M. le Maire.

C'est un document technique, froid. C'est l'exercice type CRC (Chambre régionale des Comptes). Il propose plusieurs degrés de lecture. On pourrait parfois se contenter de lire les conclusions intermédiaires qui figurent après chaque chapitre. On pourrait lire le rapport en lui-même dans le détail et c'est quelque chose qui est riche d'enseignements. Il faut même aller au-delà, c'est-à-dire analyser l'analyse elle-même, l'interroger pour comprendre certaines réflexions, certaines mécaniques qui sont proposées ou décrites dans le rapport.

Dans ma présentation, je vais suivre le rapport tel qu'il est avec le souci de commenter, d'appuyer ou de contester certaines remarques qui ont été formulées par la CRC.

Dès le début du rapport, vous avez une série de remarques d'ensemble. Dans la synthèse introductive, vous trouvez, de façon traditionnelle, une série de

recommandations de performance et de régularité. C'est un premier point très important : dans ce rapport, nous n'avons aucune remarque sur la régularité. Il n'y a pas de rappel au droit par rapport à l'exécution budgétaire ou aux procédures lancées en Mairie. Je dirai qu'en ces temps où l'image du monde politique est parfois sévèrement attaquée et écornée, à Villeneuve d'Ascq, nous n'avons aucune remarque. Cela confirme le sérieux et la transparence qui sont revendiqués dans l'exécution budgétaire. Le rapport le confirme aussi bien sur les remarques afférentes au budget que sur celles concernant les marchés et leur exécution.

Nous avons, en revanche, une série de recommandations sur ce que la CRC appelle les performances. Je vais reprendre ces remarques en sachant que lorsque la CRC fait des recommandations, il y a plusieurs stratégies possibles : on peut choisir de mettre en œuvre les recommandations intégralement, de les mettre en œuvre partiellement, de les intégrer à la réflexion ou tout simplement signifier que nous ne souhaitons pas donner cours à ces recommandations en expliquant pourquoi. Sur ce dialogue qui existe entre les collectivités analysées par la CRC et les réponses apportées, le rapport précise que, concernant le précédent rapport datant de 2013, « *la plupart des recommandations formulées par le rapport ont été mises en œuvre* ». Cela veut donc dire que dans notre tradition villeneuvoise, nous ne sommes pas opposés par principe à ces recommandations et que selon ce qui est dit, nous choisissons d'y répondre favorablement ou non en fonction des choix qui sont les nôtres.

Je vais répondre point par point à une série de domaines qui sont analysés.

Le premier domaine soumis à notre attention, ce sont des remarques concernant la gouvernance de la collectivité. Nous avons une série de remarques classiques, formelles avec quelques recommandations. Les principales portent sur l'absence de structuration de contrôle interne des finances. Nous n'avons pas véritablement d'agents dédiés à ce contrôle interne. En gros, la CRC nous dit que nous pourrions avoir une espèce de contrôleur général qui suit l'exécution budgétaire et qui contrôle les choses au niveau des finances. La CRC ne remet absolument pas en cause la chose et prend acte du choix du Maire et de la réponse qui a été apportée au dialogue que nous avons eu avec elle ; je cite : « *sur la responsabilisation des services gestionnaires de crédits* ». C'est extrêmement important. Quelque part, c'est bien que le rapport commence là-dessus car cela souligne la méthode villeneuvoise que j'ai évoquée tout à l'heure dans le DOB. Quand on parle de la mobilisation de tous nos services, de tous nos agents, cela procède d'une transversalité de la gestion budgétaire. Nous n'avons pas une espèce de réflexion en tuyaux d'orgue où chaque service serait analysé par un contrôleur de gestion. Ce sont les services eux-mêmes, à qui nous faisons confiance, qui doivent vérifier l'exécution budgétaire. C'est une participation de tous les cadres, de tous les directeurs, de tous les directeurs généraux adjoints afin de faire en sorte que l'exécution et le contrôle interne soient efficaces. C'est un travail qui est extrêmement fin, qui est maintes fois souligné et c'est une des clés de l'esprit de l'intégration de la contrainte budgétaire qui a été évoqué tout à l'heure au moment du DOB.

C'est ce que confirme la CRC dans sa deuxième remarque sur la gestion budgétaire et la fiabilité des comptes. Nous avons une série de satisfécits et de critiques formulées qui se conjuguent. Concernant les remarques très positives formulées par la CRC, je vais me contenter de la citer. Ils sont partis de l'analyse du compte administratif « *complet et pédagogique avec analyse détaillée et circonstanciée* ». C'est extrêmement important. Deuxième série d'observations, que je tiens à souligner : « *Les taux d'exécution de la section de fonctionnement sont satisfaisants* ». On souligne 97,4 % de taux d'exécution en dépenses et 101,8 % en recettes. Si nous avons des taux d'exécution supérieurs à nos recettes annoncées en BP c'est parce que nous sommes toujours prudents par rapport à la chose et que nous ne voulons pas avoir de mauvaises surprises. Autre extrait du rapport que je cite de façon très formelle : « *Les taux de réalisation de la section d'investissement, proches de 89 % en dépenses, sont élevés* ». Je m'adresse directement à vous M. BONNARD. Vous savez, nous avons ce débat sur nos taux de réalisation en investissement. La CRC le dit et je la recite : « *Les taux de réalisation de la section d'investissement, proches de 89 %, en dépenses sont élevés* ». C'est dit. On le démontre. La CRC le confirme. « *La tenue des comptes plutôt satisfaisante appelle peu d'observations* ». Cela justifie la conclusion intermédiaire : « *La gestion budgétaire de la commune est, dans l'ensemble, satisfaisante* ». Nous prenons acte de la chose.

J'enchaîne sur les critiques formulées. Nous en avons deux principalement dans ce domaine : d'abord sur les provisionnements. La CRC nous dit que nous pourrions avoir des provisionnements plus conséquents pour couvrir les risques ponctuels (les litiges, les contentieux, les créances non recouvrables...). Elle nous dit finalement que nous avons un provisionnement qui se limite à ce que nous provisionnons pour le CCAS ; en sachant que la règle va changer et que nous en avons déjà parlé. Par rapport à cette question des provisionnements, je vous dirais que non. Notre méthode est justement d'aller au plus serré. Nous avons une bonne santé financière qui nous permet éventuellement de corriger les choses au moment du Budget supplémentaire (BS). Nous n'avons pas besoin d'avoir des provisions qui nous serviraient par un jeu d'écriture à les déplacer par rapport à certains besoins. Nous avons effectivement des finances qui sont extrêmement serrées. Nous sommes en permanence dans l'interrogation de nos dispositifs. Nos prévisions sont extrêmement fiables en général. S'il y avait un besoin conjoncturel lié à quelque chose qui n'aurait pas été prévu, on agirait en allant chercher des crédits supplémentaires. Nous ne fonctionnons effectivement pas par provisionnement. On peut interroger la chose mais, là-dessus, nous sommes sur une gestion qui est beaucoup plus directe.

Sur la dimension prévisionnelle pluriannuelle, aussi bien sur l'investissement que sur les ressources humaines, la CRC demande qu'elle soit rendue davantage visible. C'est quelque chose qui est inhérent à toutes les consignes de la CRC : rendez visible une espèce de prévision sur laquelle vous pourriez vous engager au niveau de la masse salariale notamment ou de l'investissement. Nous avons régulièrement le débat entre nous. Je vous renvoie à ce que nous avons dit au niveau du DOB. Nous avons des stratégies politiques, financières qui nous conduisent à prévoir mais

pas forcément à annoncer les choses parce qu'on a besoin d'aller chercher des partenariats, des engagements d'autres collectivités. À chaque fois que nous inscrivons dans le marbre un engagement, il pourrait être tentant pour une collectivité partenaire de dire qu'elle n'ira pas à la hauteur de ce sur quoi il était convenu d'aboutir. C'est ce que nous avons dit au moment du DOB. Nous avons prévu les choses. Nous n'avons pas eu un plan d'économies annoncé mais nous en avons fait au quotidien. Année après année, vous voyez que nous n'avons pas eu besoin de planifier la stratégie d'économie, d'annoncer les objectifs et ensuite de faire un coup de rabot pour les tenir. Nous avons travaillé finement. Une fois encore, les résultats ont été concluants. Ce sont là des questions de méthode et je pense très sincèrement que celle que propose la CRC, qui est une espèce de recette qui est distillée à toutes les collectivités, n'est pas la bonne ; c'est celle qui affaiblit le politique, c'est celle qui interdit de s'interroger. Il faut avoir ces respirations. Nous avons eu la possibilité de le faire avec les résultats que nous vous avons annoncés tout à l'heure et qui ne sont pas contestés.

Troisième série de domaine : la situation financière. Nous l'avons exposée tout à l'heure au moment du DOB. Elle est détaillée dans le rapport sur 10 pages. Elle aboutit à la conclusion suivante de la CRC : « *La situation est équilibrée. La faible progression des recettes sur la période 2013–2017 étant en partie compensée par une maîtrise des dépenses* ». La locution « maîtrise des dépenses » revient à plusieurs reprises dans le rapport. Le constat confirme ce que l'on expose exercice budgétaire après exercice budgétaire ici.

Si on regarde dans le détail, nous avons plusieurs confirmations de ce que nous présentons régulièrement. D'abord, la modestie de la fiscalité locale. On le rappelle, la CRC souligne la stabilité des taux. Ce que la CRC appelle stabilité des taux, nous disons non-augmentation des taux d'imposition depuis 11 ans. Le produit fiscal à Villeneuve d'Ascq est de 546 € par habitant pour une moyenne des villes de la même strate de 626 € par habitant. On pourrait augmenter les impôts. C'est un levier qui reste parfaitement opérationnel. On rappelle régulièrement que dans la Métropole, on fait partie du dernier tiers des communes en termes de pression fiscale sur nos habitants. Nous avons donc un levier qui reste opérationnel. La modestie est de mise à ce niveau-là et la CRC le confirme.

Elle confirme, hélas, l'importance de la baisse des dotations en disant que nous avons perdu 3,5 % sur la période 2013–2017. Elle confirme que nous avons une vraie maîtrise des dépenses et que la moyenne des charges de fonctionnement est de 1 340 € par habitant alors que la moyenne nationale pour les villes de la même strate est de 1 589 €. C'est la confirmation de cette stratégie d'économie, cette rigueur budgétaire et du travail remarquable produit par l'ensemble de la collectivité notamment au niveau des charges de personnel.

Elle souligne aussi que la dette est très saine. Je cite : « *Elle est maîtrisée, sans risque et la capacité de désendettement n'est que de 3,1 années en 2017.* » C'est confirmé par l'analyse de l'autofinancement. On souligne qu'il a progressé et que

dans ce contexte de maîtrise des charges de gestion, nous sommes à une hauteur supérieure à la moyenne des villes de la strate (206 € par habitant pour Villeneuve d'Ascq contre 184 € en moyenne nationale).

Nous avons donc effectivement une bonne situation budgétaire : rigueur, sérieux et résultat reconnu.

Cette série de remarques positives valide ce que nous avons démontré à plusieurs reprises et qui nous conduit à arriver sur une véritable divergence de vues sur l'investissement. La CRC souligne ce qui se fait parfois ailleurs et qu'elle voudrait voir généralisé dans les collectivités locales. Je m'explique : la CRC part d'un constat et d'une démonstration strictement financière qui oublie la finalité. La finalité, nous l'avons présentée ce jour sur la période 2018–2023. Elle nous dit vous avez des dépenses d'investissement, sur une moyenne annuelle, de 15,6 millions. Cela confirme l'objectif de 100 millions sur le mandat. Mais, elle nous dit que nous avons, quelque part, une espèce d'anomalie avec un fonds de roulement, une trésorerie qui est trop élevée et que nous aurions pu la dépenser plus vite en investissement. Elle nous dit que nous avons notamment thésaurisé de l'emprunt et que nous avons mis de côté avec pour résultat une trésorerie qui a doublé et un fonds de roulement de près de trois mois qui n'est pas utile. Elle constate que nous nous retrouvons, fin 2016, avec un fonds de roulement de 218 € par habitant alors que la moyenne nationale est de 148 €. Elle nous dit, en gros, que nous avons eu une stratégie d'écureuil ; en fait, ce n'est pas elle qui le dit mais moi. Elle constate que nous amassons et se demande à quoi cela nous servira.

Surtout, la CRC nous dit que l'investissement a été peu soutenu en 2015 et nous demande pourquoi. Je rappelle ce que nous avons expliqué tout à l'heure : nous avons effectivement thésaurisé, nous avons amassé des noisettes comme un écureuil en 2015 et 2016 dans le but de dérouler ensuite. C'est ce que nous avons commencé à faire en 2018 et c'est ce que nous allons faire en 2019.

La CRC, sur son bornage d'analyse chronologique, n'a pas intégré cela. Elle devait nous croire sur parole. Elle formule cette idée que nous aurions pu dépenser de l'investissement de façon plus lissée sur le mandat. Mais, le choix stratégique a été extrêmement clair et surtout, nous avons pu démontrer tout à l'heure qu'il est opérationnel.

Cette remarque de la CRC est d'autant plus paradoxale que le rapport dit pourquoi nous avons mis de côté, nous avons tiré de l'emprunt et augmenté notre trésorerie. Concernant le crédit de 2008, sur le long terme renouvelable sur 20 ans, que nous avons à hauteur de 8 millions, la CRC reconnaît qu'il coûte moins cher de le mobiliser que de payer la commission due en cas de non-utilisation. Effectivement, nous avons procédé ainsi. Nous sommes très pragmatiques. Idem pour celui qui a été contracté en 2017 à hauteur de 3,6 millions sur des taux historiquement bas. Pourquoi l'avons-nous pris alors que nous aurions pu nous en passer ? Car les taux historiquement bas nous ont permis de le contracter et nous savions que nous allions

le dépenser. Je ne reviens pas sur la stratégie qui a été déployée, illustrée, dans la présentation du DOB tout à l'heure.

D'une façon assez classique, la CRC cherche à nous dire qu'il faudrait avoir un modèle unique financier et de stratégie municipale avec des plans pluriannuels de maîtrise des dépenses, d'investissement et lisser tout cela sur un mandat. Nous, nous fonctionnons avec une respiration beaucoup plus ample sur ce que nous avons déjà présenté. La méthode nous conduit à faire véritablement de la politique, de la stratégie d'investissement, de la stratégie de gestion humaine. Nous ne sommes pas là en simple gestionnaire comptable en faisant une espèce de règle de trois et en lissant tout cela année par année sur le mandat. Nous l'assumons parfaitement. Là-dessus, la CRC souligne la singularité de la méthode de Villeneuve d'Ascq. À sa façon, elle ne conteste pas les résultats. Au contraire, elle les valide par la saine gestion financière, par les économies qui sont réalisées. Mais, elle nous dit que nous avons une façon de faire qui n'est pas forcément celle qu'elle préconise sans pour autant contester sa dimension parfaitement légale, transparente et les résultats afférents.

Sur les ressources humaines, c'est un peu le même constat que celui du point précédent. La situation financière est analysée sagement et il y a divergence sur la méthode. Elle nous dit, dans les points positifs : « *Vous avez une vraie maîtrise des effectifs et de la masse salariale* ». Elle nous dit que le Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) – barbarisme, acronyme que nous utilisons régulièrement – a été mis en œuvre – je le souligne – sans tensions majeures avec les agents de la collectivité, comme nous avons pu le voir dans d'autres collectivités ou comme on le voit actuellement dans différentes sphères publiques.

Il y a une série de remarques qui voudraient nous faire rentrer dans un mode de gestion de ressources humaines assez unique. Là aussi, la CRC voudrait que nous programmions davantage. Si nous le faisons, en disant que l'objectif dans 3 ans est de supprimer autant de dépenses sur la masse salariale, nous fonctionnerions à marche forcée, sur le principe du coup de rabot. Je le répète : ce n'est pas ce que nous voulons faire. Nous arrivons à contenir notre masse salariale sur la durée de façon méthodique, en interrogeant les dispositifs. Là-dessus, il y a une culture du résultat. Je le répète, c'est ce qui fait la force du modèle villeneuvois.

Je vais prendre quelques exemples sans être trop long : la CRC nous dit par exemple que l'ensemble des postes ouverts au tableau doivent être budgétés sous peine de porter atteinte à la sincérité du budget. Là-dessus, M. le Maire, vous avez régulièrement répondu en disant : non, nous savons très bien que nous n'allons pas budgéter l'ensemble des postes ouverts puisque nous n'allons pas les honorer. On sait que lorsqu'on doit recruter quelqu'un, il nous faut parfois, pour une embauche, ouvrir plusieurs postes pour pouvoir recruter large. Si on devait tout budgéter, on réduirait nos marges de manœuvre. On aurait un budget qui serait au contraire avec un taux d'exécution peut être moindre et cela poserait un autre problème. Là-dessus, nous ne rejoignons pas le constat et la préconisation en termes de méthode.

De la même façon, la CRC nous dit que nous avons des dépenses au niveau des ressources humaines à hauteur de 831 € par habitant alors que la moyenne nationale est de 815 €. Nous sommes au-delà. C'est vrai qu'on dépense 3 % de plus que la moyenne nationale. Est-ce que cela a du sens de comparer froidement sans regarder l'importance du service rendu à la population ? Il est évident que ces dépenses en termes de ressources humaines doivent être pondérées par l'importance des services publics à Villeneuve d'Ascq. Vous savez que, là-dessus, nous sommes sur un modèle extrêmement ambitieux et performant.

De la même façon, le rapport nous dit que le taux de pauvreté à Villeneuve d'Ascq (19 %) est supérieur à la moyenne nationale. Nous avons des populations très fragiles. C'est une réalité. La moyenne nationale est de 14 % ; elle est de 19 % à Villeneuve d'Ascq. On finirait par l'oublier. C'est précisément parce que nous avons cette réalité sociale et cette fragilité du tissu social dans la ville que nous avons des besoins humains conséquents et que nous déployons des politiques qui nous permettent de tenir. C'est un peu la conclusion que nous avons eue tout à l'heure sur le débat du DOB en disant qu'il y a des temps d'urgence, des temps de crise, des temps où les besoins sont là et nous sommes présents et nous l'assumons parfaitement. Effectivement, nous faisons de la politique avec des valeurs et les moyens qui correspondent à ces valeurs.

Là-dessus, je reprocherai à la CRC de ne pas mettre en perspective. On ne compare pas des moyennes sans savoir si les politiques sont ambitieuses ou si elles sont inexistantes. C'est plus facile de dire qu'on va se passer de dépenses humaines dans une ville où vous avez une stratification sociale extrêmement élitiste que dans une ville comme la nôtre dans laquelle il y a une vraie fragilité sociale mais où il y a des résultats au quotidien. Ce que Maryvonne GIRARD a présenté tout à l'heure, ce sont des opérations très fines mais, nous savons que cela coûte et qu'il y a des besoins et nous sommes fiers du résultat lorsque cela aboutit et c'est bien souvent le cas.

Il y a également une série de réflexions qui relèvent autant à mon sens du dialogue social, de la méthode de gouvernance par rapport à l'ensemble du personnel municipal que de l'aspect strictement comptable. La Chambre régionale des Comptes nous dit : « *Vous devez engager une réflexion sur l'évolution du régime du temps de travail* ». À Villeneuve d'Ascq, nos agents travaillent 1 520 heures au lieu des 1 607 réglementaires. Il y a une marge. Elle nous dit que nous pouvons récupérer 66 équivalents temps plein. Tout cela est très théorique. Oui, vous pouvez dire aux agents vous allez travailler plus pour ne pas gagner plus. Mais, ce serait faire fi de toute la mobilisation et d'un équilibre qui a été trouvé au niveau du fonctionnement municipal. Là, on touche vraiment à un choix de gestion humaine. Cette vision de la CRC est simpliste. On ne mesure pas le degré d'engagement des agents uniquement en mesurant le temps de travail. Cela n'a pas de sens. C'est une gestion comptable. C'est une vision imparfaite. Là aussi, je réponds en disant : regardez la réalité des résultats.

Nous avons une remarque sur l'absentéisme : « *Vous avez un absentéisme plus élevé qu'ailleurs* ». Nous en avons déjà parlé. Il est à hauteur de 10 %. Oui, mais il est très relatif car n'oubliez pas l'effet pondération par l'effet ville nouvelle. La CRC le dit : « *Vous avez une moyenne d'âge élevée : 44 % des salariés ont plus de 50 ans* ». Effectivement. C'est lié à l'histoire de la ville. Que faisons-nous par rapport à ces agents ? Il y en a qui sont en longue maladie. Il y en a qui sont dans la difficulté. Je vais le dire de façon très prosaïque : nous ne virons pas des agents. Nous ne sommes pas sur une gestion inhumaine du problème. Nous avons des spécificités. Cela rejoint la question de la structuration sociale de la population. Effectivement, il y a une réalité. À Villeneuve d'Ascq, il y a 45 % de logements sociaux. Nous avons des besoins sociaux, des besoins en termes de personnel. Nous avons des personnels qui, par rapport à la structuration et la pyramide des âges, nous différencient de la moyenne nationale. Si on ne pondère pas les relevés et les moyennes qui sont proposés par la CRC, ça n'a pas de sens. Je souligne encore une chose très forte ici : la remarque serait recevable si nous n'avions pas de résultats, si nos finances dérapaient mais, ce n'est pas le cas et la CRC le dit. Attention à cela, il faut être extrêmement clair.

Nous avons ensuite des remarques afférentes à la commande publique. Je vais aller très vite. Je cite la CRC : « *Pas d'observation significative. Respect des principes fondamentaux. Conditions de passation et de suivi des marchés qui sont satisfaisantes.* » Je ne vais pas en dire davantage. Nous avons quelques remarques sur les notations en Commission d'appel d'offres (CAO). C'est l'éternel débat : comment faut-il noter un marché ? Ce sont des remarques formelles, des conseils. On cherche effectivement toujours à optimiser nos notations car chacun comprendra que c'est à 100 % dans l'intérêt de la Ville d'avoir les meilleures notations possible pour avoir les meilleurs marchés et les meilleurs prix ainsi que les meilleurs résultats au niveau de l'efficacité. Nous l'entendons et nous y travaillons au quotidien.

Voilà pour une série de remarques sur l'ensemble des finances et sur l'exécution budgétaire. J'ai cherché à reprendre ici tout ce qui était présenté comme une critique, comme des recommandations et tout ce qui était positif. Globalement, la coloration générale du rapport est positive.

Il y a un dernier point que je vais évoquer ici. C'était la figure imposée de cette vague d'analyses proposée par la CRC sur le contrôle et l'analyse de la restauration collective. C'est peut-être le point sur lequel nous sommes le plus en contradiction avec le rapport et sur lequel il y a de vraies divergences d'analyse, de point de vue et d'insatisfaction de notre part par rapport au rapport. La CRC veut dresser un bilan, un tableau, sur l'importance du service de la restauration collective. La CRC dit que nous avons un service très conséquent avec plus de 800 000 repas servis annuellement dont 728 000 rien que sur la restauration scolaire. Pour se faire une idée, 4 000 repas sont servis quotidiennement. Cela mobilise 143 équivalents temps plein dans 27 restaurants. C'est un marché très important.

Il y a une longue description de ce service avec quelques repères qui confirment le

succès de la restauration scolaire à Villeneuve d'Ascq. Sur la période 2013 - 2017, le nombre de repas augmente de 4 %. Le taux de fréquentation, comme le taux de réalisation de l'investissement, est qualifié d'élevé. Nous sommes effectivement passés à plus de 63 % des enfants qui fréquentent notre service. Cela nous range parmi les villes les plus fréquentées du pays.

Il y a des données sur le double menu : 43 % des rationnaires choisissent le repas sans viande. On a près de 200 projets d'accueil individualisé ; ça a presque doublé en cinq ans. Nous avons un suivi fin et humain des enfants sur Villeneuve d'Ascq. On y met aussi des moyens humains. Il faut suivre cela au quotidien. La sécurité alimentaire est jugée satisfaisante. « *Des exigences qualitatives nutritionnelles des repas qui ont été renforcées* ». On souligne que le bio a été introduit à hauteur de 25 % mais sur des circuits courts avec une véritable saisonnalité. On concentre cela sur la belle saison, si je puis dire, pour éviter d'avoir un bio bidon ou gadget qui consiste à servir du haricot vert surgelé importé par avion d'Afrique de l'Est. C'est souligné.

Nous avons un très bon système de facturation et de commande. C'est le système « Concerto », « Pouce et Puce » que vous connaissez. Bref, c'est un service de haute qualité. Mais, il y a des remarques sur le service qui appelle de notre part une mise au point très claire. D'abord, on nous dit : « *La restauration collective ne fait pas l'objet d'une évaluation formalisée de la satisfaction des usagers* ». La remarque est pour le moins incongrue. Cela veut dire quoi évaluer la satisfaction des usagers quand vous avez un taux de fréquentation qui est très élevé (+ de 63 %) ? Cela participe tout de même du degré d'appréciation. Il est confié aux responsables. Oui, dans tous les restaurants scolaires, nous avons déployé des moyens humains pour avoir des référents le midi. C'est leur fonction, entre autres, d'évaluer la satisfaction des usagers. On a des rencontres avec ces référents, avec ceux qui coordonnent, avec les conseils d'école. Nous y sommes très présents. Si des parents ne sont pas contents, cela fait partie des premières remarques qui fusent en conseil d'école. Ils sont évidemment un des éléments d'appréciation qualitatif. Françoise MARTIN pourrait le confirmer, nous avons régulièrement des parents qui nous demandent de venir voir. Nous proposons, in situ, d'aller à la cantine afin de voir comment cela se passe et d'avoir une appréciation qualitative en direct et non pas un rapport ou un sondage. On leur dit : venez voir comment cela se passe et ça fonctionne. Je le répète : le taux de fréquentation et le succès de nos cantines soulignent que nous sommes sur un service apprécié pour ne pas dire plébiscité.

La deuxième remarque porte sur la politique tarifaire. C'est celle qui m'a le plus heurté. On analyse la nouvelle grille qui a été débattue et présentée ici. On nous dit que la progressivité des tarifs a été renforcée. Les effets de seuil ont été minimisés. L'effort, pour le nouveau marché qui coûte, a été soutenu par la commune. Celle-ci a pris en charge plus de 6 % de ce nouveau coût et nous ne l'avons pas reporté sur les usagers. Je le rappelle, un repas à Villeneuve d'Ascq coûte 10,63 euros. En moyenne, un usager paye 2,52 euros. Cela veut dire qu'à chaque fois que l'on met un enfant à la cantine à Villeneuve d'Ascq, ça coûte plus de 8 euros en moyenne à la

Ville sur un coût global qui est élevé du fait de la dimension qualitative de l'encadrement, du repas et des choix qui ont été faits dans la dimension nutritionnelle. Nous avons parlé de cela au moment de passer le marché.

C'est pour cette raison que deux remarques me semblent parfaitement incongrues. On souligne une augmentation pour la tranche tarifaire 1 (les revenus les plus modestes) de 29 % en la faisant passer de 0,56 € à 0,72 €. Seize centimes d'augmentation. Est-ce que l'on est sérieux lorsqu'on présente les choses comme cela ? Je rappelle qu'un repas coûte 10,63 € et que les plus modestes payent 0,72 €. Je vais mettre en perspective cette remarque de la CRC que je qualifie d'incongrue : l'objectif des politiques gouvernementales qui ont été annoncées à la rentrée dans les quartiers prioritaires de la Ville est d'arriver à atteindre, avec des aides de l'État, des repas le midi à un euro. Voilà l'ambition gouvernementale. Nous, nous sommes à 0,72 €. Il faut le rappeler. Le débat que nous pourrions avoir serait de savoir si on n'est pas extrêmement bas. Nous l'assumons. C'est un choix politique. Je ne laisse donc pas passer cette remarque sans la commenter.

Il y a une deuxième remarque sur l'égalité des usagers. Un petit grief nous est fait sur la tarification aux extérieurs : « *Vous avez une souplesse sur les liens familiaux* ». Nous avons une tarification avec une progressivité pour les extérieurs. La CRC dit : « *Seuls les parents et non leurs proches étant à assimiler à la notion d'usager* » afin de définir qui paye avec un tarif préférentiel. Si on raisonne comme cela, on fait fi de l'évolution sociétale des familles recomposées, des systèmes où, en réalité, quand on est extérieur à la Ville, il est difficile de dire quel est le parent référentiel ; ce n'est pas forcément celui qui a eu la garde, ce n'est pas forcément une décision de justice qui est passée par là. On sait très bien que nous avons une forme de souplesse, qu'il y a du cas par cas et ne pas prendre cette dimension humaine, c'est nier la réalité de l'évolution sociétale. Nous dire que lorsqu'on prend en compte les liens familiaux avec la commune, il faudrait se limiter uniquement aux parents et non aux proches, c'est quelque chose qui, je vous l'assure et vous le savez sans doute, conduirait à nier une réalité sociale parfois douloureuse. Là aussi, nous assumons nos choix. Cela fait partie de la dimension politique de nos tarifs.

J'essaie d'aller assez vite pour ne pas éterniser le débat et nous aurons sans doute des échanges après les interventions des différents groupes. Finalement, je rejoins ici un peu le constat qui a été fait à l'issue de nos échanges sur le DOB. La CRC salue ici une série de choses mais, il faut tout de même s'intéresser aux remarques qui nous ont été formulées.

À l'image de ce que nous avons dit en conclusion du débat d'orientation budgétaire, les Chambres régionales des Comptes ont, à mon sens, tendance à sortir de leur rôle à l'instar de la Cour des Comptes au niveau national. Elles deviennent prescriptives de politiques publiques. Leur rôle est d'analyser, de dire si on tient bien les comptes ; c'est de nous dire si on dépense plus que d'autres dans tel ou tel domaine éventuellement mais pas de nous dire si on devrait dépenser plus ou moins. Ça, c'est la fonction politique. À chacun son job. À chacun son métier. La CRC

analyse la qualité de l'exécution budgétaire, s'il y a des dérives, si le contrôle de légalité est bien ou pas mais, quand elle devient prescriptive en termes de politique publique, c'est une dérive qui participe de l'affaiblissement de la sphère publique. Vous connaissez l'expression du général De Gaulle qui avait été reprise par François Mitterrand qui disait : Après moi, il n'y aura peut-être plus que des épiciers. On fera de la gestion et moins de politique.

Si on suivait chacune des prescriptions de la CRC, si on suivait la grille prescriptive de fonctionnement, on arriverait à cette dimension : on deviendrait des espèces de gestionnaires et on ne ferait pas de choix forts qui portent des politiques, des valeurs et qui s'inscrivent dans un débat. On est d'accord ou pas, on est de droite, de gauche, on est ni l'un ni l'autre comme dirait le président ou les deux à la fois mais, ces choix politiques, on les assume. Nous, ici à Villeneuve d'Ascq, nous faisons de la politique et lorsqu'on analyse nos politiques, on peut distinguer ces choix qui incarnent des valeurs, des décisions. C'est une bonne chose. Nous ne sommes pas encore des épiciers ; nous sommes encore des politiques et nous l'assumons parfaitement. C'est ce que je tenais à dire en conclusion de ce rapport de la CRC.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci à nouveau. Un grand merci. Gros travail. Tu y as mis personnellement beaucoup du tien en dehors de l'aide de nos services. On le voit, tout est écrit à la main et ce n'est pas tapé. Qui souhaite intervenir ? Mme BARISEAU.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je vais faire court. Vous avez finalement redétaillé tout le plan de vol de votre construction budgétaire qui n'est pas fondamentalement remis en cause. J'ai lu tout le rapport. J'y ai plutôt vu des chantiers à ouvrir non pas en termes de plan de vol mais plutôt d'outils de pilotage. Il s'agit de s'améliorer et de se professionnaliser y compris dans la gestion d'une collectivité. Que ce soit en ressources humaines ou en outils de pilotage financiers, je trouve cela plutôt intéressant. Je vous ai senti très irrité par le rapport. Honnêtement, je vous le dis clairement : je n'ai pas trouvé qu'il y avait une grosse remise en cause du plan de vol mais des outils de pilotage. Je vais tout de même vous rappeler que nous avons demandé certains outils de pilotage dans nos interventions précédentes. Vous vous êtes expliqué sur le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) en disant qu'il existe et que vous n'êtes pas obligé de le présenter totalement. Mais, il est vrai que cela faisait partie de nos demandes.

Concernant les ressources humaines, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences n'est pas un gros mot. Une Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) est aussi une façon d'accompagner les agents.

J'ai entendu ce que vous avez dit sur le temps de travail : 1 520 – 1 607 ; même si je ne veux pas paraître épicière, je trouve que les chiffres parlent. Je ne polémiquerais

pas sur ce sujet.

Concernant la cantine, j'ai toujours considéré qu'il devait y avoir une véritable différenciation entre les extérieurs et les Villeneuvois. J'ai également compris que la chambre régionale des comptes pointait l'étendue des tarifs. Cela a, certes, l'avantage de gommer les effets de seuil mais on se retrouve avec 60 tarifs. J'ai lu page 43 que la Commune s'engageait à mener une réflexion sur ce sujet.

La CRC nous recommande du pilotage financier un peu mieux formalisé. C'est vrai que ce que vous appelez l'audit interne est pointé là. Je pense que l'on pourrait s'améliorer sur l'évaluation des politiques publiques sans rentrer dans un contrôle de gestion très lourd.

Je n'ai pas tout à fait la même lecture que vous. J'ai trouvé que la Chambre régionale des Comptes proposait des outils de pilotage un peu plus formalisés, rigoureux et qu'il n'y avait là rien de choquant.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci. Un mot. J'apprécie beaucoup le débat que nous avons. Sylvain a été, dans sa présentation, le plus complet et objectif possible. L'exercice n'est pas simple. Si j'avais à le faire, les histoires d'augmentation de 29 % quand on passe de 0,56 à 0,72... De la même manière, lors des Conseils précédents, on nous a obligés à avoir un mandat spécial pour aller voir des enfants villeneuvois dans une colonie de vacances villeneuvoise. Pourtant, quand vous êtes membres de l'association France urbaine ou des Maires de France et que vous allez au congrès, on considère que, parce que vous êtes membres, vous n'avez pas besoin de mandat spécial, il suffit de signer un ordre de mission, mais lorsque vous allez à Habère-Poche ou à Rémuzat voir des jeunes qui sont dans un équipement municipal avec des enfants participant au séjour organisé par la Ville, vous devez en avoir un. Malgré cela, nous l'avons mis en œuvre.

Je vais reprendre ce qu'a dit Sylvain dans un ton qui est le mien. Je crois que ce qui nous interpelle tous, à tous les niveaux y compris lorsque politiquement cela peut nous arranger, c'est de voir une Chambre régionale ou une Cour des Comptes nationale se transformer en une espèce de Cour suprême des politiques locales, départementales, régionales ou nationales. Qu'on nous contrôle, qu'on soit éventuellement poursuivi s'il y a des fautes, s'il n'y a pas de transparence, si on dépense plus qu'on ne gagne, si on fait des budgets qui ne sont pas sincères, c'est normal. Mais, qu'on nous dise que nous devons faire plutôt une régie plutôt que d'appeler l'extérieur ou inversement ou que tel service public a un déficit trop important, cela relève de notre choix. Si les citoyens ne sont pas contents, ils nous mettent dehors le coup d'après.

Pour avoir lu ce rapport, j'ai trouvé que lorsque c'est bien cela fait trois mots et

lorsque cela donne lieu à discussion, il y a trois paragraphes. C'est à chaque fois comme cela et c'est de pire en pire. Je pense que ceux qui siègent dans d'autres institutions, y compris dans la majorité, le ressentent aussi. Il y a toute une procédure. Il y a un contrôle. On ouvre toutes nos portes, nos fenêtres, nos tiroirs et on nous fait un rapport, des observations. On répond là-dessus. Puis, lorsqu'on a les observations définitives, on ne tient pas compte de nos réponses. On pourrait au moins discuter de nos éléments de réponse mais on n'en tient même pas compte. C'est déjà pas mal de vérifier que l'argent public est bien affecté et utilisé dans toutes les règles légales possibles et imaginables. À chaque fois, on a des enquêtes sur les services. Un jour ce sont les crèches, après ce sont les cantines. Au niveau national, c'est pareil : ils rendent des rapports qui sont adressés aux autorités nationales. Je dirais que je ne pense pas que ce soit le rôle d'une chambre des comptes. C'est le rôle de l'Assemblée nationale. C'est le rôle du conseil municipal. Je suis content que vous le constatiez également, Mme BARISEAU, même s'il n'y a pas péril.

Pour autant et pour aller dans votre sens, quand des remarques nous sont faites, nous les examinons. Est-ce que pour assurer, par exemple, une gestion plus prospective des frais de personnel en veillant que les remplacements se fassent autant que de besoin, il faut deux ou trois agents supplémentaires qu'on nous reprochera ensuite dans notre masse budgétaire ou est-ce qu'il ne vaut pas mieux que chacun le prenne à son compte au sein de chaque service, dans les réunions de direction, sous la direction de la directrice générale des services ou du directeur général des services techniques, et n'attende pas un contrôleur de gestion. Par exemple, si vous ne garantissez pas à un service ou à un chef de service qu'il doit faire de l'effort parce qu'il n'a pas besoin de tel argent mais que si l'année prochaine, il en a besoin, on lui remettra, il va essayer d'en cacher. C'est le système des petites boîtes remplies d'argent que l'on mettait au-dessus de la cheminée.

Nous ne sommes pas fermés aux observations. Nous avons d'ailleurs fait un gros travail là-dessus. Je reçois régulièrement le Trésorier de Villeneuve d'Ascq. Il nous donne des conseils sur, par exemple, les impayés, sur la restauration... Il joue son rôle de conseiller et pas uniquement celui de contrôleur. Mais, cela fait partie de ses missions contrairement à la Chambre régionale des Comptes. Au demeurant, c'est comme ça. Il est bien évident que nous ne traitons pas ces recommandations à la légère. Quand on nous dit que nous devons être plus prospectifs sur la gestion, nous répondons.

Je le redis Mme BARISEAU et je peux éventuellement vous ressortir le PPI de 2014 que nous avons en interne. Qu'aurions-nous eu à l'époque ? Nous aurions eu le Palacium plus rapidement et la Rose des Vents nous aurait plombés en 2018–2019. Nous avons obtenu seulement maintenant les accords de tout le monde sur un projet. Je ne fais de procès à personne. Je dis que nous avons un projet qui a obtenu l'accord de tout le monde. Les sommes ont donc été reportées. Cela nous a permis d'engager de nouveaux projets que nous n'avions pas prévus comme l'astropole. Aujourd'hui, j'espère que personne ne conteste, dans notre dimension scientifique,

qu'on s'intéresse à l'univers et à la science en lien avec le Forum des sciences de l'infiniment grand à l'infiniment petit. Nous avons des crédits pour le faire. Si nous avons fait la Rose des Vents plus tôt, nous ne les aurions pas eus. Ce doit être un outil ou alors il faut qu'on nous dise, à un moment donné, on vote tout en début de mandat puis on se met en congé jusqu'à la fin du mandat. Pour autant, qu'il faille encore améliorer nos outils de gestion, on essaie de le faire tous les ans. Sur ce point, chacun peut me croire, que ce soit vous ou M. BURETTE...

Sur des modes différents, ils disent parfois tous les deux à peu près la même chose : un pour le regretter et l'autre pour le contester. Pour arriver à réduire à 1 % les frais de personnel, il faut effectivement qu'on serre. De plus, depuis 2014, la population de Villeneuve d'Ascq a augmentée. Mathématiquement, on a davantage de charges. Comme on encadre l'augmentation des dépenses, même s'il y a des recettes correspondantes, ce n'est pas pris en compte.

Je dis que si on veut l'adhésion des personnels quand il y a des politiques d'économies, il vaut mieux les convaincre de tout faire pour atteindre l'objectif.

Sur les remarques qui ont été faites sur le fait que nous sommes légèrement au-dessus des 1,1 % et qu'il nous faut « gratter » 200 000 €, on pourrait très bien donner l'instruction demain matin d'en enlever sur tous les budgets et on arriverait facilement à 200 000 €. Non, nous ne ferons pas comme cela. Nous allons regarder avec tout le monde qui peut différer, qui peut réduire, qui peut avoir un peu moins de précautions sachant que si quelquefois il devait dépasser et qu'il n'y arrivait pas, on arriverait par des virements de crédits à le faire. Je crois que c'est un peu cela qui fait notre force. Je le répète et je le redis encore une fois – on dira que je fais de la politique d'un ancien monde – : en tant que Maire, je n'ai pas de cabinet, je n'ai pas de chef de cabinet, je n'ai pas de membres de cabinet, je n'ai même pas de secrétariat particulier, je n'ai pas de chauffeur avec grosse voiture. C'est comme cela. Cela aide les services et les personnels à faire des efforts quand on montre qu'à mon niveau on les fait aussi. Une des leçons des Gilets jaunes, c'est ça aussi : le sentiment d'injustice entre ce que l'on demande aux uns et ce que l'on ne s'applique pas à soi-même.

On tiendra compte d'un certain nombre de choses mais, à un moment, je comprends que ceux qui sont à la tâche comme Marie-Christine HUGUET, Sylvain ESTAGER ou Denis TRINEL, puissent avoir un peu les boules d'arriver à ce constat de bonne gestion avec un peu d'endettement, un bon autofinancement, de bons services publics, le marché qui tourne bien et d'entendre ensuite que s'il y avait quelqu'un pour contrôler la gestion, cela irait mieux. Il y a quand même des moments où il y a de quoi s'énerver un peu, ce que je ne fais plus. Vous vous en rendez compte.

Pas d'autre remarque ? Pas d'autre question ? Le Conseil municipal acte le terme du débat sur le rapport d'observation définitive de la CRC.

VI. OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE A M. GERARD CAUDRON, MAIRE

Gérard CAUDRON, Maire

Il y a maintenant la protection fonctionnelle. Je vais sortir. C'est la loi, quand un élu est mis en cause ou met en cause dans l'exercice de ses fonctions d'élu, il a le droit à une protection. Vu le procès qui m'a été fait, cela m'a donné le droit de l'avoir. Mme DESCAMPS aussi. Elle est mise en cause dans ses fonctions d'élu. J'avais même proposé à celle qui nous a mis en cause d'avoir cette protection fonctionnelle. Sophie LEFEBVRE l'a décliné.

Je vous laisse pendant que vous votez cela avec ou sans débat.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

C'est moi qui présente les deux délibérations : celle concernant la protection fonctionnelle accordée au Maire et celle qui sera accordée à Mme DESCAMPS. Je fais sobre ; tout a été dit. Vous savez qu'il y a une procédure judiciaire suite au fameux article de la Tribune. Cette protection fonctionnelle est un droit pour les élus. Le Conseil municipal doit délibérer pour l'accorder. La procédure voudrait qu'on argumente si on refuse. On vous propose tout simplement de l'accorder. Comme M. le Maire l'a rappelé, elle a été proposée aux trois élus concernés directement par cette affaire en cours de l'article de la Tribune.

Didier MANIER, groupe Parti Socialiste

Chers collègues, quelques mots : cette histoire commence à feuilletonner. Cela va faire trois ans que nous en parlons. Il y a recours sur recours. La genèse de cette histoire, c'est bien Mme DESCAMPS avec sa colistière qui, lorsqu'elles appartenaient au Rassemblement bleu Marine, ont écrit dans la Tribune. C'est parce qu'elles y ont écrit des propos, semble-t-il, incongrus que Mme LEFEBVRE a déposé plainte et qu'ensuite, par effet boomerang, le Maire, dans sa fonction de directeur de la publication, a été mis en examen. Je trouve fort de café que Mme DESCAMPS demande à la collectivité de prendre en charge ses frais de justice. On peut penser que si elle n'avait pas écrit ce qu'elle a écrit, nous n'en serions pas là aujourd'hui même si on peut regretter ensuite que Mme LEFEBVRE ait déposé plainte.

Je trouve la demande de Mme DESCAMPS fort de café. D'autant que, pour avoir suivi le débat d'orientation budgétaire, Mme DESCAMPS nous a fait tout un exposé sur comment faire des économies en termes de dépenses de fonctionnement. En l'occurrence, elle va nous coûter en dépenses de fonctionnement. Je regrette qu'elle ne soit pas là mais son colistier, M. LEMIERE, lui dira de notre part qu'il faut commencer par ne pas écrire n'importe quoi dans la Tribune de façon à ce qu'il n'y

ait pas de frais de justice imputable à la collectivité. Je le regrette mais c'est tout de même l'arroseur arrosé.

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Par rapport au fond de ce que tu viens d'évoquer, nous sommes en phase. Mais, je dirais que quelque part nous n'avons pas à prendre en compte cette considération. Quand on accorde la protection fonctionnelle, on l'accorde à un élu, parce qu'il est élu, parce qu'il siège au Conseil municipal, parce qu'il a été mandaté par le suffrage universel, indépendamment de ses fonctions, de sa couleur politique, de son groupe d'appartenance. On procède de façon méthodique indépendamment, hélas, du fond. Je reconnais que sur le fond, on pourrait être d'accord mais, en même temps, nous n'avons pas à intégrer cette réflexion sur le fond dans notre octroi de protection fonctionnelle. On procède de façon méthodique et transparente. C'est le droit, rien que le droit.

Didier MANIER, groupe Parti Socialiste

J'ai une explication de vote. Nous voterons pour le Maire et nous allons nous abstenir pour Mme DESCAMPS.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je pensais que dès l'instant où on l'octroyait à l'un, on était obligé de la donner à l'autre, sauf refus comme cela a été le cas pour Mme LEFEBVRE. On peut ne pas voter les deux ?

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Ce sont deux délibérations mais il ne s'agirait pas d'avoir ici une posture politique. Je ne suis pas quelqu'un qui va défendre ce genre de délibération à l'adresse d'un élu anciennement Front National Rassemblement bleu Marine. Ce n'est pas la question. C'est juste une question de la cohérence globale du vote et une question de principe. Nous ne sommes pas là pour nous substituer à la justice. Nous ne sommes pas là pour porter un jugement sur le fond de l'affaire, sur qui est responsable. Nous avons tous notre idée là-dessus aussi bien sur la plume de Mme DESCAMPS ou du groupe Rassemblement bleu Marine à l'époque, que sur le choix de Mme LEFEBVRE de faire traîner cette question qui va nous coûter cher ; c'est une évidence. On est sur quelque chose qui nous semble absolument surréaliste sur le fond.

Le Maire s'est exprimé à plusieurs reprises sur cette question. Je rappelle tout de même que c'est lui, le principal exposé par la chose de façon complètement absurde et surréaliste parce qu'il ne censure pas, parce qu'il respecte la liberté d'expression des groupes et qu'il a lui-même, avant Mme LEFEBVRE, fait l'objet d'attaques et de propos extrêmement rudes à son adresse par les mêmes auteurs mais, lui a joué le jeu de la transparence par rapport à cela.

Dans le vote qui est le nôtre, il ne faudrait pas qu'il y ait ceux qui sont les plus vertueux ou qui se pincent le nez par rapport à une identification partisane dans l'octroi de cette protection. Nous sommes là pour faire les choses de façon extrêmement froide indépendamment des sentiments que nous inspirent le fond de l'affaire et les personnes concernées.

Victor BURETTE, groupe Parti Socialiste

Nous sommes d'accord sur le fond, Sylvain, mais en s'abstenant, notre groupe permet à la délibération d'être adoptée. Simplement, nous ne voulons pas participer à cette mascarade. Véronique DESCAMPS réclame des économies de fonctionnement tout en faisant des frais supplémentaires à la collectivité dans des histoires de cornecul qui n'en finissent pas depuis trois ans.

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Je mets aux voix la première délibération concernant M. le Maire. Qui vote pour ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Sophie LEFEBVRE, Véronique DESCAMPS n'ayant pas pris part au vote.

**VII. OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE A
MME VERONIQUE DESCAMPS, CONSEILLÈRE
MUNICIPALE**

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Qui est pour ? Qui vote contre ? *Qui s'abstient ? Il y a 21 abstentions.*

La délibération est adoptée.

Gérard CAUDRON, Sophie LEFEBVRE, Véronique DESCAMPS n'ayant pas pris part au vote ; Olfa LAFORCE, Farid OUKAID, Françoise MARTIN, Christian CARNOIS, Saliha KHATIR, Daniel DUBOIS, Monique LEMPEREUR, Jean-Michel MOLLE, Jean PERLEIN, Valérie QUESNE, Didier MANIER, Nathalie FAUQUET, Laurence DUBOIS, Pascal LOEB, Jean-François HILAIRE, Florence BARISEAU, Christophe BONNARD, Vincent BALEDENT s'étant abstenus.

**VIII. MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU MATÉRIEL
MUNICIPAL ET DES MOYENS LOGISTIQUES**

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Vous connaissez le principe. Une gratuité de ces moyens logistiques est accordée aux demandeurs si on estime qu'il y a un intérêt public local. Vous avez dans la délibération la liste des cas de figure. Si on estime qu'il n'y a pas d'intérêt public local, on fait payer selon la grille tarifaire et la liste de matériel adossées à la délibération.

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Est-ce que vous avez des questions ? Pas question. Qui est contre ? Qui s'abstient ?
Merci. Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

IX. TARIFS DES SÉJOURS DE VACANCES ÉTÉ 2019

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

C'est un peu une illustration de ce qu'on a dit tout à l'heure sur nos politiques et nos orientations budgétaires. On va globalement reconduire les tarifs pour les séjours de vacances pour l'été 2019. Il y a une légère modification au niveau des tranches basses puisqu'on a ajusté le seuil d'attribution de l'aide vacances pour les enfants : il va passer de 630 € à 650 €. Il y aura donc plus de bénéficiaires. Il y a de petits ajustements à la marge.

Je profite simplement de cette délibération pour souligner ici que chacun peut s'approprier ces politiques publiques. On a un bel exemple de ce qu'on choisit de faire : des séjours qualitatifs qui coûtent plus de 1 300 € par enfant. Quand vous êtes d'une condition sociale fragile sur la ville, avec un quotient familial (QF) inférieur à 400 €, vous envoyez vos enfants trois semaines en vacances l'été pour 61,90 € soit 3 € par jour. Il n'y a pas beaucoup de Villes qui proposent cela sur des destinations de grande qualité. Je tenais à le souligner.

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Merci Sylvain. Est-ce qu'il y a des questions ? Pas de question. Pas d'opposition ?
Pas d'abstention ? Adoptée. Merci.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

X. CONTRAT ENTRE LA VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ ET LE CENTRE FRANÇAIS D'EXPLOITATION DU DROIT DE COPIE (CFC) POUR LA RÉALISATION DE COPIES INTERNES PROFESSIONNELLES

Pascal MOYSON, Adjoint au Maire

Il s'agit d'un contrat habituel pour la reproduction notamment d'articles de presse. Vous savez qu'on ne peut pas en copier comme cela. On passe par le Centre français d'exploitation du droit de copie. Pour l'année 2019, nous allons inscrire la somme de 2 530 €.

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Des questions ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XI. OPEN DATA - UTILISATION DU PORTAIL DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Pascal MOYSON, Adjoint au Maire

Convention de mutualisation entre la MEL et les communes pour l'utilisation des données open data. Vous savez que nous faisons partie de communes qui étaient en expérimentation. Il vous est proposé de continuer et de désigner l' élu en charge du numérique et un agent comme référents.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XII. PREMIÈRE AFFECTATION DE CRÉDITS DESTINÉS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNEE 2019 COUPE D'EUROPE DES CLUBS DE FOOT FAUTEUIL

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

M. le Maire, il s'agit d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € pour le titre de champion d'Europe de notre équipe qui a été titrée il y a quelques mois au Danemark et que nous avons mise à l'honneur lors du Conseil

municipal du mois de décembre.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Je vous propose de terminer toutes les délibérations de « routine » et de finir par la présentation d'André LAURENT sur le développement durable.

XIII. SECTORISATION SCOLAIRE DU PREMIER DEGRÉ

Françoise MARTIN, Adjointe au Maire

Vous avez dans le document les différents noms de rue et les affectations au niveau des écoles. Nous n'avons pas fait de grands changements. Nous avons simplement rajouté certaines nouvelles rues qui se sont bâties ces derniers temps avec la construction de petits lotissements et autres.

Cela touche surtout les écoles Louise de Bettignies et Pierre et Marie Curie ainsi que l'école La Fontaine au Nord de la ville.

Gérard CAUDRON, Maire

Pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée. Merci.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XIV. CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ ET LES INSTITUTS MEDICO EDUCATIFS (IME) LELANDAIS ET LE RECUEIL

Françoise MARTIN, Adjointe au Maire

La Ville a une certaine expérience dans l'accueil des enfants porteurs de handicaps notamment depuis quelques années avec un centre de loisirs permettant à la fois d'accueillir des enfants porteurs et non porteurs de handicaps avec tout un projet d'activités. Depuis un an, des liens se sont créés entre la Ville, via le centre d'accueil et de loisirs (CAL) Pierre et Marie Curie, ainsi que l'IME Lelandais. Parallèlement à ceux-ci, des liens se sont créés entre la Ville via le CAL Pierre Mendès France et l'IME du Recueil. Des projets se sont écrits. Il s'agit ici de conventions avec ces deux

structures pour permettre l'accueil des enfants d'un côté comme de l'autre et de pouvoir faire des activités ensemble.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions ? Pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XV. ADHESION DE LA VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ AU RESEAU PIVA (POINTS D'INFORMATION VIE ASSOCIATIVE)

Gérard CAUDRON, Maire

Pas d'opposition ? Tout le monde sait ce que c'est. C'est porté par toi avec un tel brio, un tel enthousiasme, une telle capacité qu'on n'oserait même pas le discuter. Donc pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

Monique LEMPEREUR, groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Je veux dire quelque chose quand même.

Gérard CAUDRON, Maire

Oui.

Monique LEMPEREUR, groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Simplement pour dire que la Ville de Villeneuve d'Ascq, depuis de nombreuses années, fait cette offre d'accueil et d'information, d'accompagnement et même un plan de formation dédié aux associations. Je tenais à le dire car la Ville le fait depuis avant 2014.

Gérard CAUDRON, Maire

D'accord. Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XVI. TRANSFERT DU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE AU DOMAINE PUBLIC DE LA MEL D'UNE PARCELLE DE TERRAIN RUE DES TILLEULS

Gérard CAUDRON, Maire

C'est une parcelle de 15 m². C'est dans le cadre des aménagements de voies de circulation.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XVII.GRAND-ANGLE - PROJET DE CENTRE SOCIAL DU CENTRE-VILLE - CONDITIONS DE CESSION DES TERRAINS ET DROITS A CONSTRUIRE RUE DES VETERANS

Gérard CAUDRON, Maire

Ce sont deux délibérations qui pourraient prendre des heures sauf que nous les avons déjà vues à chaque fois que nous étudions le projet Grand Angle. Je vous rappelle un peu le cadre : pour reconstruire le centre social de l'autre côté de la passerelle par rapport à l'endroit où il est aujourd'hui, un programme a été monté en lien avec la MEL qui fait que nous lui avons racheté des terrains. Nous construisons le nouveau centre social et nous revendons des droits à construire sur des terrains qui nous appartiennent pour faire des logements étudiants et des bureaux. Cette mécanique nous permettra au final d'acheter le centre social pour un coût résiduel bien inférieur à 2 millions d'euros alors que ce type d'équipement coûte habituellement 5 millions d'euros.

Ces deux délibérations permettent de mettre en œuvre les décisions que nous avons déjà prises en la matière.

1 536 000 € pour un centre social qui vous a été présenté en photos et en vidéo... Nous n'allons pas refaire le débat. C'est la mise en œuvre juridique si on veut que les travaux commencent rapidement. Le centre social devrait pouvoir être livré au premier trimestre 2020.

Nous pouvons mettre ces deux délibérations au vote. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Adoptées. Merci.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XVIII. ACQUISITION DU NOUVEAU CENTRE SOCIAL DU CENTRE-VILLE EN VENTE EN ÉTAT FUTUR D'ACHEVEMENT PAR LA VILLE AUPRES DE LA SOCIETE VINCI IMMOBILIER

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XIX. VENTE PAR LA VILLE DE DEUX IMMEUBLES D'HABITATION SIS 14 ET 16 RUE HENRI-GHESQUIERES

Gérard CAUDRON, Maire

Ce sont des immeubles d'habitation en mauvais état. Nous avons décidé de les revendre en l'état. Cela nous fait une recette. Ils seront réhabilités. Nous avons un acquéreur qui a pris les deux pour 100 000 € mais, ils sont vraiment en très mauvais état. Pour ceux qui connaissent, la rue Ghesquières est une très ancienne rue du Breucq et nous n'avons pas intérêt à laisser des immeubles pourrir.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XX. DENOMINATION DE VOIES NOUVELLES AU GRAND-CARRE A LA HAUTE-BORNE ET A LA MAILLERIE A FLERSBREUCQ

Gérard CAUDRON, Maire

Ce sont des propositions qui ont été faites par les occupants. À la Maillerie, nous nous sommes mis d'accord sur des noms : allée des Modélistes, place de la Maillerie, chemin de la Mercerie, allée des Mannequins, rue de la Mode...

Pour la Haute-Borne, c'est rue Héraclès, rue Horace...

Pour la Maillerie, on a pris des noms de rue qui commencent par M, par H pour la Haute-Borne.

Des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XXI. RETROCESSION DE CONCESSION - CIMETIERE D'ASCQ

Gérard CAUDRON, Maire

Jean-Antoine ROSSIT va nous revendre une tombe.

Jean-Antoine ROSSIT, groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Oui pour un montant de 296 €. Celle-ci doit être vide de tout corps.

Gérard CAUDRON, Maire

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XXII. TARIFS 2019 DES BANQUETS POUR LES AINES

Valérie QUESNE, groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Il s'agit simplement d'approuver le tarif 2019 des banquets. Il faut savoir que c'est gratuit pour les Villeneuvois de plus de 63 ans. On discrimine un peu en mettant une possibilité de repas à prix coûtant pour les moins de 63 ans et/ou les non-Villeneuvois. Il s'agit simplement d'approuver. Il n'y a pas eu de remarque particulière.

Gérard CAUDRON, Maire

Cela se joue à la marge. Il faudra que vous vous inscriviez trois jours en suivant du mois de mars. Il y a ce repas gratuit puis il y a les goûters de Noël et les voyages. Il y a toute une série de prestations gratuites pour les Villeneuvois de plus de 63 ans.

Valérie QUESNE, groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Les moins de 63 ans et non-Villeneuvois peuvent s'inscrire mais payent...

Gérard CAUDRON, Maire

Dans chaque cas, les moins de 63 ans sont généralement des accompagnants ou des conjoints. Avec les non-Villeneuvois, ils ont un tarif qui correspond au coût du repas.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XXIII. AVENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE POUR LA MISE A DISPOSITION DU SERVICE ENJOY MEL

Lionel BAPTISTE, groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Il s'agit de continuer l'expérience jusqu'au 30 juin 2019. Jusqu'à cette date, l'expérimentation est gratuite pour les Villes car elle est financée par la MEL.

Gérard CAUDRON, Maire

Pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XXIV. TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS DE LA RUE JEAN-JAURES

Sébastien COSTEUR, groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

C'est une délibération d'anticipation. Nous mettons au pot commun et nous signons une convention avec la MEL qui a pris la compétence d'enterrement des réseaux. C'est une anticipation dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue Jean-Jaurès entre la rue Constant et l'avenue de Flandre. Ils suivront les travaux du rond-point Saint-Ghislain jusqu'à la rue Constant qui démarreront cette année. Nous devons verser 250 000 €. Cette délibération sert pour l'étude d'effacement qui aura lieu cette année dans l'anticipation des travaux.

Gérard CAUDRON, Maire

Ce qu'on appelle l'effacement, c'est le fait de ne plus avoir de fils dans les rues. Au fur et à mesure que nous faisons des travaux, nous le faisons sauf quand cela conduit à différer trop longtemps les travaux de voirie.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XXV. ADHESION DE LA COMMUNE AU DISPOSITIF METROPOLITAIN DE VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)

Gérard CAUDRON, Maire

J'en arrive à André LAURENT. Adhésion de la commune au dispositif métropolitain de valorisation des certificats d'économie d'énergie. Vous savez ce que j'en pense mais, lui en pense du bien...

André LAURENT, Adjoint au Maire

Merci M. le Maire. Les certificats d'économie d'énergie (CEE) sont dus à des travaux d'isolation et d'amélioration des performances énergétiques de nos bâtiments. Nous pouvons revendre ces certificats d'économie d'énergie au bout d'une période de trois ans maximum à des gens qui sont obligés d'en acheter c'est-à-dire à ceux qui vendent, en gros, des carburants, donc des gens qui polluent. C'est donc effectivement un droit à polluer.

La Métropole a mis en place un système de mutualisation. Il faut savoir que pour les petites communes, il était quasiment impossible de cumuler ces certificats d'économie d'énergie. Elles ne pouvaient jamais les valoriser car il faut un certain montant pour pouvoir les revendre.

La MEL a donc mis en place un service de mutualisation et nous propose d'adhérer à ce système. Même si nous le faisons, nous ne sommes pas obligés de revendre à la MEL ces certificats d'économie d'énergie. Le seul avantage que nous pourrions avoir à mettre nos CEE sur le compte de la MEL, c'est le prix qui, pour l'instant, nous est proposé à 5,90 €. La MEL se procure 0,60 € par mégawatt heure Cumac (cumulé et actualisé).

On propose que la Ville adhère au système tout en sachant que nous pouvons garder nos CEE pour les mettre sur un compte car nous faisons suffisamment de travaux valorisés par ces certificats.

Gérard CAUDRON, Maire

Très bien. Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XXVI. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Gérard CAUDRON, Maire

Il te reste trois heures pour nous présenter le rapport annuel 2018 sur la situation de la Ville en matière de développement durable. C'est comme cela qu'on rend quelqu'un populaire. Au début, il y a eu plein de bavards dont moi et ce sont les derniers qui doivent se presser. C'est comme ça...

André LAURENT, Adjoint au Maire

Merci M. le Maire. J'ai apparemment la lourde tâche, Mme BARISEAU, de passer le premier pour présenter ma délégation.

Florence BARISEAU, groupe Villeneuvois Avant Tout

C'est ça. Vous avez 2 minutes. À la Région, nous avons ce laps de temps.

Gérard CAUDRON, Maire

Comme au Parlement européen : on a cinq minutes pour présenter son rapport ; deux minutes, quand on est bien vu, pour intervenir ; une minute pour tous les autres. Vas-y André.

André LAURENT, Adjoint au Maire

Quelles actions Villeneuve d'Ascq a menées pour atteindre ses objectifs en termes de développement durable ? Il faut savoir qu'on n'atteint jamais les objectifs car on ne fait jamais assez. Donc, on essaie de faire au mieux et on essaiera de toujours s'améliorer.

Vous connaissez les urgences : climatique, perte de biodiversité et le social. Nous le voyons actuellement via certaines manifestations dans nos rues et sur nos ronds-points.

Quelques exemples de changements climatiques : vous avez deux photos prises au même endroit à 10 ans d'intervalle présentant la fonte de certaines glaces.

Françoise MARTIN, Adjointe au Maire

À Villeneuve d'Ascq ?

André LAURENT, Adjoint au Maire

Mme MARTIN n'aime pas être perturbée pendant qu'elle présente ses délibérations, je pense qu'elle me laissera le temps.

En 800 000 ans, il n'y a jamais eu autant de concentration de gaz à effet de serre. Tout le monde le sait. Ce sont des chiffres qui sont rabâchés mais je ne sais pas si on en prend vraiment conscience. Il ne faut pas l'oublier et vous avez pu le lire dans les journaux : nous n'avons jamais eu autant de journées de pollution que cette année. Nous avons eu 60 jours de pollution soit un jour sur six à peu près.

Concernant la biodiversité :

- 60 % des milieux naturels sont dégradés ;
- un tiers des mammifères sont menacés d'extinction en France. Il n'y a pas seulement les lions et les girafes qui le sont ; loin s'en faut ;
- un département est artificialisé tous les 8 ans. Cela veut dire que l'urbanisme prend des terres naturelles, agricoles ou forestières, etc. notamment pour faire des routes, des parkings ;

Il y a une chute extrêmement importante de la biodiversité. Nous verrons ce que nous faisons à Villeneuve d'Ascq pour essayer de l'enrayer ou de faire en sorte que nous ayons encore de la biodiversité.

En forêt d'Amazonie, par exemple, l'équivalent de 2 000 terrains de football disparaît chaque jour.

Nous avons une photo humoristique sur le passage à l'acte et ce que l'on devrait faire. Quand on demande qui souhaite du changement, tout le monde lève la main. Et lorsqu'on demande qui veut changer, c'est plus compliqué ; on voit un papillon voler. Il suffit d'écouter France Bleu Nord tous les matins pour se rendre compte de tous les bouchons qu'il y a sur les autoroutes A1, A25 et celles venant de Valenciennes.

Un tiers des denrées alimentaires sont gaspillées. Et c'est sans parler des produits phytosanitaires dont on a aspergé les légumes.

Avant de passer à l'acte, les citoyens passent par de nombreuses étapes : l'information, l'engagement, la structuration pour pouvoir passer à l'action et ensuite la valorisation car on a adopté de nouvelles pratiques. Enfin, ils essaient de faire en sorte que ces nouvelles pratiques soient diffusées à d'autres ; cela devient l'engagement social.

Au niveau des projets, la Ville mène de nombreuses actions :

- les informations au niveau des ateliers de développement durable dans les lieux publics ;
- les manifestations grand public comme la Fête de la nature ;
- le parking vélo ;

- les mobilités dans la ville. Il s'agit de se promener accompagné pour montrer que dans notre ville, on a les moyens de circuler sans polluer ;
- la Foire aux associations qui cette année avait pour thème la mobilité ;
- les pistes cyclables ;
- le renseignement sur les aides énergie que la Ville apporte ou peut apporter ;
- des tests de vélo. Nous allons accueillir sur la Ville des locations de vélos cargos qui se feront au niveau de la Halle Canteleu. Cela va se mettre en place via une association ;
- des fabrications de produits naturels avec des produits simples et sains ;

Quand on souhaite s'impliquer et qu'on n'a pas encore agi, on se renseigne pour cela un peu plus. Il y a :

- les balades à vélo utilitaires. Par exemple, pour aller à Lille de manière sécurisée par certains trajets, on vous accompagne pour vous montrer par où passer ;
- des méthodes pour réaliser des recettes économiques et saines ;
- les rendez-vous obligatoires lorsque l'on veut se faire accompagner pour des travaux de rénovation, d'isolation thermique par l'espace info énergie surtout si on veut avoir des aides financières par la Ville ;
- des soirées débats comme ici sur l'histoire de la bicyclette.

Quand on commence à passer à l'acte, il y a :

- pour les déplacements professionnels, il y a la possibilité de se déplacer autrement qu'en voiture. Le challenge mobilité en 2018 auquel a participé la Ville proposait de se déplacer autrement pendant une semaine pour aller au travail ;
- la prime d'achat d'un composteur mais il faut d'abord suivre une formation compostage pour pouvoir en bénéficier ;
- la participation aux familles zéro déchet. Ce défi était organisé par la Métropole. Cette année, nous participerons au challenge zéro déchet organisé par la Ville de Roubaix car la Métropole ne l'organise pas cette année. Il y aura bientôt une réunion à l'hôtel de ville pour les gens intéressés.

On change ses habitudes et on prend les transports en commun pour aller au travail, on fait des travaux d'isolation avec l'aide de la Ville, on peut utiliser des gobelets réutilisables que la Ville peut fournir pour les fêtes associatives ou des écoles, on fabrique ses produits d'entretien soi-même. Ce sont des choses que tout le monde peut faire et qui peuvent inciter ses connaissances à le faire.

Il y a également l'exemple de citoyens qui s'engagent : au Repair café, des bénévoles viennent tous les mois depuis trois ans, aider des gens à dépanner leurs appareils électroménagers ou leur vélo.

Il y a également des animations d'ateliers, des échanges de pratiques et des genres de donneries qui permettent d'alimenter des ressourceries. C'est donc un engagement citoyen.

Les collectivités locales sont évidemment le maillon essentiel pour accompagner tous les changements en sachant que ceux-ci ne pourraient pas se faire sans le citoyen.

Au niveau de la Ville, nous essayons de baisser les émissions de CO2. Pour cela, nous utilisons de l'énergie électrique d'origine renouvelable quasiment à 100 %. Nous avons également énormément d'espaces verts ou de nature. Nos habitants ont beaucoup de possibilités d'agir ne serait-ce que par les ateliers proposés par le service développement durable. Mille trois cents habitants ont participé à 76 ateliers (échanges, visites de société...). Ceux-ci ont répondu à des invitations pour des ateliers spécifiques. Cela ne concerne pas toutes les animations que nous pouvons faire lors de la Fête de la nature ou des choses comme celle-là.

Au niveau du territoire, la navette autonome est actuellement testée sur Lille I. C'est une première en France. Ce n'est pas la navette autonome en tant que telle mais la circulation se fait sur une voie routière qui n'est pas spécifique.

Plusieurs pistes cyclables sont actuellement en travaux sur Villeneuve d'Ascq : au Pont de Bois pour le passage sous la Nationale 227, au niveau de Décathlon campus toujours pour passer sous la Nationale 227 et le rond-point Saint-Ghislain qui est un gros point noir pour les vélos.

Il y a le futur quartier durable de la Maillerie. Les associations villeneuvoises investissent la zone. On peut les remercier de s'investir autant.

Il existe également une classe autour du potager au collège Simone-de-Beauvoir. Des plantations de fruits rouges et d'alimentation pour les oiseaux seront réalisées ce jeudi au niveau d'Asnapio. Elles seront faites par les collégiens des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de Simone-de-Beauvoir qui accompagneront, l'après-midi, les CM2 de l'école Bossuet qui feront également des plantations.

Les Incroyables Comestibles nous ont un peu bousculés pour avoir des bacs potagers afin de les implanter dans la ville. C'est une très belle chose.

Comme le Maire l'a dit en début de séance, l'ambition est de travailler sur une ville nature et nourricière et l'agriculture de proximité. Je suis sûr que nous pouvons y arriver car sur Villeneuve d'Ascq, nous avons des associations formidables qui font un énorme travail sur tout ce qui concerne la protection de la nature mais également la propagation des bonnes pratiques. On ne peut que les féliciter ainsi que le service développement durable de la Ville et le service d'animation concernant la biodiversité.

Voilà M. le Maire, ce qui peut être dit très rapidement sur le travail mené en direction du développement durable.

Gérard CAUDRON, Maire

Je comprends que cela soit un peu frustrant à cette heure-ci. Quand j'étais député européen, il m'est arrivé d'intervenir la nuit. Quand on fait un rapport, vous êtes d'un groupe, d'une majorité et vous avez un contre-rapporteur de l'autre opinion qui vous répond. À deux heures du matin, vous n'intervenez même plus à la tribune mais de votre place et dans la salle, en dehors des interprètes et du personnel, vous avez votre co-rapporteur et c'est tout. Il n'y a même pas de journaliste. C'est du beau boulot.

Vincent BALLÉDENT, groupe Villeneuvois Avant Tout

Je ne vais pas faire long. Je ne vais pas faire du rab dans mon développement et mon argumentation. Je voulais simplement remercier les services et M. LAURENT. Nous voyons que c'est riche en actions et en engagement des citoyens, des services au niveau de la Ville. C'est une vraie prise en considération de l'environnement, du bien-être. Je voulais juste dire que je trouve le triporteur électrique extrêmement sympa. Je dis bravo à cet agent car il y a, pour le coup, un engagement personnel et professionnel car monter sur un vélo pour aller ramasser les sacs-poubelles, je trouve cela pas mal. C'est tout. Merci.

XXVII. PRESENTATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Gérard CAUDRON, Maire

Pas d'opposition ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous avez aussi le tableau actualisé des subventions. Pas d'opposition ? À table.

La séance est levée à 23 heures 30.